

INHUMATION DU CORPS DU DÉCAPITÉ



(Photos J.-P. Laliberté — La Patrie)

LE "24,947" AU DERNIER REPOS — La victime du meurtre de la rue Bourbonnière a été inhumée ce matin au cimetière de l'Est. Seuls une quinzaine de journalistes ont assisté à son transport de la morgue à la fosse commune où il porte le numéro 24,947. Le cercueil de bois noir a été déposé à quelques pieds de la victime d'un autre meurtre, la femme trouvée dans la rivière des Prairies dont l'identité reste encore inconnue.

Le "24,947" repose tout près d'une autre victime de meurtre non identifiée

Devant une assistance d'une quinzaine de journalistes a eu lieu, ce matin, au cimetière de l'Est, l'inhumation de la victime encore inconnue de l'assassinat de la rue Bourbonnière.

Aucun parent, aucun ami... seuls les journalistes ont escorté le corps du malheureux depuis la morgue de la rue St-Vincent, jusqu'au cimetière après avoir fait une brève pause aux salons funéraires Georges Godin, rue Rachel.

La cérémonie religieuse qui devait avoir lieu avait-on annoncé hier, a été omise par ordre de l'archevêché, vu qu'on ignore si le défunt était de religion catholique.

Suivi de quatre automobiles des représentants des journaux, le corps a été transporté de la morgue, sur une civière, jusqu'aux salons funéraires, rue Rachel où le corps, sans tête et sans mains a été placé dans un cercueil de bois noir.

Il fut placé dans un corbillard et conduit au cimetière. Pour se rendre à ce dernier endroit de repos, on a suivi la rue Rachel jusqu'au boulevard Pie IX, ce qui veut dire qu'ironie du sort, la dépouille encore "incomplète" du défunt a passé à quelques pas seulement de la ruelle de la rue Bourbonnière, où le tronc, sans la tête, les pieds et les mains coupés avait été trouvé il y a près de deux mois.

Cet homme qui, après enquête, n'a pas encore été identifié a été déposé dans la fosse commune à

quelques pieds seulement de la tombe de la victime du meurtre de la rivière Des Prairies qui elle non plus, on le sait n'a encore été identifiée.

Ces deux corps jusqu'ici non identifiés reposent donc côte à côte dans un dernier repos.

24,947 est le numéro qui fut donné à cet homme au cimetière.

Cet homme, on s'en souvient a été assassiné à la fin du mois d'octobre dernier, puis abandonné après avoir été démembré, dans la ruelle de la rue Bourbonnière.

A l'enquête du coroner tenue devant Me Richard Duckett, au début de la semaine, un verdict de meurtre a été rendu par le jury de six hommes.

Ce matin dans la tombe on a placé le tronc du corps ainsi que les deux pieds. On a toutefois gardé à la morgue la tête du malheureux pour permettre à la police de garder quelque chose de lui et tenter de poursuivre l'enquête entreprise dans le but de l'identifier. Pour ce qui est des mains, on le sait, elles n'ont pas été retrouvées, alors que les deux pieds et la tête du défunt avaient été semés le long de la route Montréal-Joliette.

Systeme canadien de radar qui subit l'épreuve avec succès

OTTAWA, 17 — (PCF) — Le Conseil de recherches de la Défense dit aujourd'hui que l'"enclos McGill" a subi l'épreuve avec succès. Il s'agit de ce réseau de radar d'un type nouveau, qui doit déceler la présence d'avions ennemis au-dessus du Grand Nord canadien; il a été entièrement imaginé et réalisé au Canada.

La revue annuelle du Conseil dit que cet "enclos", qui éventuellement, viendra compléter l'actuel réseau canado-américain du radar ordinaire, est la plus grande réussite du Conseil en 1953. Ses détails restent secrets.

"Les épreuves de l'été dernier ont confirmé la valeur de l'appareil comme système avertisseur qui peut s'installer économiquement, à la fois quant aux déboursés, aux matériaux et aux hommes, et il peut être entièrement construit au Canada. Son perfectionnement se

poursuit par de nouvelles épreuves", conclut la revue.

Le projet a été réalisé par le CRD, avec l'aide du laboratoire Eaton de recherches électroniques à l'université McGill de Montréal, et par le Conseil national de recherches. Les premiers appareils ont été fabriqués par la RCA Victor Co. de Montréal qui en ont aussi fourni quelques-uns aux Etats-Unis pour épreuves additionnelles.

Les autres grandes réussites du Conseil en 1953 comprennent:

1. Le lancement du haut d'un
(Suite à la page 4)

Ce qui se passe CHEZ LES OUVRIERS

par Pierre Lapine



Les différentes unions ouvrières des Etats-Unis commencent à comprendre qu'on ne peut régner par la division. Le vieux dicton qui dit que l'union fait la force sera peut-être écouté.

Il n'est pas encore question de fusionner ensemble tous les grands syndicats américains ni de faire l'élection du président général du seul grand mouvement ouvrier américain. Mais un pas a été fait. Deux puissantes organisations ouvrières ont senti le besoin d'étudier ce problème d'union et elles ont signé une entente de non intervention à longue portée. D'ailleurs, depuis quelques années, il était visible que ces deux mouvements ouvriers avaient beaucoup d'affinités et d'idéals communs.

Ce projet d'union de la Fédération américaine du travail (FAT) et du Comité d'organisation industrielle (COI) amènera peut-être d'autres mouvements à vouloir les imiter. Voici ce que la Presse Canadienne nous communique de Washington à ce sujet.

WASHINGTON, (P.C.f.) — Le COI et la FAT ont formellement signé hier une entente de non intervention à titre de "mesure à longue portée" en vue de la fusion éventuelle des deux grandes organisations ouvrières.

Le président de la FAT, M. George Meany, a dit que l'entente "crée une atmosphère qui, je pense, nous permettra maintenant d'accomplir de rapides progrès vers une fusion éventuelle."

L'entente stipule que la FAT et le COI s'abstiendront de tenter de recruter des membres dans les groupes de travailleurs déjà organisés en syndicat.

Le pacte, entrant en vigueur le 1er janvier, ne s'appliquera qu'aux syndicats qui le signeront spécifiquement.

Toutefois, le président du COI, M. Walter Reuther, a dit que les syndicats représentant 98 pour cent des membres du COI ont déjà convenu par écrit de se conformer au pacte. M. Meany a dit: "Je ne possède aucun indice laissant prévoir qu'un affilié de la FAT refusera de signer".

DEVANT L'ARBITRAGE

Les employés de White Motor Co. of Canada Ltd, représentés par les Ouvriers unis de l'automobile, local 698, ont obtenu du ministère du Travail, un conseil d'arbitrage qui sera présidé par M. Bernard Rose. Les arbitres seront M. George Waist pour la compagnie et M. Charles Devlin pour le syndicat.

L'arbitrage porte sur les salaires, les conditions de travail, les congés statutaires, les vacances payées, les

heures de travail, la séniorité, les congédiements, la retenue syndicale et la durée de la convention.

Les employés de l'édifice Shaughnessy, unis en syndicat, ont obtenu un conseil d'arbitrage qui revisera leurs salaires, abordera la question des vacances et de la sécurité syndicale.

Le tribunal est composé de Me Dollard Dansereau comme président; il a été choisi par les deux arbitres. Ces derniers sont MM. Louis A. Dezwirek, C.R. pour la partie patronale et Charles Lussier pour la partie syndicale.

A LA CONCILIATION

A Hull, les employés de Jos Pilon Ltd, représentés par le Syndicat du bois ouvré, iront devant un conciliateur, nommé par le service de conciliation de Montréal. Le sujet principal en litige est celui des salaires. La compagnie a fait une offre de trois cents l'heure, mais le syndicat exige une augmentation de 10 cents l'heure. De plus il sera question des vacances et des jours chômés. Les syndiqués ne veulent pas travailler le Vendredi saint et être payé quand même.

M. Roger Lapierre, du Service de la conciliation de Montréal, étudiera les griefs portés devant lui par les employés de la Compagnie de Peinture et de Vernis Mont-Royal Ltée, représentés par le syndicat de l'Association des employés de l'industrie de la peinture inc. Les griefs portent sur la classification des tâches et sur le taux obtenu par les employés.

SENTENCE ARBITRALE

Les demandes du Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique, représentant les employés de la Marlartie Gold Fields Ltd, ont été rejetées par un tribunal d'arbitrage, présidé par Me Dollard Dansereau. L'arbitre syndical, comme il se doit, était dissident. Le syndicat demandait une augmentation générale de 20 cents l'heure et le tribunal n'a accordé que 7 cents l'heure. La clause de la retenue syndicale a été rejetée par le conseil.

Le tribunal se composait de Me Dollard Dansereau comme président et de MM. Frank Currie McDougall et R. J. Lamoureux respectivement arbitres patronal et syndical.

CRAINTE DE GREVE DISSIDENTE AU R.-U.

LONDRES, 17. (Reuters) — Les



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

AU ST-LAURENT-KIWANIS — La fraude, son dépistage et ses méfaits, tel est le sujet qu'a traité hier midi au club St-Laurent-Kiwanis, M. J.-N. Gosselin, surintendant de la Banque Canadienne Nationale. De g. à d., à la table d'honneur: Me Philippe Ferland, C.R., qui remercia le conférencier; M. J.-A. Dulude, gérant général adjoint de la Banque Canadienne Nationale; M. J.-N. Gosselin, M. Zotique Lespérance, président du club et M. Léon Lorrain, secrétaire général de la Banque Canadienne Nationale.

Au St-Laurent-Kiwanis

La fraude doit sans cesse être dépistée partout

La fraude, tel est le sujet que traitait hier midi au club St-Laurent-Kiwanis, M. J.-N. Gosselin, surintendant de la Banque Canadienne Nationale. Une des raisons qui rendent parfois difficile le dépistage de la fraude dans les transactions financières et commerciales, de dire notamment M. Gosselin, est que la victime ne révèle pas toujours les détails de la mystification dont elle fut l'objet, car elle ne veut pas étaler en public sa trop grande naïveté.

Si certains escrocs ont encore du succès dans leurs louches entreprises, de dire encore M. Gosselin, c'est que parfois les victimes de leurs déprédations désirent récupérer leurs pertes d'argent et tombent encore une fois dans le panneau. Mais la fraude dans notre monde moderne est aussi variée que le nombre d'affaires est complexe. Cependant, aux trucs des fraudeurs, répond aussi tout un arsenal de ripostes de la part du monde de la finance. On aura une idée de l'ampleur de la fraude toutefois, si l'on sait que les milieux avertis estiment à environ 2 milliards de dollars par année la somme dont se voient dépourvus les épargnants.

Au début de sa causerie, M. Gosselin avait retracé la fraude jusqu'au début du monde. Archimède découvrirait l'impureté de l'or dans la couronne de Damoclès, Esau trompa son frère Jacob pour un plat de lentilles. Et que dire des vastes escroqueries basées sur de fictives exploitations de richesses naturelles en terres lointaines; du système de Law ou la simple signature forgée sur les chèques et autres filouteries!

Mort de M. James Smith, à 86 ans

M. James Norman Smith, ingénieur autrefois à l'usine hydro-électrique de Westmount, à sa retraite depuis sept ans, est décédé hier à l'hôpital Général, après une longue maladie. Il avait 86 ans.

Originaire de Toronto, né le 17 septembre 1867, il était le fils de James Smith et de Rachel Buttery. Il fut l'un des premiers diplômés de l'école de génie électrique et mécanique, de l'université de Toronto. Après avoir travaillé en Ontario, il vint s'établir à Montréal en 1931. Il prit sa retraite en 1946.

L'épouse du défunt, Mabelle Isoline Jones, l'avait précédé dans la tombe. Son fils, James Dickinson Smith, et sa fille, Mme Kathleen Clarke, sont également morts. Il laisse son fils, Harold Smith, et une petite-fille, Mme W.-T. Leslie.

Ses funérailles auront lieu vendredi, à 1 h. de l'après-midi, au salon funéraire de 5610 ouest, rue Sherbrooke.

Nouvelle ligne du C. N.

L'histoire du plus grand projet de construction ferroviaire de notre époque a été racontée au déjeuner de l'Electrical Club de Montréal par M. S.-F. Dingle, vice-président du service de l'exploitation du Canadien National.

Les ingénieurs qui ont construit la voie qui va de Sherridan à Lynn

chefs des syndicats d'employés de chemins de fer britanniques ont annulé hier soir la grève de 400.000 cheminots qui devait éclater à minuit dimanche prochain.

Les chefs ouvriers ont pris cette décision sur la promesse faite par les directeurs des compagnies de chemins de fer, la propriété de l'Etat, que des augmentations générales de salaires seront accordées aux cheminots.

La décision des chefs des syndicats a ainsi mis fin à la menace d'un "Noël noir"; la grève aurait paralysé la livraison du courrier, le transport des vivres et le va-et-vient des citoyens en voyages à l'occasion des fêtes.

Une entente a été conclue après cinq heures de négociations entre les chefs ouvriers et les représentants de la Commission de transport britannique qui régit les chemins de fer en Grande-Bretagne. Les négociations ont eu lieu au ministère du Travail.

D'après cette entente, les cheminots acceptent l'offre d'une augmentation de quatre shillings par semaine et la promesse faite par la Commission d'une autre augmentation tôt l'an prochain.

La Commission a accepté de réviser toute l'échelle des salaires de cheminots et d'examiner toute la question des bonis.

LES BILLS 19 ET 20 RETOURNES A QUEBEC

Comme nous le commentions hier, le Conseil Supérieur du Travail, qui est composé de 24 membres, a remis son travail sur les bills 19 et 20 au ministère du Travail, hier soir. Certains membres du conseil, demeurant à Montréal, ont déclaré que le conseil ne s'est pas entièrement opposé aux deux bills projetés, mais qu'il a simplement conseillé certains amendements au gouvernement.

Le Conseil supérieur du travail est composé d'économistes, de sociologues, d'avocats, de représentants des syndicats et des patrons.

CHEZ LES MANUELS

C'est aujourd'hui que les représentants syndicaux des 4.800 employés manuels de la ville de Montréal rencontreront le sous-comité de l'exécutif, à 3 h. cet après-midi. Ils sont affiliés à la CCT. A la rencontre d'aujourd'hui il sera question de certains vêtements que la ville sera invitée à fournir à ses employés manuels, tels que les "overall".

Lake n'avaient que 32 mois pour terminer le projet, a dit M. Dingle. La conformation du territoire à traverser rendait le projet d'autant plus difficile, d'ajouter le vice-président du Canadien National, et les conditions de travail avec une température qui allait de 35 à 55 degrés sous zéro ne facilitaient rien le travail. Le territoire à traverser était recouvert de lacs, de marais et de monts.

Le tracé de la nouvelle voie de 114 milles de long qui va de Sherridan à Lynn Lake a été conçu de telle façon qu'elle ne mesure que 24 milles de plus que la voie aérienne.

M. Dingle a souligné que ce travail qui devait s'effectuer en trois ans a été accompli en deux ans et la construction d'une voie ferroviaire à travers un territoire désert précambrien au nord du 55ème parallèle est une aventure des plus spectaculaires. Les mines de fer desserviront \$14 millions annuellement en nickel, cuivre et cobalt.

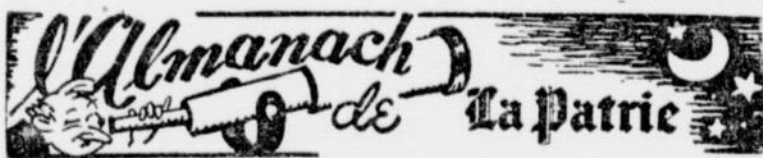
Déclaration qualifiée de "malhonnête"

OTTAWA, (P.C.D.) — M. Gérard Picard, président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, a qualifié hier "d'absolument malhonnête" une déclaration du premier ministre du Québec, M. Duplessis, selon laquelle il pourrait être poursuivi pour parjure en marge d'une demande de permis de chauffeur.

M. Duplessis a affirmé mardi à Québec que M. Picard avait fait de fausses déclarations au sujet de son âge et d'autres détails en sollicitant un deuxième permis de conduire après la suspension de son premier pour excès de vitesse.

"Je ne nie pas l'accusation d'excès de vitesse", a dit M. Picard. "Mais les autres allégations de M. Duplessis sont absolument malhonnêtes. C'est une déclaration haïneuse et M. Duplessis s'abrite derrière ce que nous appelons l'immunité parlementaire."

M. Picard a expliqué qu'il s'est rendu compte que son permis serait suspendu lorsqu'il a comparu pour la première fois en cour sous l'accusation d'excès de vitesse. Entre la première et la seconde audience a dit M. Picard, il a demandé et obtenu un autre permis, sans faire aucune fausse déclaration.



JEUDI, 17 DECEMBRE 1953

351e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 7 h. 36 et se couchera à 4 h. 17

Pronostics

Prévisions météorologiques officieuses de l'Observatoire du Canada, valables jusqu'à minuit ce soir. Régions de Montréal, des Laurentides,

des Cantons de l'Est, et de Québec: Beau et froid. Maximum à Montréal et Sherbrooke 18, Ste-Agathe 12, Ottawa et Québec 15. Régions de St-Maurice, du lac St-Jean et de Baie Comeau: Ensoleillé sauf pour quelques périodes nuageuses et quelques chutes de neige locales. Froid. Maximum aujourd'hui à La Tuque et Chicoutimi 10, Rivière du Loup 14.



1953		DECEMBRE					1953	
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI		
20 - P. Lune	26 - D. Quart.	1 S. Etel	2 S. Ebliane	3 S. F. Xavier	4 Ste-Barbe	5 S. Sabbas		
6 D. Avent	7 S. Ambroise	8 Imm. Concep.	9 S. Léocadie	10 S. Valère	11 S. Damase	12 S. Adolphe		
13 D. Avent	14 S. Joseph	15 S. Chrétienne	16 Quatre-temps	17 S. Lazare	18 Quatre-temps	19 Quatre-temps		
20 4e D. Avent	21 S. Thomas	22 S. Flavien Ap.	23 S. Dagobert	24 Vigile	25 Noël	26 S. Etienne		
27 D. Oct. Noël	28 S. Innocents	29 S. Thomas de C.	30 S. Jeanne Cr.	31 S. Sylvestre	1 - N. Lune	2 - P. Quart.		

Hall et sa complice paieront leur dette à la société ce soir

JEFFERSON-CITY, 17 — (PAF) — La dernière journée de Carl Austin Hall a été pleine de regret aujourd'hui, non du regret d'avoir enlevé et tué le petit Bobby Greenlease, mais d'avoir dépensé en buvant les richesses qu'il avait obtenues aussi rapidement.

A quelques cellules de lui dans l'aile des condamnés à mort, sa compagne, Bonnie Brown Heady, regrettait, elle aussi, que son roman d'amour défendu avec Carl eut été brisé par un crime révoltant.

Les meurtriers doivent mourir ce soir, dans la chambre à gaz, quelques minutes après minuit, pour avoir tué le petit Bobby, âgé de 6 ans, quelques heures après l'avoir enlevé, le 28 septembre.

Ils ont tous deux écrit à la famille multi-millionnaire Greenlease, pour demander pardon. Ils ont demandé des secours spirituels pour leurs dernières heures de vie, ce soir.

On a appris toutefois des personnes qui ont vu Hall depuis son emprisonnement, le 20 novembre, qu'il ne regrette pas d'avoir complété avec Mme Heady, le jour avant l'enlèvement.

Dans son esprit troublé, rapporte-t-on, Hall ne regrette que ses plans en vue d'obtenir des richesses rapides et faciles se soient écroulés dans quelques journées de folie après le crime, journées qui ont amené son arrestation. Ce n'est pas de cette façon qu'il voulait profiter de ses richesses, durant les mois de préparation.

Hall, 34 ans, aurait dit qu'il projetait de fuir, ensuite dit qu'il projetait, 41 ans, et qu'il avait juré de ne se jamais laisser prendre vivant. Il dit maintenant qu'il a fait la bombe trop longtemps, et que c'est ce qui l'a empêché de comprendre clairement ce qui lui arrivait, lorsqu'il a été arrêté à St-Louis, le 6 octobre.

Mais alors que le moment de la mort approche, les deux meurtriers n'ont pas encore révélé ce qu'il est

advenu de la partie de la rançon que l'on n'a pas encore trouvée. Il manque à peu près de la moitié de cette rançon de \$600,000.

Un jury fédéral d'accusation à Kansas-City étudie ce problème. Le FBI et la police de St-Louis font de même. L'enquête de celle-ci sur la façon dont l'arrestation a été effectuée a tellement mis en colère l'ex-lieutenant Louis Shoulders que celui-ci a démissionné. Celui qui lui avait aidé à effectuer l'arrestation, le policier Elmer Dolan, a été suspendu.

En dépit de cet enchevêtrement de doute et de mystère, on est à la veille de l'exécution des criminels, et personne ne sait exactement ce qu'il est advenu des \$303,720 disparus.

Homme tué raide en se lançant du viaduc Berri

Peu avant midi, hier, un piéton s'est jeté en bas du viaduc nouvellement rénové par la Cité de Montréal, sur la rue Notre-Dame, près Berri. On ignore s'il s'agit là d'un acte de désespoir.

L'homme a été identifié comme étant Alfred Bouchard, 60 ans, domicilié à 459 est, rue St-Paul. La police a révélé qu'il venait de Hearst, Ontario. Des employés de la morgue sont allés chercher le cadavre sur le terrain du Pacifique Canadien, sous le viaduc.

Le sergent-détective Henri Guilham, de l'escouade municipale des homicides, a été chargé de l'enquête.



CETTE PATINOIRE DESERTE DU PARC LAFONTAINE sera le rendez-vous de centaines de patineurs d'ici quelques jours. Depuis que la température s'est mise au froid, on travaille sans relâche, au service des parcs municipaux, afin de préparer les patinoires le plus tôt possible. On affirme que toutes seront prêtes avant Noël si la température se maintient favorable.

Préparation des 172 patinoires

D'ici quelques jours, les 172 patinoires municipales réparties dans les divers districts de la ville, seront en état de recevoir les milliers d'amateurs du patin qui pourront s'en donner à cœur joie dès le début des vacances de Noël.

Depuis que la température s'est mise au froid, on travaille ardemment à la préparation des patinoires, et M. Claude Robillard, directeur du service des parcs, a annoncé, ce matin, que les patinoires seront prêtes à recevoir les patineurs avant Noël, si la température se maintient froide.

Le service des parcs pourvoit

aussi à l'organisation de joutes de hockey et de ballon-balai. Durant la saison dernière, il avait mis sur pied 1,000 clubs de hockey et 200 clubs de ballon-balai.

Le même département offre aux skieurs deux monte-pentes, l'un à la montagne, et l'autre, au parc Maisonneuve.

Une admonestation du juge I. Lagarde

Deux juges montréalais s'en sont pris à la Sûreté provinciale et à la police municipale, hier, pour l'usage irraisonné qu'elles font de leurs pistolets de même que pour la rudesse qu'elles manifestent en effectuant des arrestations.

Le juge Irénée Lagarde a dit à la police qu'elle doit exercer la plus grande prudence en arrêtant des suspects. Le juge a fait cette déclaration en entendant la cause de Jean-Guy Dubois, âgé de 27 ans, abattu alors qu'il a résisté aux policiers qui l'arrêtaient dans l'île Perrot, l'été dernier.

"L'usage injustifié des pistolets peut conduire les policiers à répondre à des accusations d'homicide involontaire," a dit le juge.

Le juge a dit qu'il ferait preuve de clémence à l'égard de Dubois parce qu'il a passé plusieurs semaines à l'hôpital après avoir été atteint dans le dos par un projectile tiré par la Sûreté provinciale. Finalement, Dubois a écopé d'une amende de \$50 et a reçu ordre de déposer un cautionnement de \$200 comme garantie d'observer la paix pendant une année.

D'autre part, en Cour supérieure, l'hon. juge J.-O. Boulanger a critiqué l'agent montréalais J. Chaput pour avoir fait preuve de "rudesse" dans le cas d'Adrien Goyette, qui a eu la mâchoire fracturée au cours d'une bagarre survenue dans une boîte de nuit.

Le juge a dit que le policier a perdu la tête et s'est lancé dans la bataille. Il n'y a aucune excuse pour un tel abus de la force, a-t-il ajouté.

Goyette s'est vu accorder la somme de \$1,500 en dédommagements dans une poursuite qu'il avait intentée contre la ville et l'agent de police.

Beria admet avoir comploté et subira un procès sous ce chef

MOSCOU, 17 — (PAF) — Le gouvernement soviétique annonce aujourd'hui que Laurent-Paul Beria a admis avoir comploté contre l'Etat et qu'il subira son procès sous ce chef, en compagnie de six hautes personnalités du réseau de police qu'il a dirigé durant 15 ans.

La déclaration officielle, publiée dans le journal officiel du gouvernement, les Izvestia, dit que le procureur de l'Etat soviétique a complété le dossier contre Beria, qui semblait le principal collaborateur du premier ministre Georges Malenkov, jusqu'à son arrestation, le 26 juin.

Radio-Moscou annonce que les sept accusés subiront leur procès lors d'une session spéciale de la Cour Suprême des Soviets. Elle ne mentionne pas de date.

Le communiqué du gouvernement dit que Beria et ses associés ont tenté d'utiliser "les organismes du ministère de l'Intérieur contre le parti communiste et le gouvernement de l'U.R.S.S., dans l'intérêt du capital étranger pour s'emparer du pouvoir et liquider le régime soviétique des ouvriers et des paysans, en vue de restaurer le capitalisme et d'assurer la suprématie à la bourgeoisie".

Beria, qui a dirigé l'activité de la police de 1938 jusqu'à son arrestation, a été premier vice-premier-ministre et ministre de l'Intérieur à l'avènement de Malenkov. Le ministère de l'Intérieur régit la police, le contre-espionnage et les activités connexes.

Le communiqué dit que Beria et ses associés "ont admis leur culpabilité dans la commission de plusieurs des plus graves crimes contre l'Etat". Il affirme que l'ancien chef de la police subira son procès sous des accusations de haute trahison, de complot contre le régime et d'activité anti-révolutionnaire.

Des accusations semblables sont portées contre six autres accusés, identifiés comme étant:

V. N. Merkulov, ancien ministre de la Sécurité d'Etat et bras droit pendant longtemps de Beria;

V.-G. Dekanozov et S.-A. Goglidze, tous deux anciens ministres de l'Intérieur en Géorgie, patrie de Staline et de Beria;

P.-Y. Vlodzimisky, qualifié d'ancien chef d'enquête de la MVD (police secrète) "sur les affaires par-

ticulièrement importantes de l'U.R.S.S."

B.-Z. Kobulov, ancien sous-ministre de l'Intérieur de l'Union soviétique, qui avait rempli des fonctions semblables dans l'administration de la Géorgie.

A Washington, de hautes personnalités américaines se disent surprises de voir que le Kremlin remet l'affaire Beria en vedette au moment où semble imminente une conférence quadripartite des ministres des Affaires étrangères. Le moment

(suite à la page 4)

Hold-up de \$1,200

Un bandit solitaire a perpétré un vol à main armée de près de \$1,200, hier soir, à la Pointe St-Charles. Ce délit fut commis au Short Stop Snack Bar, 1465, rue Wellington, vers 8 heures.

Selon le lieutenant Emile Brabant du poste No 9, le gunman a fait irruption dans l'établissement alors que le propriétaire, M. Johnny Swedirski, était seul avec son épouse. L'apache un homme de 30 à 35 ans, vêtu d'un imperméable noir pointa un revolver noir de gros calibre (apparemment un '45), en disant aux époux Swedirski: "Ne bougez pas".

L'inconnu passa ensuite à l'intérieur du comptoir et se dirigea vers un bureau réservé à la vente des billets de tramway. Il s'y empara d'une somme d'environ \$1,000 en argent et de billets de tramways pour une valeur totale de \$125.

Puis, non content d'avoir recueilli cet argent, le bandit s'est ensuite dirigé vers le tiroir-caisse pour y dérober environ \$55 en argent. Il prit ensuite la poudre d'escampote.

Il s'agit d'un homme de petite taille (environ 5 pi. 3 pouces). Il portait des lunettes fumées au moment du hold-up.

Les sergents-détectives Arthur Gloux et Roméo Massé se sont rendus subséquemment sur les lieux pour y faire enquête.

Les bills 19 et 20 seront étudiés en janvier seulement

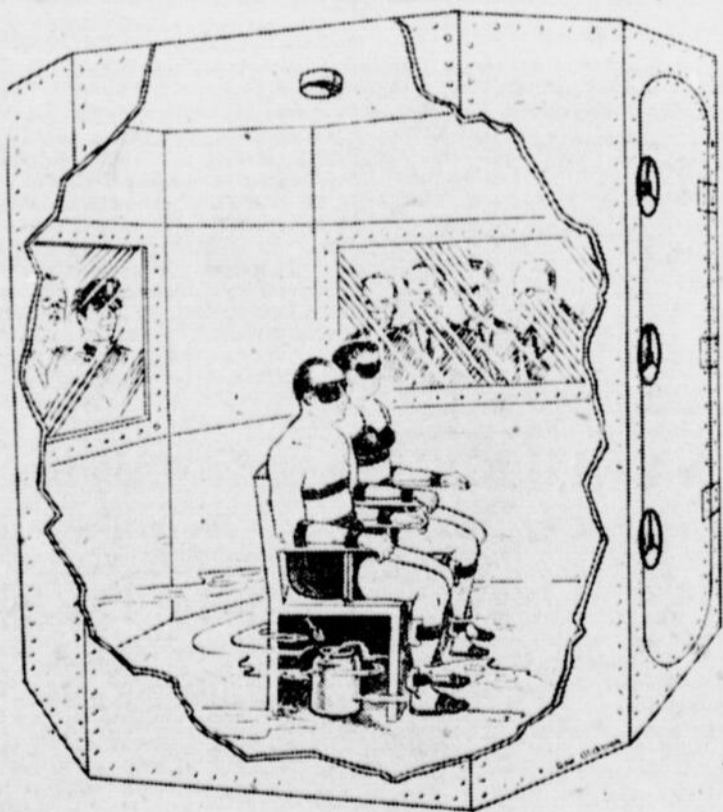
QUEBEC, 17. (PCF)—Le premier ministre Duplessis a déclaré hier à l'Assemblée législative, que deux bills controversés touchant les problèmes ouvriers ne seront pas étudiés avant janvier, à moins que l'Assemblée siège la semaine prochaine.

M. Duplessis parlait des bills 19 et 20, qui priveraient automatiquement de leur certification les syndicats dont les organisateurs adhèrent au communisme ou dont les organisateurs menacent de déclencher ou ordonnent une grève dans les services publics.

En réponse à une question du chef libéral, M. Georges Lapalme, le premier ministre a déclaré:

"Suivant notre coutume, nous avons consulté les spécialistes du Conseil supérieur du Travail. Si nous ne siégeons pas la semaine pro-

(Suite à la page 4)



LES ASSASSINS DU JEUNE BOBBY GREENLEASE paieront leur crime à la société à minuit, vendredi, dans la chambre de la mort de la prison d'Etat du Missouri. Le dessin ci-dessus, fait par l'artiste Don Glickman, démontre comment mourront Carl Austin Hall et son amie, Mme Heady, tous deux trouvés coupables de l'enlèvement et de la mort de l'enfant. Assis sur des chaises en métal, face à la porte verrouillée par laquelle ils entrèrent, les deux complices seront aphyxiés à mort par le gaz. Des représentants de l'autorité et trois journalistes observeront la scène par les deux fenêtres d'observation installées à cet effet. Quinze minutes après le début de l'exécution, un médecin pénétrera dans la chambre mortelle pour constater le décès. Les deux condamnés porteront le moins de vêtements possible afin d'empêcher que des fumées s'y infiltrent et menacent la vie de ceux qui entreront après dans la chambre. Un éventail au plafond attire les fumées du poison vers l'extérieur. A la prison de Jefferson, les condamnés portent de petits masques sur leurs yeux.

Un second Noël dans le coma pour la petite Lise Dagenais?

Le temps de Noël est une époque joyeuse pour tout le monde, mais pour la deuxième année, au foyer de la famille Dagenais, à Ville St-Michel, en banlieue de Montréal, c'est la tristesse qui règne au lieu de la joie.

Depuis un accident d'automobile survenu le 13 novembre 1952 l'inquiétude et la peine ne cessent de se manifester au foyer de la petite Lise Dagenais âgée de 10 ans. A cette époque Lise, grièvement blessée a sombré dans le coma. Elle n'a jamais repris ses sens.

Contrairement aux autres familles qui comptent avec joie les jours qui les séparent de la Noël, M. et Mme Marcel Dagenais et leurs cinq autres enfants ne cessent de prier pour que leur petite Lise revienne normale comme tous les autres enfants.

Petite "espiègle", comme la décrivait sa mère à l'âge de neuf ans, la personnalité de cette fillette est partie dans le néant quand elle a subi une fracture du crâne et de graves blessures au cerveau. Le conducteur du taxi dans lequel la petite Lise voyageait a perdu la vie.

Les médecins ont vainement tenté à de multiples reprises de l'extraire de son coma. Sa figure ne change jamais si ce n'est qu'on y aperçoit parfois une larme et de légers mouvements des lèvres et d'un oeil. La

petite donne à peine signe de vie. Mme Dagenais a dit que personne semble savoir ce qui peut provoquer ces larmes.

Pendant de longs mois la petite a été nourrie au moyen de tubes à l'hôpital. Maintenant, elle peut avaler de très légères portions de conserves pour bébés. A l'hôpital, une autorité a dit à Mme Dagenais que la fillette peut se remettre éventuellement.

La mère a dit que l'an dernier la famille avait espéré que Lise se rétablirait pour Noël. Les membres de la famille ne pouvaient pas croire qu'elle serait encore inconsciente pour le jour de Noël qui s'en vient.

Mme Dagenais espère-t-elle que Lise redeviendra la petite espiègle qu'elle a connue?

"Oui", dit-elle. "Nous ne cessons jamais de prier et d'espérer

Nous n'avons aucun programme spécial pour Noël. Ce sera comme l'an dernier. Nous déposerons un petit arbre de Noël dans sa chambre ainsi qu'une petite crèche. Nous lui donnerons une nouvelle poupée et un petit oursin mais elle ne les verra pas. Elle ne saura même pas qu'ils sont à ses côtés."



Lise DAGENAIS

"Le projet de métro ne doit pas paralyser les améliorations de surface"

(M. Emile Pigeon)

Le conseiller municipal Emile Pigeon a fait une déclaration, ce matin, à l'hôtel de ville, dans laquelle il se dit favorable à la construction d'un métro ainsi qu'à la tenue d'un referendum sur la réalisation de ce projet, mais il explique par ailleurs que les pourparlers au sujet de ce grand projet ne doivent pas paralyser les autres améliorations de surface qui s'imposent.

M. Pigeon a expliqué que, pour sa part, il s'était prononcé contre la résolution soumise au conseil, ces jours derniers, pour réclamer la tenue d'un referendum sur ce projet, parce qu'il considère que, pour juger en toute connaissance de cause, le conseil doit attendre d'avoir devant lui le rapport du comité exécutif sur ce projet.

M. Pigeon a ajouté qu'il favorise en principe, la construction d'un

métro ne doivent pas tout paralyser à cause de ce projet.

Explique M. Pigeon: "La question du métro contribue à paralyser tous les grands travaux municipaux qui peuvent être effectués en surface, en vue de décongestionner la circulation, tel l'élargissement de la rue Sherbrooke, de la rue Union à la rue Saint-Denis; le tunnel de la rue Berri, l'ouverture de la rue de Montigny, de Saint-Denis à Bleury; l'ouverture de la rue Burnside, la construction du boulevard métropolitain et d'une autostrade, la construction d'autres tunnels sous la rue Sherbrooke; enfin, le parachèvement des travaux de la rue Dorchester, de Guy à De Lorimier."

Béria admet...

(Suite de la page 3)

sen ble particulièrement insolite, disent-elles, puisque Beria est accusé d'avoir comploté pour transformer la Russie en Etat capitaliste avec l'aide d'alliés "impérialistes".

La nouvelle la plus étonnante contenue dans la déclaration de Moscou semble être celle de l'arrestation et de la mise en accusation de Merkulov, qui, pendant des années, a été le premier collaborateur de Beria dans les affaires soviétiques de police et d'espionnage. Aucune nouvelle antérieure ne laissait entendre qu'il avait été démis de ses hautes fonctions de ministre de la Sécurité d'Etat.

Votre appareil de TV pourra capter l'image en couleur

Les appareils de télévision à écran ordinaire pour le noir et blanc pourront capter les programmes de télévision en couleurs, contrairement à ce que l'on avait d'abord pensé. C'est ce qu'a déclaré

Nominations synodales

Par décrets synodaux, du 9 décembre, son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, comme l'indique la Semaine Religieuse de Montréal, a nommé examinateurs synodaux, MM. Roland Fournier, Hormisdas Boudreau, Irénée Sauvée et Roland Duchamel, tous prêtres de Saint-Sulpice; les abbés Alexander et Roger, Jacques Demers et Norbert Lacoste.

Il a nommé juges synodaux: MM. les chanoines Raoul Drouin, Jacques de Martigny, Jacques Papineau et Gerald-Emmett Carter; M. l'abbé William Byrd; les RR. PP. Georges Van Belleghem, S.J., et Jean Durand, C.S.C.

Il a aussi nommé curés consultants: Mgr Eudore Charbonneau, P.D., Mgr Ernest Labelle, P.D., Mgr Martin Reid, P.D., Mgr Donat Godin, P.D.; les abbés Paul-Emile Gauthier et Augustin Lemay.

Message du Saint-Père à l'occasion du Synode

Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger avait adressé le télégramme suivant au Saint-Père, à l'occasion du Synode diocésain, tenu le 9 décembre dernier:

"Sa Sainteté Pie XII, Cité du Vatican.

Cardinal-archevêque, évêques auxiliaires, chapitre, prélats, clergé réunis en Synode diocésain, 9 décembre 1953, expriment Votre Sainteté, hommages, respect filial et vive affection, implorant bénédiction.

Paul-Emile cardinal LEGER, archevêque de Montréal".

Voici le texte du message-réponse, reçu du Vatican:

"Cité du Vatican, 12 décembre 1953.

Cardinal Léger, Montréal, Québec.

Sa Sainteté invoquant tout coeur abondantes lumières sur Synode diocésain envoie paternellement Votre Eminence tous participants bénédiction apostolique implorée.

MONTINI, pro-secrétaire".

aux membres de l'Institut des Ingénieurs du Canada, hier soir, le Dr George Brown et M. Cyril-N. Hoyler, R.C.A. Ils avaient intitulé leur causerie: "La télévision en couleurs compatibles".

Les premiers essais en couleurs en télévision ont nécessité des appareils spéciaux mais les systèmes compatibles, rendent possible de capter la couleur sur des appareils à écran ordinaire pour noir et blanc, a dit le Dr Brown.

Les trois couleurs de base dans le spectre sont le rouge, le bleu et le jaune et les combinaisons de ces couleurs en petits points à travers l'écran produisent les images en couleurs.

L'oeil humain mesure le détail par la clarté plutôt que par la qualité de la couleur. De sorte que la télévision compatible va employer une couleur monotone verte d'une grande clarté pour les petits détails, a-t-il dit.

Une démonstration d'un appareil de télévision en couleur a été faite par M. Hoyler, qui comprenait la séparation de la lumière et une exhibition du principe du tube pour les ombres.

De Londres au Cap en 12 h. et 25 m.

LE CAP, 17.—(Reuters f)—Un bombardier réacteur britannique Canberra s'est aujourd'hui rendu de Londres au Cap en 12 heures et 25 minutes. Le record précédent de cette envolée était de 21 heures et 31 1/2 minutes.

On a fait coïncider cette envolée de 6.000 milles avec la célébration du jubilé d'or de la première envolée aérienne, par les frères Orville et Wilbur Wright, à Kitty-Hawk, Caroline du Nord, le 17 décembre 1903.

L'avion était piloté par le commandant d'escadron George-G. Petty, 37 ans. Petty était accompagné de deux navigateurs.

Le Canberra détient déjà 11 records mondiaux de vitesse.

Petty et ses navigateurs retourneront en Angleterre dans un bombardier Hastings conduit à Capetown par un autre équipage de trois hommes. L'équipage reposé tentera d'établir un autre record de vitesse dans l'envolée de retour à bord du Canberra.

L'Aéroclub royal garde le temps pour ces deux tentatives de record.

Convocations

Femmes propriétaires — 3939, rue St-Denis, 3 h. p.m. Réunion de la Ligue des femmes propriétaires, sous la présidence de Mlle Irène Joly

Club Kiwanis de Montréal—Girl's Cottage School à St-Bruno, 3 h. p.m. Fête de Noël. Tous les membres sont invités.

Ambulance St-Jean — Hôtel de ville, 5 h. 15. Le maire de Montréal présentera à neuf officiers de la Division 50 de l'Ambulance St-Jean, qui a gagné cette année le trophée George Wright, des bagues commémoratives.

Adoration nocturne—Chapelle du Sacré-Coeur, église Notre-Dame, 8 h 30 p.m. Son Em. le cardinal Léger présidera la réception d'une cinquantaine de nouveaux membres de l'Adoration nocturne. Heure sainte et messe. Tous les membres, leurs familles et amis, sont instamment priés d'assister.

Soc. St-Jean-Baptiste, (section St-Pierre-aux-Liens)—Académie Desrosiers, 427, 2e avenue, Ville St-Pierre, 8 h. 30 p.m. Grande soirée des fêtes; films documentaires et goûter. Les dames sont invitées.

Mort accidentelle

Un jury, sous la présidence du coroner A.-B. Clément, M.D., a rendu ce matin un verdict de mort accidentelle dans le cas de la mort du Dr Henri Lemieux, 33 ans, 459, avenue Champagneur, tué, le 26 novembre dernier lorsqu'il fut victime d'une collision d'automobile survenue à l'angle de la rue Prince-Arthur et l'avenue des Pins.

Les membres de l'escouade municipale des homicides est encore à la recherche du conducteur de l'auto qui heurta la victime et causa son décès survenue quelques heures après cette tragédie.

Il est possible qu'en dépit du verdict rendu, il se produise d'autres développements dans ce cas.

Système canadien...

(suite de la 1ère page)

avion en vol d'un projectile téléguidé, fabriqué au Canada. 2. Le perfectionnement d'un masque à gaz qui ne s'embuera pas par les plus grands froids et spécialement destiné aux opérations militaires dans le Grand Nord.

3. Le perfectionnement d'une cloche sous-marine, pouvant se déplacer d'elle-même, pour travaux sous-marins.

Le projectil téléguidé est perfectionné par le CRD à la demande du CARC. Il a subi ses premières épreuves durant l'été.

M. O.-Solandt, président du Conseil, dit que les détails restent secrets du lancement de ce projectil. Toutefois, il révèle que les épreuves ont été conduites près de Winchester, Ont., 35 milles au sud-est d'Ottawa.

Durant l'année, les spécialistes du CRD ont retrouvé des reliques provenant de trois expéditions à l'île d'Ellesmere, la grande masse de terre la plus au nord de l'Amérique. Ces reliques provenaient des expéditions arctiques de sir Georges Nares, 1875-76; de l'amiral R. E. Peary, 1907 et de l'explorateur Golfréd Hansen, 1920.

Les bills 19 et 20...

(Suite de la page 3)

chaîne, je ne crois pas que la question soit étudiée avant janvier."

On a officiellement annoncé hier que les deux bills ont été étudiés par le Conseil du Travail, qui compte 30 membres, et qu'un rapport a été remis au ministre du Travail, l'hon. Antonio Barrette.

Il appert donc que les mesures ne seront pas discutées avant janvier, car on croit généralement que la session sera ajournée cette semaine jusqu'au 12 janvier.

"Don" à l'Etat

MOSCOU — Le régime communiste s'efforce de propager dans le monde paysan un mouvement "spontané" dont le mot d'ordre serait de faire don à l'Etat du dixième de tous les produits récoltés.

Il s'agit d'un nouveauimpôt s'ajoutant aux autres de caractère obligatoire ou "volontaire".



M. Emile PIGEON

métro, comme mesure pour améliorer les conditions de la circulation et du transport des masses, mais qu'il trouve plus sage d'attendre d'avoir le rapport de l'exécutif pour se prononcer sur l'opportunité d'entreprendre une dépense aussi considérable que celle de la construction d'un métro.

Cependant, M. Pigeon estime que les pourparlers au sujet de ce grand projet contribuent à faire retarder la réalisation d'autres projets d'amélioration à la surface, et il considère que les autorités municipa-

Nos PARLEMENTAIRES à l'action



(par DOSTALER O'LEARY)

QUEBEC, 17 — La Chambre a presque entièrement consacré la journée d'hier aux problèmes du logement. Il ne reste plus que quelques lois à l'ordre du jour et c'est, au plus tard, demain que députés et conseillers législatifs quitteront la Capitale pour les vacances de Noël.

Depuis deux jours, les débats sont généralement calmes. Noël fait déjà sentir ses effets pacifiants. La plus grande cordialité n'a cessé de régner. Il y eut échange de bons mots et, plus d'une fois, la Chambre se détendait dans un rire général provoqué par l'une ou l'autre réponse ou interruption. A un moment, M. Lapalme eut même un lapsus lorsqu'en parlant de M. Marier il dit "le chef de l'opposition".

au début de l'après-midi, il y eut, cependant, quelques remous à la suite du rejet de deux amendements successifs présentés par l'opposition à la loi électorale. Le président avait déclaré ces deux amendements hors-d'ordre pour vice de forme: le premier, présenté par le député du comté de Québec, M. Jean Jacques Bédard proposait que la loi soit renvoyée en comité plénier avec instruction d'y ajouter une clause stipulant que les listes électorales seraient préparées par deux électeurs. Quant au second, de M. Jean-Paul Noël, député de Jeanne-Mance, il demandait que les candidats aient droit à deux représentants chacun le jour du vote. Les libéraux en appelèrent à la Chambre des décisions de M. Taché: celles-ci furent maintenues, dans le premier cas, par un vote de 56 à 20 et dans le second de 55 à 21. La loi, malgré le rejet des amendements libéraux, fut cependant adoptée à l'unanimité.

Le gouvernement présentait deux lois destinées à aider à la solution de la crise du logement. La première avait pour but de permettre aux entreprises de prêter à ceux de leurs employés qui veulent se construire des maisons sous l'empire de la loi générale de l'habitation votée en 1948. D'après cette loi, le gouvernement rembourse à l'emprunteur une partie de l'intérêt exigé par la compagnie prêteuse de manière à ce que l'intérêt total qu'il a à payer ne dépasse pas trois pour cent. Le premier ministre insista sur la portée sociale de cette nouvelle loi qui apporte aux petits employés une aide considérable en la matière: il ne s'agit pas de se substituer à l'un ou à l'autre, à l'employeur ou l'employé, mais d'une collaboration effective de l'Etat à la multiplication des petites propriétés personnelles.

DESIR SINCERE

Le chef de l'Opposition M. Lapalme assure le premier ministre du désir sincère de l'Opposition de répondre à l'offre de collaboration qu'il lui a faite; l'Opposition l'a prouvé jusqu'ici, puisqu'il est arrivé que l'on a, en une seule journée, adopté jusqu'à onze lois. Cette collaboration, elle est prête à la continuer chaque fois qu'elle jugera que les lois ministérielles peuvent servir à l'amélioration des conditions sociales du peuple de la province. Dans le cas présent, où il s'agit de fournir une chance de plus à un citoyen de devenir propriétaire, le chef de l'Opposition n'a aucune hésitation; il partage l'avis du premier ministre quand il dit qu'il ne s'agit pas, même en cette période de Noël, de donner des maisons mais d'aider les gens à devenir propriétaires. L'Opposition votera donc en faveur de cette loi. Quant à M. Marier, il ne dit que quelques mots pour appuyer les paroles du chef de son parti, insistant sur le fait que les libéraux approuvent la loi parce qu'il s'agit bien d'une mesure pour aider les employés. Les 79 députés présents en Chambre votèrent donc en faveur de cette loi.

\$15,000,000

La seconde loi donna lieu à une discussion plus longue; mais en fin de journée, le vote de principe fut unanime. Ici, le gouvernement

demande à la Chambre de mettre à sa disposition une nouvelle somme de quinze millions pour continuer son aide à la construction de maisons d'un ou de deux logements. Cette fois, cependant, la loi contient une clause nouvelle: il s'agit de permettre au gouvernement de décider, par simple arrêté ministériel, d'aider à la construction de maisons à plus de deux logis lorsqu'il le jugera à propos en raison de circonstances particulières et, toujours, pour aider à la solution du problème du logement. A des questions de MM. Lapalme et Marier, M. Duplessis dit qu'il s'agissait, en l'occurrence, d'une expérience à tenter: il assura l'Opposition que le gouvernement veillerait à ce qu'il n'y ait aucune spéculation et si profits il y a, ces profits serviront à diminuer le coût du loyer. M. Duplessis spécifia que cette expérience aurait lieu à Trois-Rivières insistant sur le fait qu'il s'agissait bien de la construction d'appartements à prix modiques.

La discussion porta ensuite sur des questions de détails. A. M. Duplessis, qui disait qu'avec ces \$15 millions, la somme totale mise à la disposition des gens qui veulent se construire atteindrait \$55 millions, M. Cournoyer demanda combien le gouvernement dépensait chaque année pour payer la différence entre l'intérêt garanti (3 pour cent) et l'intérêt effectif: le premier ministre fixe à 339 455,785 la somme totale des engagements du gouvernement jusqu'ici; il est difficile de faire une moyenne annuelle avec exactitude, car le nombre de prêts augmente chaque année. Jusqu'ici, il s'est construit, sous l'empire de la loi, 16 371 maisons à logement unique et 3 286 maisons à deux logements, ce qui fait un total de 22 943 logements. Ces maisons logent déjà plus de 100,000 personnes. Leur valeur totale est actuellement de \$177,000,000 environ. Le gouvernement a versé pour payer la différence d'intérêt dans chaque cas une moyenne de \$1,985. A une autre question de M. Lapalme, M. Duplessis répond qu'il s'est construit de ces maisons dans toute la province.

LES PETITS CENTRES

L'opposition, par la voix de M. Marier d'abord, voudrait que la loi prévienne la construction de maisons dans les petits centres: jusqu'ici, on s'est uniquement confiné dans les grandes villes. Il voudrait aussi que l'on permette à un propriétaire de vendre sa maison et que le nouvel acquéreur puisse bénéficier des mêmes avantages pécuniaires que celui qui l'a fait construire. M. Duplessis pense que cette permission ouvrirait la porte à la spéculation. M. Marier demande aussi pourquoi la loi ne permet pas à ceux qui le désirent d'emprunter de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Le premier ministre répond que cette société prête à un taux trop élevé, que c'est une institution du gouvernement fédéral et que le gouvernement n'a pas l'intention de faire des cadeaux à un organisme relevant d'un gouvernement qui cherche à affamer les provinces en prenant pour lui 77 pour cent de tous les impôts n'en laissant que 13 aux provinces.

M. Bélanger, de Lévis, et M. Ledoux, de Shefford, abondèrent dans le sens de M. Marier. M. Ledoux ajoute que l'argent versé par le gouvernement est un cadeau fait à l'ouvrier et celui qui se construit et non pas à la compagnie qui prête. Il ne voit pas pourquoi on élimine la Société centrale d'hypothèques. A ses premières réponses à cet argument, M. Duplessis ajoute que cette société ne paye pas d'impôts dans la province, alors que les compagnies autorisées par la loi à prêter, en tant qu'elles, avant le vote, M. Marier tentent à dire qu'il n'apprécie pas

beaucoup le fait de laisser au gouvernement le soin de décider où s'appliquera la loi. Cependant, cela ne l'empêche pas d'en approuver le principe.

La Chambre s'ajourna à cet après-midi à trois heures. Dans la soirée, siégèrent les comités des "bills" privés et publics. Devant ce comité parlementaire, pour la première fois une femme est venue plaider. Il s'agit de Mlle Marie-Claire Kirkland, fille du député libéral de Jacques-Cartier à l'Assemblée législative, le Dr C.-A. Kirkland. Mlle Kirkland s'opposait à un article du "bill" de Baie d'Urfé que défendait M. Viau, ancien candidat de l'Union Nationale contre présidant de Dr Kirkland: elle obtint un franc succès et gagna sa cause sur tous les points. Le premier ministre dit même en souriant en s'adressant au Dr Kirkland: "Mais elle parle mieux que son père!" Avant de se retirer, Mlle Kirkland remercia le premier ministre. Signalons parmi les "bills" adoptés, celui de la ville de Sherbrooke.

Comme la Chambre, le Conseil législatif siégea toute la journée, soit en séance régulière, soit en comité. Le Conseil consacra sa séance régulière à la discussion de la loi contre la margarine. On servit de part et d'autre des arguments semblables à ceux qui avaient prévalu en Chambre des députés. La séance fut ajournée par M. Elysée Thériault. Le Conseil siége ce matin en séance plénière à 11 h. et la Chambre, en comité, à 10 h. 30.



MAIS OU EST DONC MAMAN? — Ce bambin n'est pas du tout impressionné par le bon vieux Père Noël, mais plutôt il semble très occupé à savoir ce qu'il est advenu de son papa et de sa maman. Cette photo fut prise au gala de Noël annuel offert par la direction de l'hôtel Mont-Royal aux enfants des employés de l'hôtel. La grande salle Sheraton de l'hôtel était remplie à capacité pour l'événement, qui fut marqué par la distribution de cadeaux à tous les enfants, d'un programme de divertissements et d'une parade géante à travers le grand hall de l'hôtel. On voit ici le Père Noël, avec à sa droite, Mlle June Hutsell, une des organisatrices de la parade, et à sa gauche, son épouse la Mère Noël.

L'Otan se prononce en faveur du réarmement

PARIS, 17. — (P.A.F.) — Les 14 nations du Conseil du Traité de l'Atlantique-Nord ont donné leur appui aux trois grandes puissances occidentales dans leur prochaine tentative à Berlin pour convaincre l'Union soviétique d'adopter une attitude plus conciliante.

Mais, comme elles ne croient pas que ce soit possible, elles se sont prononcées en faveur de continuer le réarmement à long terme, en donnant une importance spéciale aux armes nucléaires et autres armes nouvelles que les Américains ont promis de tenter de partager avec elles.

Le Conseil a approuvé l'initiative du président Eisenhower de soumettre aux Nations Unies son plan de pool atomique. Ce plan vise "à développer et à accélérer l'usage pacifique de l'énergie atomique et à grouper les puissances principales impliquées afin de chercher une solution au problème des armements atomiques."

Comme il l'a fait à des séances précédentes, le Conseil a exprimé son appui au projet d'une armée de six nations en vertu de la Communauté de défense européenne.

"Dans les cadres mobiles de la communauté atlantique", dit le conseil, "l'institution de la Communauté de défense européenne, comprenant une contribution allemande, demeure un objectif essen-

tiel pour consolider la puissance défensive de l'alliance."

Le ministre français des Affaires étrangères, M. Georges Bidault, président actuel du conseil, a terminé la conférence de trois jours en refusant de répondre publiquement aux déclarations de M. John Foster Dulles par lesquelles le secrétaire d'Etat américain a tenté d'inciter les Français à ratifier le plan d'une armée européenne.

Dans son communiqué final, le conseil déclare qu'il "a bien accueilli les démarches faites par les gouvernements de France, du Royaume-Uni et des Etats-Unis dans leur récent échange de notes avec le gouvernement soviétique pour la tenue prochaine d'une réunion des ministres des Affaires étrangères des Quatre Grands à Berlin".

"Le conseil en est venu à la conclusion qu'il n'y avait aucune preuve d'un changement dans les objectifs ultimes des Soviétiques et que la désintégration de l'alliance atlantique demeurerait un des principaux buts soviétiques", dit le communiqué.

La session a été la plus ouverte que le conseil ait jamais tenue. Ce qui paraissait devoir être, au premier abord, une session calme a pris une tournure différente lundi lorsque M. Dulles a déclaré à une conférence de presse que les Etats-Unis devraient réviser leur politique si le projet d'armée européenne

ne n'était pas ratifié. Pour les Européens, cela signifiait le retrait des troupes américaines en Europe.

Le jubilé d'or de l'aviation

KITTY-HAWK, C.N., 17. (P.A.F.) — L'aviation célèbre aujourd'hui son jubilé d'or dans le monde entier, mais particulièrement à Kitty-Hawk, C.N., où elle a vu le jour.

Les vieux amis des frères Wright, des étudiants-aviateurs des premiers jours, des parents, et les citoyens de la Caroline qui ont connu les inventeurs, se sont réunis pour rendre hommage à Orville et Wilbur Wright, les fabricants de bicyclettes de Dayton, Ohio, qui s'étaient rendus à Kitty-Hawk pour y trouver des vents favorables et assez forts.

D'autres groupes, en d'autres villes et d'autres pays, ont préparé des réunions du même genre.

A Washington, les hommes de science qui se consacrent à l'aviation, se sont réunis pour entendre le pionnier Glenn L. Martin prononcer sa "conférence Wright" annuelle.

Ce soir, le président Eisenhower se joindra à 1,200 hommes et femmes pour honorer la mémoire des deux inventeurs lors d'un grand banquet.



M. J.-O. ASSELIN, président du comité exécutif de la ville de Montréal et de la Commission métropolitaine, a reçu la médaille du couronnement de Sa Majesté la reine Elisabeth II en sa qualité de commandant honoraire de l'escadrille de chasse 438 "Cité de Montréal", la seule escadrille canadienne-française du CARC. La médaille et le parchemin l'accompagnant lui ont été remis à l'hôtel de ville par des officiers de l'escadrille, dont le fils du président, le sous-lieut. d'aviation E.-T. Asselin, conseiller municipal, fait aussi partie. Ci-dessus, on remarque, de g. à d., le sous-lieut. d'aviation Asselin; le lieutenant de section Gabriel Langlais; le chef d'escadrille Arthur Brunet; le président Asselin, civil à détenir le rang de commandant d'escadre honoraire dans l'aviation canadienne; le sous-lieut. d'aviation Stephen Slinn et le commandant d'escadre Guy Valois, commandant de l'escadrille "Cité de Montréal".

A travers le monde

THOROLD, Ont., 17. (PCI).—La police provinciale de l'Ontario a dit hier qu'elle a éclairci le mystère des vêtements tachés de sang, découverts il y a environ deux semaines près du canal Welland. Il s'agit des vêtements d'une femme de Thorold qui s'est enfuie, presque nue, après avoir été victime de voies de fait dans la banlieue de cette municipalité située à 10 milles à l'ouest de Niagara-Falls.

QUEBEC, 17. (PCI).—Gratien Paquin, 32 ans, de Montréal, a été condamné hier à trois ans de pénitencier en marge d'un vol de \$8,000 commis le 9 juillet dans un restaurant de Laurier-Station. Trois autres Montréalais ont aussi été accusés au sujet de cette affaire. Roméo St-Germain, 38 ans, attend le prononcé de sa sentence. Georges Dubois et Edward Quinn subiront leur procès plus tard.

OTTAWA, 17. — (PCI) — On a appris hier que le gouvernement projette de faire du ministère de la Production de la défense un rouage permanent de son administration. Ce ministère a été provisoirement créé en 1951 lorsque le Canada a entrepris un programme de défense de trois ans au coût de \$5,000,000,000. Il devait être dissous au printemps 1953.

LONDRES, 17. (PAF) — Radio-Moscou a annoncé hier soir que le premier ministre soviétique, M. Malenkov, a reçu hier M. Otto Grotewohl, premier ministre de l'Allemagne orientale. MM. V.-M. Molotov, ministre des Affaires étrangères d'URSS, N.-S. Krushchev, premier secrétaire du comité central du parti communiste, et V.-E. Semenov, haut commissaire soviétique en Allemagne, assistaient à la réunion, dont on n'a pas divulgué la nature.

WASHINGTON, 17. — (PCI) — Le président Eisenhower a déclaré hier à une conférence de presse que l'emploi de son surnom, "Ike", dans les manchettes de journaux, ne le froisse aucunement. Il a dit qu'il s'est fait appeler ainsi toute sa vie.

OTTAWA, 17. — (PCI) — Le ministre des Transports, M. Chevrier, a déclaré hier aux Communes qu'un certain nombre d'employés du Canadien National ont été mis à pied depuis quelques semaines par suite de la réduction des activités.

Déplacements de la gent étudiante durant les Fêtes

Des milliers d'étudiants et d'écoliers retournant dans leurs foyers pour Noël constitueront l'avan-garde des voyageurs durant la saison des Fêtes.

Les étudiants du collège militaire et de l'université Queen's de Kingston au nombre d'environ 300 arriveront à Montréal vendredi et samedi. Près de 900 de ces deux institutions quitteront Kingston pour Toronto par trains du Canadien National.

Un groupe de 55 écoliers d'Ottawa est attendu vendredi et un autre de 70 venant de Montfort quittera ce dernier endroit le 22 décembre pour Montréal.

Le même jour, 55 partiront du couvent St-Aimé de Sorel et 29 au Séminaire de St-Hyacinthe pour Montréal.

Un second groupe venant de Montfort et 37 jeunes filles du Couvent des Soeurs de la Providence à Ste-Elisabeth sont attendus à la Gare Centrale le 23.

Des étudiants du séminaire de Joliette, du collège St-Anselme de Rawdon, du collège St-Joseph et du Juvénat des Saints-Joseph de Berthierville, prendront le train à Joliette les 22 et 23 décembre pour le nord du Québec, Chicoutimi, Dolbeau et Hervey.

Vingt-cinq étudiants de l'école des Sœurs et Muets de Montréal partiront pour Moncton les 21 et 22 décembre et un autre groupe de 50 de la même institution se dirigeront vers les districts du Saguenay et du Lac St-Jean.



POUR LES NOUVEAUX CHAUFFEURS. — Le gouvernement provincial vient d'ouvrir un nouveau centre pour vérifier l'habileté de tous les citoyens qui feront la première demande de permis de conduire. Ce centre est sis au 6201 ouest, rue Sherbrooke, à l'angle de l'avenue Kensington. Ci-dessus, en haut à gauche, la salle d'enre-

gistrement; à droite, une auto de la police provinciale; photo du bas, à gauche, l'examen des chauffeurs, répondant à différentes questions et, à droite, le test pratique pour savoir si l'applicant possède réellement les connaissances rudimentaires de l'automobilisme. (Photo Roger Janelle—La Patrie)

Jeune diplômé accusé d'avoir assassiné ses parents pour \$100,000

NEW-YORK, 17. (PAF) — Un jeune diplômé de collège a été accusé aujourd'hui d'avoir assassiné ses parents, afin d'obtenir \$100,000, en mettant du poison dans leur champagne alors qu'ils buvaient à sa nouvelle position.

Cette cause a été considérée comme une affaire de suicide double ou de meurtre et de suicide pendant quatre mois — jusqu'à ce qu'une jeune fille décide de parler.

Le procureur de district, George B. De Luca, dit que Howard Fraden, 20 ans, sera accusé d'homicide à la suite de la mort de ses parents, le Dr William Fraden, 53, et sa femme, Shirley, 50 ans.

De Luca ajoute que le jeune Fraden et son ami, Dennis Wepman, 23 ans, un écrivain sans emploi, "avaient préparé le meurtre des parents de Fraden pendant quelque temps".

Wepman, qui fait également face à une accusation d'homicide, a fait une confession complète, mais Fraden n'a pas coopéré aussi bien, ajoute le procureur.

Fraden a été arrêté par des détectives mercredi dans sa chambre de \$200 par mois à l'hôtel fashionable St. Moritz.

De Luca dit que Fraden vivait dans le luxe depuis qu'il avait reçu l'héritage de ses parents, qu'il avait acheté une Rolls Royce pour \$18,000 et qu'il projetait de se rendre en Angleterre pour aller la chercher.

Wepman aurait révélé que Fraden avait mis du cyanure de potassium dans la bouche de ses parents, après que ceux-ci se furent écroulés en buvant le champagne empoisonné.

De Luca dit qu'il a également obtenu les renseignements suivants de Wepman :

Fraden, disant faussement à ses

parents qu'il avait trouvé du travail, leur donna le poison dans la soirée du 19 août dans leur appartement Parkchester, dans le Bronx.

Le fils, sans être vu de ses parents, mit le poison dans leur champagne et retourna ensuite à leurs côtés pour leur demander de boire à sa nouvelle position.

Wepman, qui a également profité de l'héritage du couple assassiné, se trouvait dans l'entrée de l'appartement, mais hors de vue, lorsque le crime fut commis. Le jeune Fraden le fit ensuite entrer pour assister à la mort de ses parents.

Le Dr Fraden, se trainant sur le plancher, regarda Wepman et lui demanda "qui êtes-vous?" Apparemment, Mme Fraden était morte à ce moment-là, mais son fils lui versa encore du cyanure de potassium dans la bouche, de même que dans celle de son père.

Le jeune Fraden et Wepman quittèrent la maison ensemble, emportant le verre du fils, qui ne contenait pas un poison, afin de le détruire.

Deux jours plus tard, ils retourneront ensemble sur les lieux pour "découvrir" les cadavres.

Toute l'affaire demeura un mystère jusqu'à ce que l'amie de Wepman se rendit auprès des autorités. Wepman lui avait révélé sa complicité, et elle commença à s'inquiéter du fait qu'elle savait qu'un crime avait été commis.

La jeune fille dont les autorités n'ont pas révélé le nom, a d'abord consulté un médecin au sujet de son problème, et celui-ci lui conseilla de tout révéler aux autorités. C'est ce qu'elle fit, et l'affaire fut mise à jour hier par l'arrestation de Wepman à son appartement. Il fit des aveux, et l'on arrêta ensuite Fraden.

Funérailles de M. Arthur Lapierre

Les funérailles de M. Arthur Lapierre, surintendant du transport à la compagnie de transport Provin-

cielle auront lieu demain matin à 10 h., en l'église Saint-Sixte, à Ville St-Laurent. M. Lapierre est décédé subitement à l'âge de 54 ans.

Originaire de Montréal, M. Lapierre entra au service de la compagnie d'autobus, en 1929, comme surveillant. Il se rendit à Sherbrooke, trois années plus tard, où il devint gérant de la firme Sherbrooke City Transit. Il revint à Montréal, en 1944, pour occuper la fonction de surintendant.

Le défunt laisse son épouse, née Germaine Poirier; un fils, Roland; et une fille, Mme Jacques Charbon. L'inhumation se fera au cimetière de Saint-Laurent.

**BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE**
MARION & MARION
Raymond A. Robic J.-Alfred Easton
1510, RUE DRUMMOND
MONTREAL

L'EAU révèle la vraie saveur du whisky

Faites subir l'épreuve de l'eau au Seagram "83". L'eau, claire ou gazeuse, fait ressortir la saveur naturelle et le bouquet du whisky.

Seagram's "83" Whisky Canadien

Servez Seagram en toute confiance

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
 est imprimée et publiée au No 180 est rue Ste-Catherine Montréal par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée Roland Dubois, Secrétaire-Tresorier Téléphone L'Anast 3121. Echange correspondant avec tous les différents services Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS

Edition du dimanche Canada 1 an	\$5.00
Edition quotidienne Canada 1 an	5.00
Edition quotidienne Canada 6 mois	2.75
Edition quotidienne Etats-Unis 1 an	6.00
Edition quotidienne Etats-Unis 6 mois	3.00
Edition du dimanche Etats-Unis 1 an	5.00

REPRESENTANTS
TORONTO, Ont.: Hugh Rose chambre 101, Edifice McKinnon 19, rue Melinda; Téléphone EMpire 4-1016.
ETATS-UNIS: Ralph R. Mulligan, 141 East 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y.; 35 East Wacker Drive Chicago 1, Ill.; 3045 East Grand Boulevard, Detroit 2, Mich.

MONTREAL, 17 DECEMBRE 1953

La loi contre la vitesse

par Roger DUHAMEL

Il se trouvera peu de gens pour ne pas applaudir au projet de loi soumis à l'Assemblée législative dans le but de sévir contre les maniaques de la vitesse. On établit de cette façon les normes auxquelles les automobilistes devront à l'avenir se conformer. Ce qui nous paraît particulièrement intéressant, c'est qu'on corrige une déplorable ambiguïté dont le résultat le plus net était de rendre inopérante l'application de la loi.

On sait en effet que l'une des peines prévues contre les chauffards consiste à leur enlever leur permis de conduire pour une période de temps déterminée. Depuis quelques mois, la plupart de nos juges ont eu sagement recours à cette méthode pour diminuer le nombre des accidents. L'inconvénient, c'est que le coupable pouvait fort bien reprendre le volant dès le lendemain. Le truc était très simple. Il avait perdu son permis de conducteur, il n'avait qu'à solliciter un permis de chauffeur! Et le tour était joué. La lettre tue et c'est l'esprit qui vivifie! Dans le cas présent, on contourne le texte de loi pour accomplir ce qui était prohibé. On s'étonne un peu que les législateurs aient mis autant de temps à s'en rendre compte et à apporter le correctif qui s'imposait.

A l'avenir, ce stratagème n'aura plus cours. Nous nous en félicitons. Il n'y avait qu'un point que nous jugeons répréhensible, c'était la rétroactivité de la loi. Cette clause a disparu, entraînant l'unanimité de l'opinion publique. Nous convenons volontiers que les automobilistes condamnés par le tribunal et qui se sont prévalus de la loi alors existante pour se procurer un nouveau permis de conduire ont témoigné de leur insigne mauvaise foi. Il nous reste pas moins vrai qu'ils ne violaient pas le texte de la loi, même s'ils se moquaient de l'intention du législateur. Pourquoi leur imputer à crime ce qu'on avait précédemment négligé de leur interdire?

Mieux vaut sans aucun doute effacer le passé et recommencer à neuf. La nouvelle loi visant à éliminer de la route les conducteurs imprudents recueille aisément l'approbation unanime de la population, parce qu'elle ne semble pas vouloir tirer vengeance des violateurs déjà condamnés. Nous ne l'écrivons pas à l'avantage de ces citoyens pour qui nous n'éprouvons aucune estime, mais simplement pour souligner les exigences fondamentales d'une saine démocratie.

Les mots qui vivent

— Quand et comment former la volonté? Dès la naissance de l'enfant, avant même qu'il n'agisse d'une façon raisonnée. "Faites céder l'enfant dès son jeune âge, dit l'Esprit-Saint, de crainte qu'il ne s'endurcisse". La première orientation de la volonté est d'autant plus importante qu'elle comporte des conséquences pour toute la vie de l'enfant. L'éducation de la volonté, la formation du coeur et du caractère, incombe donc aux parents d'abord et surtout.

PERE A. DE SAINT-FELIX, O.F.M. Cap.

Protection des enfants

C'est une erreur de croire que tous les criminels sont des gangsters chevronnés. Il se trouve au contraire parmi eux des gens, qu'on a accoutumé d'appeler des braves gens, mais dont l'irresponsabilité frise l'intention meurtrière. C'est peut-être employer de grands mots, mais dans les circonstances pénibles dont les journaux nous font la relation.

Un jeune ménage décide de se rendre au village voisin. Il n'y a rien à dépréhensible en soi. Ce qui l'est davantage, c'est qu'il laisse au foyer, sans aucune surveillance, deux bébés âgés respectivement d'un an et de deux ans. Ces poupons ne sont pas en mesure, on l'imagine aisément, de s'occuper de leurs propres aînés. Aussi crier-ils à fendre l'âme pour obtenir le secours indispensable qui leur est dû.

Le cas vient de se présenter à Châteauguay. Grâce à des voisins apitoyés, la police est aussitôt intervenue et a dirigé les pauvres petits dans une garderie où des personnes responsables ont su s'en occuper. Ces enfants se trouvaient dans un logis sans feu. On devine facilement leur détresse, même s'ils ne sont pas en âge de se rendre compte de l'indignité de leurs parents.

Le mot d'indignité est le seul qui convienne. On n'abandonne pas des petits êtres dans une maison sans aucune gardienne. Nous voulons bien croire, sans le savoir, que les parents sont d'honnêtes gens et qu'ils n'ont eu en vue que de se distraire, ce qui est tout à fait naturel. Ce qui l'est moins, c'est qu'ils ne comprennent pas le rôle qui leur est dévolu et qu'ils risquent inconsidérément le bien-être et même la vie de leurs enfants. S'ils souhaitaient continuer de mener une existence facile, ils n'avaient qu'à ne pas se marier. Ces peccés n'ont pas demandé à vivre.

Voilà un cas particulier et individuel. Il peut fort bien se reproduire. C'est ce qui confère, à la période des fêtes, une actualité saisissante aux avertissements de M. Hilaire Beauregard, de la Sécurité provinciale: « Selon toute probabilité, nous allons recommencer cette triste période de l'année marquée de nombreuses hécatombes d'enfants, attribuables à la négligence de parents qui laissent le loois sans gardien... Je tiens à prévenir les parents de ne pas quitter leur logis et leurs enfants sans prendre les précautions voulues pour éviter des tragédies. Sinon, nous serons forcés de servir ».

C'est le bon sens même. S'il ne suffit pas, la rigueur s'impose.

Cultivateurs ou bûcherons ?

par Conrad LANGLOIS

Si nous en croyons un programme radiophonique entendu récemment, il existerait chez nous un certain conflit entre les cultivateurs et les compagnies forestières au sujet du temps le plus favorable pour la coupe du bois. Autrement dit, beaucoup de nos ruraux restaient sur les terres tout l'été, puis allaient passer l'hiver dans les chantiers. Une partie de leurs revenus venait de la terre; l'autre, de la forêt. Avec les nouvelles méthodes d'exploitation, cependant, cet arrangement ne vaut plus rien. Il y a autant, sinon plus, de travail dans les bois durant l'été que durant l'hiver et les cultivateurs se trouvent devant un dilemme: prendre le chemin de la forêt et négliger l'agriculture, ou cultiver leurs terres et se priver de leurs salaires de bûcherons?

Nous croyons que l'évolution actuelle produira d'excellents résultats. Ceux qui ont vraiment la vocation de cultivateurs et dont les terres sont capables de leur faire vivre tout intérêt à rester chez eux toute l'année. Ceux qui ne peuvent vraiment pas tirer leur subsistance du sol feraient bien mieux d'être bûcherons douze mois par année si c'est vraiment le métier pour lequel ils sont le plus aptes.

Il y a toujours eu trop d'hommes mi-

cultivateurs mi-bûcherons, mi-colons mi-commerçants de bois dans la province de Québec. La grande cause en est sans doute que trop de terres furent défrichées qui n'auraient jamais dû l'être. A l'époque où l'on ne connaissait pas de terres meilleures ni d'autres méthodes de subsistance, cela pouvait s'imposer. Dans l'intérêt même de notre population, mieux vaudrait maintenant cultiver uniquement les terres qui en valent la peine, transformer les autres en exploitations forestières et permettre aux occupants des terres trop pauvres de mieux gagner leur vie autrement.

Il n'y a pas de raison valable, économiquement parlant, pour que la valeur en Ontario et de \$10,400 seulement dans Québec ni pour que nos cultivateurs élèvent des familles plus nombreuses sur des fermes plus petites et moins défrichées, ce qui les oblige à aller travailler dans les chantiers une partie de l'année, lorsqu'ils ne se tirent pas d'affaires de peine et de misère à vendre quelques cordes de bois ou aux dépens des octrois du ministère de la Colonisation.

Au lieu d'avoir autant des nôtres qui ne sont ni vraiment cultivateurs ni réellement bûcherons, mieux vaudrait compter sur une classe agricole plus prospère, vivante réellement de la terre, tandis que les régions convenant mieux à la sylviculture feraient vivre à l'année longue, dans des villages forestiers permanents, si possible, plutôt que dans des camps temporaires, tous les gens appelés à vivre des opérations forestières.

Il se fait une évolution en ce sens et nous la croyons avantageuse à tous les points de vue. Nos terres fertiles, bien cultivées, peuvent rapporter beaucoup plus que maintenant, tandis que nos forêts, exploitées de façon plus rationnelle, pourront durer indéfiniment et fournir un gagne-pain permanent à ceux qui se sentent une véritable vocation forestière.

C.K.A.C., doyen des postes radiophoniques de langue française de l'Amérique du Nord, vient de recevoir la médaille de l'Académie française, en reconnaissance de l'intérêt qu'il a toujours porté aux choses de France et à tout ce qui concerne notre ancienne mère patrie. Comme le notait M. Georges Lecomte, secrétaire de l'Académie, le poste de la "Presse" est "une aide précieuse aux Canadiens qui maintiennent notre langue si fidèlement et sont attentifs à favoriser tous les fruits de notre culture dans leur jeune et grande nation." Ajoutons que le rayonnement radiophonique s'étend au-delà des frontières canadiennes, car nombreux sont les Franco-Américains qui peuvent capter les programmes transmis par un poste aussi puissant que C.K.A.C. Les propriétaires, les dirigeants et les membres du personnel de ce poste méritent certainement le témoignage d'appréciation qu'ils viennent de recevoir et nous les en félicitons.

Initiative pour améliorer l'enseignement
 Un Conseil International de l'éducation pour l'enseignement a été formé par les représentants de groupements de six pays (l'Angleterre, les Etats-Unis, l'Inde, Ceylan, le Danemark et l'Allemagne) à leur première conférence internationale de la Confédération mondiale des organisations de professeurs, tenue à Oxford l'été dernier. Les buts du Conseil sont de définir et d'examiner les idées et les principes à la base de l'éducation de ceux qui se préparent à devenir professeurs; d'étudier les problèmes que pose l'éducation postérieure de ceux qui s'occupent déjà d'enseignement, de ménager des occasions de collaboration internationale et d'échange d'idées entre ceux qui s'occupent d'une telle éducation. Tous les groupements de professeurs admissibles à la qualité de membres du nouveau conseil auront éventuellement un siège à l'organisme représentatif que le Conseil se propose d'établir. On espère que cet organisme se réunira chaque année lors de la conférence

de la Confédération mondiale, pour élire les membres du Conseil. On ne pourra jamais faire trop pour améliorer l'enseignement dans tous les pays.

L'oeuvre de l'un des nôtres
 Le nouveau calendrier annuel de la compagnie "Enveloppe internationale", dont nous venons de recevoir un exemplaire, met en juste

relief le fait que l'un de nos plus estimés concitoyens, monsieur Félix-Adolphe Sénécal, est à la tête d'une florissante industrie qui manufacture plus d'un million d'enveloppes de tous genres par jour. Grâce à son ingéniosité, à son travail et à son esprit d'entreprise, monsieur Sénécal a fondé et développé un établissement dont le Canada français a raison d'être fier. Homme d'action, on le trouve d'ailleurs lié aux principales oeuvres sociales où il est possible de faire du bien à la communauté.

L'énergie atomique en Angleterre
 L'Angleterre doit établir une société d'exploitation de l'énergie atomique, gérée selon les méthodes industrielles, afin de réaliser le plus tôt et le plus économiquement possible l'énergie atomique aux fins militaires et civiles. Les plans en sont annoncés dans un nouveau Livre blanc intitulé: **The Future Organization of the U.K. Atomic Energy Programme** (Cmd 8996, 15c.), publié le 10 novembre. La politique d'ensemble restera fermement entre les mains du gouvernement, bien que la responsabilité doive passer du ministre de l'Approvisionnement au lord-président du Conseil (qui dirige un certain nombre d'importantes entreprises scientifiques d'ordre national).

Mais la nouvelle société jouira d'une grande liberté dans son activité quotidienne et dans la dépense de fonds. Le Livre blanc explique le nouveau programme en ces termes: "On peut finir par considérer l'exploitation de l'énergie nucléaire comme la mesure la plus importante que l'homme ait prise pour s'assurer la maîtrise de la nature depuis la découverte du feu. Mais il reste beaucoup à faire. Grâce à son travail de pionnier, l'Angleterre est bien placée pour jouer un rôle de premier plan dans ce domaine. A cause de la modicité de ses ressources et du coût de plus en plus considérable de l'énergie provenant d'autres sources utilisées jusqu'ici, il est particulièrement important qu'elle ne se laisse pas dépasser dans une course dont peut dépendre son avenir industriel. Une entreprise de ce genre, exigeant la mise au point de maintes techniques entièrement nouvelles, qui sont elles-mêmes fonction de plusieurs sortes de recherche, — physiques, chimiques, métallurgiques et mécaniques, — aux frontières mêmes des connaissances humaines, nécessite toute l'imagination et tout l'allant que la nation peut fournir; il y faut surtout la souplesse et la rapidité de décision." Pour ces motifs, poursuit le Livre blanc, on a approuvé les conclusions déposées par une commission présidée par lord Waverley, et en vertu desquelles la direction de l'affaire doit prendre une forme ressemblant plutôt à celle d'une grande société industrielle que celle d'un département de l'administration nationale. Le président de la société sera sir Edwyn Plowden, homme d'affaires éminent qui a détenu l'Etat postes importants au service de l'Etat depuis 1940, dont le dernier a été la présidence du Conseil d'élaboration des plans économiques. Sir Edwyn aura l'aide de quatre directeurs à plein temps, chargés respectivement de la mécanique et de la production, des armes, de la recherche et de l'administration. L'Angleterre s'est occupée surtout au début des aspects militaires de l'énergie atomique. Ce n'est qu'en juin 1952, alors qu'apparaissait nettement le succès en ce domaine, qu'on a approuvé le programme tendant à l'établissement du premier réacteur d'intérêt civil. L'explosion de la première bombe atomique anglaise à Monte-Bello en octobre 1952 a été suivie d'autres expériences réussies, à Woomera, cette année. Le ministère de l'Approvisionnement conservera la direction des services de production d'armes atomiques complètes, donnant des contrats à la Société pour la production des pièces et pour certaines recherches.

En marge de l'actualité

Je ne crois plus au Père Noël

(par Guy LEMAY)

Beaucoup de gens ont déjà déclaré la guerre au Père Noël. Un plus grand nombre sont prêts à emboîter le pas pour livrer le bon combat afin que disparaisse ce mythe du vieux bonhomme à barbe blanche. Ils estiment qu'il est idiot de laisser les enfants croire à de telles sorcelles.

Si encore il n'y avait que les enfants pour y croire, ce ne serait qu'un demi-mal! Il y a aussi, hélas!, les grandes personnes. On n'a qu'à jeter un rapide coup d'oeil du côté de la Corée pour s'en convaincre.

Il y a tout juste un an, ne disait-on pas que la guerre coréenne était terminée? Qu'enfin les plénipotentiaires de Pan Mun Jom étaient tombés d'accord sur la ligne du "cessez-le-feu" et qu'on s'arrêterait là? Que les combattants pourraient retourner chez eux pour célébrer la fête de Noël?

Les pauvres types avaient cru au Père Noël! Ils espéraient bien qu'avec la ligne d'armistice, tout combat devenait superflu. Ça n'a pas été long. Les autorités supérieures sont entrées en scène et vite, que ça berde là-dedans! Le lendemain, les combats reprenaient de plus belle. Les négociateurs, qui étaient tombés imprudemment d'accord, ont recommencé de se chercher des pour dans la tête!

Et tout cela a duré un an. Nous voici de nouveau à Noël. Il y a encore des gens qui, malgré l'expérience du passé, croient encore au Père Noël. Ils ne se guériront donc jamais? Quand l'armistice fut signé, il y a plusieurs mois, ces gens se divisaient entre eux: "Là, ça y est. C'est fini. La paix est revenue. Il ne reste plus que l'échange des prisonniers et hop là! on met le point final!"

C'est qu'il faut être naïf, tout de même! L'envoyé spécial des Nations Unies, M. Arthur Dean, s'est chargé de remettre un peu d'ordre dans tout cela. Il vient de rompre les pourparlers à Pan Mun Jom en disant que les communistes portent des accusations mensongères, perfides, etc. Il ne reprendra les entretiens que si les rouges font des excuses et demandent la reprise. Au fond, les communistes ne cherchaient-ils pas tout simplement un prétexte pour suspendre les pourparlers?

Allez donc croire au Père Noël, après cela! Ça nous apprendra à tous de ne pas nous laisser bernier. Vous voyez ça d'ici, si tous les peuples décidaient d'un coup sec de jeter au pilon, les armements, les bombes A, les bombes H, et les autres bombes qui suivront? Si tous les ouvriers des usines de guerre quittaient tout de go leur travail, si tous les contribuables décidaient, un bon matin, de garder pour eux la moitié des impôts? Ça serait du propre, allez!

Quant au Père Noël, je me demande ce qu'on attend pour lui faire son affaire, à celui-là! Il y a des gens qui sont passés par le peloton d'exécution pour beaucoup moins!

54 vétérans de Corée arriveront demain à Montréal

Cinquante-quatre Montréalais, membres de la 25e brigade de l'armée canadienne en Corée, sont attendus à la Gare Centrale, demain matin, à 8 h. 30, dans un train spécial du Canadien National qui les a transportés de Seattle, Washington.

La loi du logement

Le paiement initial sera diminué à 10 pour cent

OTTAWA, 17 — (PCF) — L'hon. R.-H. Winters, ministre des Travaux publics, a annoncé hier aux Communes qu'en vertu de la nouvelle loi du gouvernement en matière de logement, le paiement initial sur les premiers \$8,000 de la valeur hypothécaire des maisons sera diminué de 20 à 10 pour cent.

Le paiement initial sur la partie de la valeur dépassant \$8,000 sera de 30 pour cent, permettant une réduction générale, prouvant par rapport au taux de 20 pour cent actuellement applicable à tous les prêts en vertu de la loi nationale du logement.

M. Winters a fourni ces détails au sujet des changements proposés par le gouvernement à la loi du logement en présentant aux Communes une résolution préparatoire à un bill amendant la loi.

En vertu de la nouvelle législation, celui qui se propose de construire une maison en vertu de la loi nationale du logement au coût de \$10,000 pourra le faire en versant un paiement initial de \$1,400 au lieu de \$2,000, le montant actuellement requis.

Les remboursements mensuels seront réduits en prolongeant la vie des prêts hypothécaires. Les hy-

pothèques de 25 ans deviendront communes au lieu des prêts actuels de 20 ans.

Le principal changement, toutefois, sera l'élargissement du champ des prêts hypothécaires afin de permettre aux banques à charte et aux banques d'épargne du Québec de consentir des emprunts sur hypothèques en vertu d'un système d'assurance des hypothèques qui sera administré par la Corporation centrale d'hypothèque et de logement, agence du gouvernement.

Le coût de la prime d'assurance sera défrayé par l'emprunteur. Il sera deux p.c. du prêt dans le cas d'une maison à logement unique et de 2½ pour cent pour une maison construite pour fins de location.

Le taux d'intérêt sera déterminé plus tard. Il est actuellement de 5½ pour cent.

Critiques formulées au Sénat contre cette différence dans les salaires

OTTAWA, 17 — (PCF) — Des critiques ont été formulées hier à la Chambre haute contre le fait qu'un employé canadien français du Sénat reçoit un salaire inférieur à son confrère de langue anglaise.

Le sénateur Vincent Dupuis (L.-Québec), appuyé par le sénateur Cyrille Vaillancourt (L.-Québec), a soulevé la question durant la discussion d'une série d'augmentations de salaires recommandées par la Commission du service civil et approuvées par le gouvernement. Pour s'appliquer aux employés du Sénat, ces augmentations doivent également être approuvées par la Chambre haute.

Le sénateur Dupuis a dit que ce n'est pas une bonne politique de permettre des inégalités dans les salaires payés aux chefs des comptes-rendus des débats en langue anglaise et à son confrère français. I. chef de langue anglaise reçoit environ \$800 de plus que celui de langue française.

(Ces fonctions consistent à préparer les comptes-rendus officiels des débats législatifs du Sénat et dans ses comités. Les débats sont immergés en français et en anglais.)

(M. H.-V. Atfield est le présent chef anglais, mais il prend sa retraite le 1er janvier. M. Paul Larocque est le chef français.)

Le sénateur Dupuis a proposé que l'échelle des salaires soit référée au comité sénatorial de l'économie interne qui a recommandé l'approbation des hausses de salaires par le Sénat. Le comité devrait donner instruction à la commission du service civil d'éliminer cette inégalité de traitement.

Le sénateur A.-L. Beaubien (L.-Manitoba), président intérimaire du comité de l'économie interne, a dit en réponse au sénateur W. Rupert Davies (L.-Ontario) que le comité n'a aucune autorité à ce sujet. La commission a fait ses recommandations, le gouvernement les a acceptées et le comité sénatorial les a approuvées à l'unanimité.

Il a dit que le chef anglais a beaucoup plus de travail que le chef français.

Les sénateurs Dupuis et Vaillancourt ont retiré leurs objections à l'adoption immédiate des hausses de salaires à la demande du sénateur

W.-Ross Macdonald, leader du gouvernement. Celui-ci a dit que tout retard signifierait que les employés du Sénat ne recevraient aucune augmentation avant février. Le sénateur Macdonald a dit qu'il porterait à l'attention de la commission du service civil les objections posées par les sénateurs Dupuis et Vaillancourt.

M. Caron, président du Richelieu-T.-Rivières

TROIS-RIVIERES, 17. (D.N.C.) — M. Jean-Louis Caron, architecte, vice-président du Club Richelieu-Trois-Rivières, a été élu président du club pour la prochaine année d'activité. M. Donat Houle, président qui sortira avec le dernier diner de l'année a proclamé les noms des nouveaux élus de l'exécutif, au dîner hebdomadaire du club, au Château de Blois.

Le Dr F.-X. Lacoursière, directeur, devient vice-président; M. Gilles Garceau, I.C., devient secrétaire; M. David Bellehumeur, C.A., devient trésorier, succédant à M.



LA LEUCÉMIE

Les médecins sont toujours à la recherche de nouveaux médicaments mais ils n'ont garde d'oublier les anciens qui ont fait leurs preuves. Parfois on leur trouve de nouveaux usages. C'est le cas de l'uréthane qui est un médicament toxique possédant la propriété de détruire les cellules rouges du sang. Jus'ici l'usage de ce médicament avait présenté de grands inconvénients. La leucémie est, comme l'on sait, une maladie au cours de laquelle les globules blancs du sang augmentent énormément. On se sert de l'uréthane pour tuer ce surplus de globules. L'uréthane ne guérit pas la leucémie, mais elle l'empêche de s'aggraver pendant un certain temps.

Q. — Depuis quelque temps, j'ai des maux de dos. Mon médecin m'a dit que c'est l'articulation sacro-iliaque qui me causait ces ennuis. Je suis mariée depuis un an et je me demande si je pourrai avoir des enfants.

R. — Ce petit ennui ne saurait vous empêcher d'avoir des enfants. Plusieurs femmes éprouvent ces inconvénients. Voyez de nouveau votre médecin.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé: "L'allergie", paraîtra dans la "Patrie" quotidienne de samedi, 19 décembre.

Notre pays et ses engagements

OTTAWA, 17 — (PCF) — Le premier ministre St-Laurent a déclaré hier aux Communes que le Canada n'a promis aucune augmentation dans ses engagements envers l'OTAN pour l'an prochain.

Il a informé M. M.-J. Coldwell, chef du parti CCF, qu'il y aura peut-être certains changements dans l'application des contributions canadiennes à l'OTAN.

Répondant à l'hon. George Grew, chef progressiste-conservateur, le premier ministre a dit ne pouvoir fournir pour le moment un rapport sur les progrès de la conférence de l'OTAN qui se poursuit présentement à Paris.

M. Jean-François Pouliot (L.-Témiscouata) a cité une remarque de lord Ismay, secrétaire-général de l'OTAN, à l'effet que les forces de l'OTAN en Europe ne sont pas assez fortes pour repousser une attaque possible.

Il a demandé si le Canada a été consulté avant que lord Ismay fasse une déclaration aussi "déprimante". Si le Canada n'a pas été consulté, il devrait avertir lord Ismay d'être plus prudent à l'avenir parce que sa

déclaration pourrait détruire le moral de l'OTAN.

M. Roch Pinard, adjoint-parlementaire au ministre des Affaires extérieures, a dit qu'il discuterait ce sujet avec son ministère afin de voir si une réponse pourra être fournie plus tard. M. Pearson est actuellement à Paris où il assiste à la conférence de l'OTAN.

NOUVEAU! PINEX À FRICTION

Médicamenteuse! Ne grasse pas! Ne tache pas!

Voici un nouveau produit portant un nom favori, PINEX À FRICTION, médicamenteuse et disparaissante, atténue l'irritation et la congestion des rhumes de poitrine, calme les douleurs musculaires. Achetez PINEX À FRICTION à toute pharmacie.

Le sirop PINEX contre la toux agit promptement

PINEX agit promptement et procure un soulagement efficace; son goût agréable plaît aux enfants. Procurez-vous le PINEX PRÉPARÉ ou le PINEX CONCENTRÉ économique pour mélanger à la maison.

Soyez prêt, ACHÉTEZ le Pinex Préparé pour sa commodité — le Pinex Concentré par économie. N° 52-47

SOYEZ À LA PAGE DITES

BRADING

Quand vous vous détendez, détendez-vous avec Brading... la bière pour les "moments heureux"... brassée parfaitement, conservée parfaite par le procédé de brassage moderne de Brading.

LA BIÈRE À LA saveur parfaite

Le Courrier d'Année

Q.—Pour lui rendre service et à la demande de ses parents, j'ai accepté d'accueillir chez nous une jeune fille dont la famille demeure à la campagne et qui exerce un emploi à la ville. C'est une jolie personne dans la vingtaine, ayant déjà plusieurs années d'expérience comme sténo dans les bureaux d'une firme industrielle.

Il y a six mois qu'elle demeure avec nous. Au début, tout a bien été et je n'avais qu'à me féliciter d'avoir consenti à lui céder une chambre. Mais depuis quelque temps, je m'aperçois que mon mari lui témoigne beaucoup d'attention; il cause longuement avec elle et me fait souvent remarquer l'élégance de ses toilettes.

Cela me rend malheureuse et il m'arrive de me retirer à l'écart pour ne pas prendre part à leur conversation qui m'agace.

Je me demande si je ne dois pas attirer l'attention de mon mari sur l'indélicatesse de cette personne à mon égard. Moins heureuse

R.—Même si vous avez quelques raisons de redouter les manœuvres de coquetterie de votre hôte, ou la légèreté de votre compagnon, il serait sage de n'en rien laisser voir. La jalousie est fort mauvaise conseillère. Et cette habitude que vous avez prise de vous éloigner plutôt que de vous mêler à la conversation est bien la plus vilaine façon de procéder que vous puissiez adopter dans les circonstances. Demeurez plutôt gaie et pleine d'entrain; soignez votre mise pour que la comparaison soit toujours à votre avantage. Ayez une tenue impeccable, une coiffure seyante, une robe simple mais élégante.

Et au lieu de rester seule à ruminer votre peine, agissez discrètement de façon à orienter cette jeune personne vers un autre milieu si vous jugez qu'elle peut devenir une menace pour votre bonheur.

LUCETTE :
Qu'elle soit de fibres naturelles ou de nylon, il est certain que la brosse à cheveux de belle qualité représente un item intéressant à placer sur votre liste de cadeaux. Le plus souvent on néglige de renouveler cet accessoire très important pour le soin de la chevelure, et c'est avec grande satisfaction que l'on reçoit la brosse de modèle récent offerte par une amie.

Et puis si vous le préférez, faites emplette d'une brosse réservoir destinée aux applications du shampooing humide ou sec; nouveauté que l'on dit très utile pour l'entretien de la chevelure.

MAMAN JEUNE :

La mère de votre mari a raison de vous conseiller la prudence lorsque vous choisissez une gardienne pour surveiller vos enfants en votre absence. Il semble que puisqu'elle se fait elle-même un plaisir de vous remplacer lorsque la chose lui est possible, vous devriez comprendre que ses avis sont inspirés par le souci qu'elle a de protéger vos chers jeunes enfants.

Confier ceux-ci à la garde d'une personne que vous connaissez peu ou à celle d'un adolescent étourdi, peut vous occasionner des ennuis plus ou moins sérieux.

En général, c'est parmi les gardes-malades ou les gouvernantes à leur retraite, parmi les étudiants et étudiantes des universités, parmi les mamans, les grand mamans, les institutrices que se recrutent les personnes les plus aptes à exercer ce rôle de façon parfaitement satisfaisante.

Il ne suffit pas non plus de faire confiance à une gardienne simplement parce qu'elle adore les enfants, mais il est essentiel qu'elle ait l'expérience de la surveillance des tout-petits, qu'elle ait pris soin déjà de ses propres enfants, de ceux des autres ou de ses jeunes frères et sœurs.

Enfin, vous avez le recours d'excellents services organisés auxquels vous pouvez vous affilier moyennant certaines conditions.

Il serait certes malheureux de vous priver de sortir en la compagnie de votre mari lorsque l'occasion s'en présente et vous ne sauriez mieux faire que d'organiser votre intérieur de façon à pouvoir compter au moment voulu sur l'assistance désirée.



L'ESPRIT DE NOËL FRANCHIT TOUTES LES BARRIÈRES — C.s deux petites jumelles sont aveugles. Pourtant, l'extraite peinte sur ces deux minois laisse deviner que Maryam et Estelle Bartkow "voient", avec les yeux du cœur leur grand ami, le Père Noël. Cette scène touchante a été croquée à Chicago au cours d'une fête enfantine donnée en l'honneur des enfants aveugles.

Les "femmes de l'année"

(P.C.f.)—Elisabeth II d'Angleterre a été proclamée "la femme de l'année" pour une troisième fois consécutive. Les rédactrices féminines des journaux affiliés à la Presse Associée ont également, à l'occasion d'une douzième enquête annuelle de cette agence, inscrit sur la liste des femmes qui se sont distinguées dans les différents domaines, en 1953, les noms de neuf personnalités américaines.

Voici les noms de ces femmes et les raisons qui ont présidé à leur choix unanime.

DANS LE DOMAINE DES AFFAIRES PUBLIQUES

Oveta Culp Hobby, la deuxième Américaine à détenir un poste ministériel aux Etats-Unis vient en tête de la liste. Madame Hobby, souvent appelée "le petit co'one", a organisé le corps auxiliaire féminin de l'Armée américaine, durant la seconde guerre mondiale. Le président Eisenhower reconnaissait ses services, cette année, en la nom-

Boléro de laine



PATRON No 898 — Ce boléro de laine servira d'accessoire de fantaisie pour votre fillette. Il est facile à crocheter et la touche féminine est la fleur délicate qui le termine à l'encolure.

Le PATRON LAURA WHEELER comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail et vous est offert dans les grands magasins juvéniles suivantes: petite, 2-4; moyenne 6-8 et grande 10-12.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe, en mentionnant très brièvement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est. rue Ste-Catherine, Montréal.

mant à un poste créé spécialement pour elle, celui de secrétaire de la Santé, de l'Education et du Bien-Etre de son nouveau cabinet.

CLARE BOOTH LUCE

Ancienne chroniqueuse de modes, dramaturge, écrivain et ex-membre du Congrès des Etats-Unis, a été choisie "femme de l'année" en politique. Madame Luce est le premier ambassadeur de sexe féminin à Rome et la première femme nommée à une ambassade de cette importance par le gouvernement américain.

JACQUELINE COCHRAN

La "femme de l'année" dans le domaine des affaires, est une personnalité dynamique, la blonde et versatile Jacqueline Cochran. Elle a réussi, cette année, à établir deux nouveaux records de vitesse aéronautiques, tout en assumant avec succès la direction de trois firmes de cosmétiques dont elle est propriétaire et qui font pour plusieurs millions de dollars d'affaires par année. Tot en 1953, Madame Cochran est devenue la première femme à voler plus rapidement que le son. Elle a aussi établi un nouveau record international en parcourant un champ fermé de 100 kilomètres à 652 milles à l'heure dans un appareil réacteur.

DANS LE MONDE DES SPORTS

Babe Didrikson Zaharias, célèbre championne golfeuse, est la "femme de l'année". Elle a réussi à vaincre le cancer et est retournée au golf, sport dans lequel elle a tout particulièrement brillé durant les dernières années. L'Américaine, que souvent on se plaît à nommer la "plus grande femme athlète connue", a survécu à une dangereuse intervention chirurgicale de trois heures et a repris la vie active qu'on avait cru qu'elle abandonnerait.

Le soprano américain Helen Traubel occupe la tête de la liste des femmes qui se sont distinguées dans le domaine de la musique. Mademoiselle Traubel, une des meilleures cantatrices wagnériennes de la Metropolitan Opera Company, a causé tout un scandale en préférant les cabarets au Met. Elle a refusé le contrat que lui offrait la compagnie d'opéra pour pouvoir continuer à chanter dans les boîtes de nuit, où elle est devenue fort populaire. Le Met voulait lui défendre une telle carrière.

SHIRLEY BOOTH

est la "femme de l'année" pour la scène et l'écran. La vedette du Broadway s'est mérité un "Oscar" pour la performance qu'elle a donnée dans "Come Back, Little Sheba". Les critiques newyorkais la louangeaient également pour son rôle dans la comédie "Time of the Cuckoo", sur le Broadway. L'actrice de 45 ans est actuellement à Hollywood, où elle tourne dans "About Mrs. Leslie".

Dans le domaine de la littérature, les rédactrices féminines américaines ont élu "femme de l'année" Edna Ferber, auteur du roman populaire "Giant". Mademoiselle Ferber, qui est depuis 40 ans romancière, est également l'auteur de "So Big", "Show Boat", "Dinner et Eight", "Cimmarron". Son dernier succès, "Giant", a soulevé une violente controverse au Texas.

En éducation, le docteur France

PENSONS À CEUX QUI NOUS AIMENT TANT...

Il fait bon gâter ses enfants à ce temps-ci de l'année et leur préparer toutes sortes de surprises pour leur bas de Noël. Mais pensons-nous plus loin; en faisant marche-arrière nous retrouvons nos Noël anciens, sur lesquels se penche avec amour, nos bons vieux parents. En décorant notre arbre de Noël, de boules multicolores, examinons ses branches de près, lorsque courbées. Lourdes et belles, toutes de neige poudrées, elles nous feront rêver de nos aïeux, souriant quand même sous le poids des années. Les soucis et les peines ont peut-être posé leurs griffes sur leur visage ridé, mais ils n'ont pas altéré l'ineffable douceur qui émane de leur sourire, ni de leurs bons yeux.

Préparons-nous à gâter nos parents, nos grands-parents, la semaine prochaine. Les années de bonheur en réserve dans leur bas de Noël ne sont comptées. A nous de les rendre belles, heureuses. Ne pensez surtout pas qu'à cause de leurs cheveux blancs ils aient passé l'âge des "enfantillages", car leur cœur sait rester jeune avec ceux qu'ils adorent. Les attentions délicates dont ils seront l'objet ne sauraient les laisser indifférents. Ne craignez pas non plus de leur faire d'agréables surprises, car la joie ne tue pas, mais fait vivre. Enfin, prouvez-leur, au moins une fois l'an, que vous vous souvenez de leur grande bonté et des services immenses qu'ils vous ont rendus. Qu'ils participent à toutes les réunions de famille susceptibles de les intéresser, sans jamais être "de trop". Il faut qu'ils se sentent "désirés" et non pas seulement acceptés. Cette nuance leur échappe rarement. Veillez aussi à ce que leur apparence soit impeccable, dans tous ses détails, car ils sont orgueilleux tous savaez.

Bref, serrons-les très fort dans nos bras, pleurons de joie avec eux qu'ils se sentent trop émus pour dissimuler leur émotion. Trailons-les en "enfants" comme si les rôles étaient intervertis, ou bien soyons sérieux et sages en leur compagnie, les considérant un peu comme de vieux philosophes, toujours prêts à dispenser de précieux conseils. Et n'oubliez surtout pas de leur redire souvent, à l'oreille, que nous les aimons bien tendrement. C'est du reste, ce qu'ils cherchent toujours à lire dans nos yeux, ce qu'ils guettent sur nos lèvres.

Suzanne Puz

R. Hoewich, de Chicago, donne le pas. Docteur en philosophie, elle est l'instigatrice et la vedette d'un programme éducatif très aimé à la TV américaine, "Ding Dong School".

Lucille Ball est "la femme de l'année" dans le champ de la radio et de la télévision. Elle est la vedette, avec son mari Desi Arnaz, de l'émission "I Love Lucy". Le contrat de TV signé cette année par le couple est le plus gros jamais offert à des vedettes.

Parmi les personnalités qui ont fait une lutte fort contestée à ces dix "femmes de l'année" on relève les noms de Mamie Eisenhower, épouse du président des Etats-Unis, et de Madame Pandit, de l'Inde, présidente de l'assemblée générale des Nations Unies.

Cours de médecine qui dure cinq ans

(P.C.f.)—Le nombre des instituteurs à l'emploi des universités et écoles canadiennes et le travail de géant accompli dans le domaine des recherches médicales au Canada ont fortement impressionné deux jeunes femmes médecins originaires de l'Inde.

Le docteur Prema Naidu, professeure d'obstétrique à l'université d'Asmania, dans l'Hyderabad, et le docteur E.V. Kalyani, instructeur en obstétrique à l'hôpital gouvernemental pour les femmes de Madras, étudient toutes deux l'éducation médicale à l'hôpital Royal Victoria de Montréal, en vertu du plan Colombo.

Elles sont ici depuis plusieurs mois et croient que le plan qui leur permet de se spécialiser en Amérique pourrait fonctionner dans les deux sens et apporter des avantages autant à l'Inde qu'au Canada et aux autres pays qui y adhèrent. Le docteur Naidu affirme que, dans les villes indiennes, les secours médicaux sont très bien organisés. Leurs hôpitaux et leur enseignement sont également et leur enseignement sont ailleurs. Plus de 98 pour cent de la population vivent cependant dans des villages, où il y a pénurie de médecins et d'infirmières.

De plus en plus, les Indiennes se consacrent à l'étude de la médecine, dit-elle. "Le cours de médecine est chez nous de cinq ans".

Dans toutes les universités, précise le docteur Naidu, 30 pour cent des sièges sont réservés aux femmes. "Cela prendra cependant des années

Pour les gourmets...

- 1 SOUFFLE AUX POMMES DE TERRE ET AU FROMAGE
- 2 tasses de pommes de terre chaudes en purée,
- 3 jaunes d'œufs,
- 1/2 tasse de fromage râpé,
- 1/2 cuil. à thé de sel,
- 1/8 cuil. à thé de poivre,
- 1/2 tasse de lait (environ),
- 3 blancs d'œufs.

Battez les jaunes et mélangez avec les pommes de terre, les assaisonnements, le lait et une partie du fromage. Roulez-y les blancs d'œufs battus en neige ferme et saupoudrez par-dessus le reste du fromage. Faites cuire au four à feu modéré jusqu'à ce que le tout soit très léger et servez immédiatement.

L'art DE BIEN S'HABILLER

Cadeaux pour les grandes occasions?



Bijoux de pierres du Rhin ou de perles. Gants ornés de séquins et sac à main assorti.

Mondanités

Bal du Commerce

Désireuse d'augmenter d'un éclat particulier et par une manifestation éclatante le haut prestige que l'on reconnaît au monde des affaires de la métropole et du Québec, l'Association des Licenciés de l'École des Hautes Etudes commerciales de Montréal, organise, le samedi 30 janvier 1954, dans les salons de l'hôtel Windsor, le Bal du Commerce, auquel elle invite à participer les hommes d'affaires de notre ville et du Québec.

Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'honorable et Mme Fauteux ont accepté de rehausser de leur présence cet événement au cours duquel seront présentés les prochains diplômés de l'École des Hautes Etudes commerciales.

Réception

Les membres de l'Association de la Jeunesse libérale de Montréal recevront le samedi 19 décembre, de sept à neuf, au Club de Réforme, en l'honneur des ministres fédéraux et provinciaux, des députés à la Chambre des communes et à l'Assemblée législative et des jeunes libéraux de Montréal. Parmi les dames qui ont assuré leur concours aux organisateurs, mentionnons: Mmes Andrée Charron, Lyse Marchand, Madeleine Rochon, Andrée Lamarche, Mmes John J. Pepper, John Foch, Ross Smyth, Léo Boulangier, Gérard Ouimet, Lucien Chamberland, Georges Lachance, Norman Butcher, Paul-A. Desmarais, L. Gendron, Gérard Parayre ainsi que Mlle Courchesne.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Janine Leduc, fille de M. Hector Leduc, décédé, et de Mme Leduc, d'Outremont, avec M. Claude Séguin, notaire, fils de M. G.-H. Séguin, notaire, et de Mme Séguin, de la Côte-des-Neiges.

Les fiançailles de Mlle Denise Jalbert, fille de M. Raymond Jalbert et de Mme Jalbert, décédée, avec M. Roger Sario, fils de M. et de Mme Wilfrid Sario, sont annoncées.

M. et Mme Albert Lemieux, de Notre-Dame-de-Grâce, annoncent les fiançailles de leur fille Jeannine avec le Dr Jean-Gilles Jamin, M.V., fils du Dr Sylvio Jamin, M.V., et de Mme Jamin, de ville Saint-Laurent.

Prochains mariages

Le 26 décembre prochain, en l'église Sainte-Anne de Varennes, sera béni le mariage de Mlle Lucile Bergeron, fille de M. O.-Omer Bergeron et de Mme Bergeron, de Varennes, avec M. Camille-P. LaBerge, C.Com., fils de M. Pierre LaBerge, décédé, et de Mme LaBerge, d'Outremont.

Samedi le 19 décembre, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle sera béni, dans l'intimité, le mariage de Mlle Denise Lalonde, fille de M. et de Mme Jules Lalonde, avec M. Raymond Desjardins, fils de M. et de Mme Léonard Desjardins.

Bérard-Garceau

Ces jours derniers, à 10 h., en l'église St-Pierre de Sorel décorée à profusion de chrysanthèmes blancs et de fougère, a été célébré le mariage de Réjane, fille de M. et de Mme Paul-Émile Garceau, avec M. Jean-Jacques Bérard, fils de M. et de Mme Lucien Bérard, de Montréal. Pendant la messe, un programme de chant fut exécuté par Mlle Louise Courchesne et M. Maurice Bérubé. La mariée, accompagnée de son père, portait sur un fourreau de taffetas une robe de dentelle d'Italie champagne avec manteau de velours de même ton et court voile de tulle illusion maintenu sous un béguin de velours brodé de perles. Elle tenait un livre d'heures orné de stéphanotis.

La dame d'honneur, Mme Roger Paulhus, sœur de la mariée, portait une robe de taffetas de deux tons de bien, un grand chapeau de feutre sarcelle, une cape de vision bleu et une gerbe de roses "American Beauty". Mme Garceau, mère



Mlle CLAUDE SARRAZIN, fille de M. et de Mme Athanase Sarrazin et M. René Cloutier, fils de M. et de Mme Léo-Paul Cloutier, de Westmount, dont on annonce les fiançailles.

de la mariée, portait une robe de taffetas bleu azur, un feutre de même ton, une cape d'épureuil de Russie et un bouquet de roses Tallisnau. Mme Bérard, mère du marié, portait une robe de taffetas émeraude, une cape de fourrure et des roses Sweetheart au corsage. Après une réception, les mariés partirent pour un voyage dans les Laurentides. À leur retour, ils habiteront à Montréal.

Déplacements

Mlle Henri Vautelet, M.B.E., est revenue de Québec où elle a passé quelques jours.

M. et Mme Allen LeBer, de Montréal, ont passé la fin de semaine à Sherbrooke, à l'occasion du bal des sergents, qui avait lieu, au manège militaire de la rue Belvédère, samedi soir.

Mlle Pauline Brosseau et M. François Lecomte, ainsi que Mlle Jacqueline St-Laurent et M. Jules Paradis, de Montréal, ont passé la fin de semaine à Sherbrooke, inscrits à l'hôtel New Wellington. Ils ont aussi visité M. et Mme Roger Drapeau. Samedi soir ils assistaient au bal des sergents.

Mme Eugène Noël est retournée à Québec, après un court séjour en ville.

Le brigadier et Mme A. Hamilton Gault partiront par avion, samedi, pour l'Angleterre où ils passeront l'hiver, les invités de Mme Charles James Shuckburgh.

QUEBEC

M. George W. Renchard, consul américain à Québec, est de retour d'Ottawa où il a fait un bref séjour.

M. et Mme John Breakey ont reçu à un cocktail, la semaine dernière à leur résidence, à Breakeyville.

Mlle Louise Poitras a reçu à un shower de quatre à six à sa résidence, avenue Murray, en l'honneur de Mlle Lucille Fiset, à l'occasion de son mariage.

M. et Mme Adjuvator Dussault ont reçu à un cocktail la semaine dernière.

Mlles Louise et Gilberte Trotter ont reçu à un shower de porcelaine en l'honneur de Mlle Carmen Deschênes, à l'occasion de son mariage avec M. Jean-Jacques Trotter. Mlles Louise Dubuc et Charlotte Lefrançois servaient le thé et les glaces.

M. Fernand Ouellet, de notre ville, a passé la fin de semaine à Montréal.

M. Henri Coderre, de Sherbrooke, était de passage à Québec ces jours derniers.

Mme Eugène Noël est de retour d'un séjour d'une semaine à Montréal où elle a été l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, M. et Mme Bruce Rayside.

M. A. LaFerté, régistrateur de Drummondville, et Mme LaFerté ont passé quelques jours à Québec, les invités de l'honorable et de Mme Hector LaFerté.

Mme Henri Vautelet, M.B.E., est retournée dans la métropole après avoir passé quelques jours à Québec.

Mme Paul Perreault est arrivée à Québec, mardi, après un séjour de trois mois à Los-Angeles, Californie, où elle a été l'invitée de son genre et de sa fille le docteur et Mme Carlos Cervera.

Mme A.-P. Miquelon et ses filles, Gaby et Pauline, sont parties en avion pour Hollywood Beach, Floride, où elles passeront quelques semaines.

M. et Mme J.-S. Moreau, de St-Gervais de Bellechasse, occupent maintenant un appartement à West Palm Beach pour les mois d'hiver.

OTTAWA

Le gouverneur général, assisté de son aide-de-camp, le lieutenant d'escadre Arthur Titus, a visité, lundi matin, l'hôtel des monnaies.

Mmes H. Bourassa, R. Latreille, J. Dussault et S. Turpin ont reçu à la demeure de cette dernière, en l'honneur de leur soeur, Mlle Françoise Gay, dont le mariage sera béni le 4 janvier prochain. On a présenté à l'héroïne un bouquet de corsage de roses et d'oeillets.

Mlle Josette Sainte-Marie, de Hull, a passé la fin de semaine dans la métropole où elle a assisté à une réception donnée au Ritz-Carlton par son oncle et sa tante, le juge et Mme Paul Sainte-Marie.

M. Louis Rainville, d'Ottawa, était de passage à Québec, ces jours derniers.

Carrière heureuse pour jeunes filles

(P.C.F.) — La jeune fille à la recherche d'une profession qui lui permettra de gagner largement et agréablement sa vie peut sans inquiétude choisir la carrière de diététiste. Mildred Horton, de Washington, affirme également: "La diététiste, qui a pour but de servir l'individu et la famille, offre un idéal pleinement acceptable et recommandable."

Mlle Horton est secrétaire de l'exécutif de l'Association des diététistes américaines, dont le secrétariat national est à Washington.

AU CONGRES

C'est à cette Américaine que revenait l'honneur, durant l'été, d'inaugurer officiellement le congrès d'économie ménagère tenu à Edimbourg, en Ecosse. Elle dirigeait la délégation de 100 diététistes qui représentait les Etats-Unis à ce congrès. Le secrétariat d'Etat américain avait également nommé Mlle Horton déléguée officielle à cette réunion internationale à laquelle plus de 300 nations ont envoyé des représentants.

Les rapports soumis à ce congrès par huit pays différents permirent à Mlle Horton d'établir entre la diététique et la vie familiale des liens très étroits. L'enseignement des matières d'économie domestique est de plus, selon elle, la fonction la plus importante et la plus rémunératrice pour les personnes diplômées en diététique.

Mlle Horton affirme aussi: "Les

Au Club musical et littéraire

Saint Bernard fut à la fois un actif et un contemplatif

M. André Malavoy, directeur des services français du tourisme, prononçait mardi soir devant les membres du Club musical et littéraire, réunis en l'hôtel Windsor, une intéressante causerie intitulée: "St-Bernard de Dijon, figure de proue du 12e siècle"

AU SERVICE DE DIEU

Après avoir situé un peu le cadre dans lequel le grand St. Bernard devait passer une bonne partie de son existence, l'attachante Bourgogne, l'orateur évoque en un raccourci saisissant la grande journée où fut lancé par le saint l'appel à la croisade: "C'était le jour de Pâques, 31 mars 1146. La colline était peuplée d'une multitude innombrable: plus de 100,000 hommes sans doute qui étaient venus à pieds et de très loin, certains ayant marché plus d'un mois. Une croix solitaire marque aujourd'hui l'emplacement où se dressait une tribune improvisée.

La foule vit paraître un abbé vêtu de blanc, d'une maigreur effrayante mais, dès la première parole, il avait l'habitude de conquérir son auditoire. Il parla longtemps, plusieurs heures, et l'enthousiasme croissait parmi la foule. Quand il eut terminé, tous avaient décidé de partir pour la Terre Sainte; dans un immense tumulte, ils criaient: "des croix, des croix!"

C'est ensuite la création de l'Abbaye de Cîteaux et la fondation des Cisterciens que rappelle le conférencier, soulignant que dès l'âge de 25 ans, Bernard devient abbé de Clairvaux et il restera jusqu'à sa mort, en 1153. Mais plus de la moitié de sa vie se passa en pérégrinations au service de la cause divine.

VIE ET OEUVRE

C'est sous plusieurs aspects que l'on peut envisager la vie et l'oeuvre de St-Bernard: S. Bernard orateur; S. Bernard le disciplin ascétique de l'ordre cistercien; la mystique personnelle de S. Bernard; sa lutte contre l'esprit critique et contre l'hérésie; sa thaumaturgie; sa politique religieuse et sa conception du pouvoir romain.

Personne en effet n'a défini avec autant de vigueur et de netteté la primauté absolue de l'évêque de Rome et l'unicité de l'Eglise catholique et romaine. Mais personne non plus, fait remarquer au passage le conférencier, n'a su dire aussi franchement leurs vérités aux grands de ce monde, les souverains pontifes du temps y compris.

"FIGURE DE PROUE"

Le conférencier, après avoir mis en relief l'apport primordial de saint Bernard à la dévotion à la Vierge Marie, dont il fut le plus fervent disciple de tous les temps, signale longuement le rôle capital du saint dans le retour à l'unité de la papauté ainsi que dans la restauration au sein de l'Eglise des valeurs fondamentales. Puis, ayant également mis en lumière le rôle du saint dans la floraison des cathédrales en France, M. Malavoy conclut ainsi sa causerie sur celui que Louis XIII proclamait "protecteur de la Couronne": "Saint Bernard domine incontestablement son époque: il en est la "figure de proue".

E. quelle époque, celle des cathédrales et des croisades, celle où commence à s'affirmer la grande civilisation chrétienne. Défenseur de l'unité de l'Eglise, apôtre de la dévotion mariale héritier de la fraternité humaine, saint Bernard n'est-il pas le saint le plus actuel, en nos temps difficiles mais riches d'espoir?"

2 ans de bague pour vol comme serviteur

Marcel Pomerville, qui a été trouvé coupable de vol comme serviteur pour un montant de \$369, a été condamné à deux ans de bague par le juge Maréchal Nantel. Le déteu était à l'emploi de la maison Simpson.

ouvertures offertes aux diététistes sont supérieures en nombre aux personnes capables de les accepter."

Protestation d'un groupement féminin

(P.C.F.) — Le Conseil national des femmes du Canada, qui représente plus de 605 Canadiennes, s'oppose à la hausse des tarifs postaux. Il trouve les nouveaux tarifs "exorbitants".

Tous les tarifs réguliers seront haussés de un cent à partir du premier avril prochain.

Une délégation de cinq femmes a présenté cette protestation au premier ministre St-Laurent et à six des membres de son cabinet. Elle a, entre autres, demandé que la question soit débattue au Parlement.

La délégation du Conseil national des femmes qui a rencontré M. St-Laurent a affirmé à l'issue de l'entrevue que le premier ministre avait déclaré que son gouvernement n'avait aucunement l'intention d'user de discrimination à l'égard des femmes dans toutes les phases de la vie nationale.

Le mémoire présenté par la délégation au cabinet fédéral recommande que des octrois soient accordés pour l'établissement d'un centre de recherches, qui étudierait les aberrations sexuelles. Il veut également que le gouvernement donne son attention aux femmes dans la nomination de ses sénateurs.

Mme A. Turner-Bone, de Montréal, dirigeait cette délégation du Conseil national des femmes.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



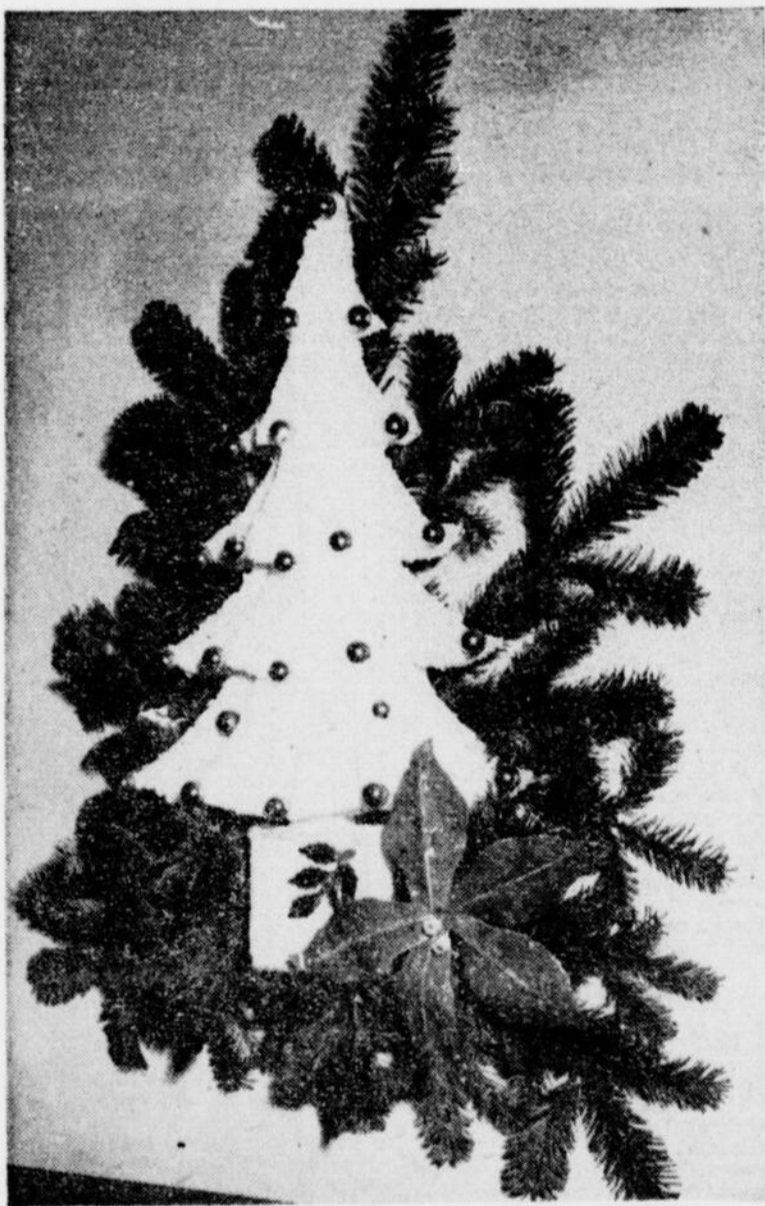
PATRON No 4500 — Les jupes font ordinairement partie de la garde-robe de toute élégante. Celle-ci vous coûtera peu puisqu'elle ne requiert qu'une verge d'un tissu de 54 po. de largeur. De coupe droite, vous n'aurez aucune difficulté à la confectionner.

Le PATRON No 4500 vous est offert dans les tailles suivantes: 24, 25, 26, 28 et 30 po.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Cours de décoration



(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

MAGNIFIQUES DECORATIONS MURALES POUR LES FÊTES. — Voici deux magnifiques spécimens de décorations murales fabriqués par les élèves qui suivent les cours de décorations des Fêtes spécialement donnés chaque année au Jardin Botanique par MM. Wilfrid Meloche et Paul-Emile Gagnon.



POUR NOËL ET LE JOUR DE L'AN. — A l'approche des Fêtes, chaque année, les professeurs Wilfrid Meloche et Paul-Emile Gagnon, du Jardin botanique, donnent des cours spéciaux de décorations des Fêtes, dont s'avèrent nombre de personnes, particulièrement les dames. On voit en haut M. Meloche et en bas M. Gagnon exhibant quelques-unes des décorations obtenues par ces cours.



(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

POUR UN NOËL BIEN DECORE. — Chaque année, à l'approche de la saison des Fêtes des cours spéciaux de décoration de Noël sont donnés au Jardin botanique sous la direction conjointe de MM. Wilfrid Meloche et Paul-Emile Gagnon. Beaucoup de personnes profitent de ces cours pour enjoliver leurs maisons durant les Fêtes. On voit ici un groupe de dames et jeunes filles pratiquant pour obtenir des décorations originales et magnifiques.

MUSIQUE CINÉMA
Théâtre
TELEVISION

Les rumeurs de la ville

DIVERS. — De Hollywood, on apprend, via la Presse Associée, que Julius La Rosa, le chanteur qui fut défenestré du programme de TV d'Arthur Godfrey par manque d'humilité, est à passer des épreuves pour la firme Paramount, ce qui pourrait lui valoir un contrat de cinéma. — Reuters annonce que Cecil Truncer, acteur britannique, est décédé à l'âge de 55 ans. Truncer était très en demande à la radio britannique. La Presse Canadienne nous envoie les notes suivantes sur Sarah Binks, le pseudonyme d'un poète des Prairies du nom de Paul-G. Hiebert: Les colons du Saskatchewan ont eu leur poétesse et son nom est Sarah Binks. Et, bien que nous ayons appris que la "douce enchantresse du Saskatchewan" est morte, son oeuvre demeure. Et cela, grâce à un homme. Autrement, les poèmes de Sarah Binks, qui se tiennent toujours très près du sol, seraient oubliés depuis quelque temps déjà. Ces poèmes ont été colligés, il y a quelques années, par M. Paul-G. Hiebert, professeur adjoint de chimie à l'université du Manitoba. Mais, avant de les colliger, il lui a fallu les écrire, ces poèmes, parce que, comme le savent tous ceux qui ont lu le livre, Sarah Binks n'a jamais existé. Le fait, toutefois, peut passer inaperçu durant quelques pages. Ce livre: "Sarah Binks", valet à M. Hiebert la médaille Leacock pour oeuvre humoristique en 1947. Il est d'un pince-sans-rire absolu du premier au dernier vers. Il porte des coups d'épingle aux personnalités des Prairies. Il y a toutes sortes de renvois au bas des pages, un avant-propos, une liste des prix littéraires accordés à la merveilleuse poétesse et tout le tralala dont s'accompagnent ordinairement les éditions critiques ou mieux scolaires d'ouvrages de grandes personnalités. Et tout cela à propos de la jeune fille des Prairies qui avait découvert la beauté dans la cour de l'étable.

THEATRE AMERICAIN. — D'après Bob Thomas, de la Presse Associée, la saison théâtrale aux Etats-Unis est une des plus pauvres de l'histoire du théâtre américain. Cela, de dire Thomas, rappelle les années noires de la saison 1936-37 alors que les tournées théâtrales étaient à leur plus bas. Les directeurs de tournées se cassent la tête pour savoir comment redonner vie aux troupes ambulantes.

NOTULES. — On annonce pour le 28 décembre prochain l'ouverture du poste CBMT sur le canal 6 à Montréal. Des essais auront lieu avant cette date. Seul le mauvais temps pourrait retarder les travaux mais le retard ne serait que de quelques jours pour le parachèvement du poste anglais de télévision dans la métropole. L'arrivée du poste anglais sur nos ondes laissera à CBFT le champ libre, pour les programmes français. Cependant on prévoit que plusieurs programmes notamment le sport et les émissions importées passeront simultanément sur les deux postes. Pour le reste, le poste français devra se débrouiller et l'horaire comblé le mieux possible au poste français. — Le nouveau poste de radio de Montréal, le poste CJMS, fondé par les soins de M. l'abbé Charles Gadbois et la "Bonne Chanson Inc.", serait en ondes dès février prochain. On installe actuellement l'antenne à Laprairie et dès la semaine prochaine on situera les studios à Montréal.

OUVERTURE DE BROTT A CARNEGIE HALL. — Pour faire suite au grand succès du concert canadien que Leopold Stokowski a dirigé en octobre, M. Alexander Brott a reçu plusieurs demandes pour ses compositions. Le 11 janvier, Leon Barzin, chef-d'orchestre du National Symphony Orchestra dirigera l'ouverture "Delightful Delusions" en première audition à Carnegie Hall, New-York. Son "Royal Tribute" que Dr Klempner vient de présenter avec Les Concerts Symphoniques de Montréal, sera joué à Havana, Cuba, et M. Brott a été commandité d'écrire une oeuvre pour choeur a-capella, qui sera jouée sous sa direction au "Three Choir Festival" à New-York en avril prochain.

VERGOR

Partageons la Noël avec un orphelin

C'est là le thème principal de la soirée artistique offerte par CKAC au profit de l'orphelinat de la Côte de Liesse. Le gala artistique de mardi prochain 22 décembre, au marché St-Jacques en faveur des orphelins de la Crèche d'Youville poursuit un double but.

Présenté sous les auspices du poste CKAC, cette soirée qui groupera une trentaine des meilleurs artistes de la radio montréalaise est offerte d'abord pour offrir aux orphelins de la Côte de Liesse des cadeaux qui viendront semer un peu de bonheur parmi ces petits déshérités. On sait que le public est invité gratuitement ou plus précisément que les personnes qui répondront à l'invitation d'assister au spectacle devront apporter un modeste cadeau qui servira de prix d'entrée.

Mais en plus de cet item important, la soirée développera un autre thème principal en demandant aux citoyens de Montréal et de la région d'accueillir dans leurs foyers à Noël un des orphelins de la Côte de Liesse.

Pour ces petits qui n'ont pas de Noël comme tous les autres entourés de parents et d'amis, l'occasion de passer cette fête dans un foyer montréalais procurerait beaucoup de bonheur non seulement aux petits orphelins, mais aussi à la famille qui les accueillera.

AU GALA DE MARDI

En plus des artistes déjà mentionnés pour le gala de mardi prochain, d'autres vedettes ont tenu

à prêter leur concours pour cette bonne cause. A la longue liste viennent s'ajouter maintenant les noms de Robert L'Herbier, Denis Drouin, Louise et Micheline Bedard, Louis Bedard, Jean Lalonde, Jean Paquin, Marcel Gamache, Pietro Rossi, Diane Prud'homme, et le numéro de vaudeville de "Moxie et Willie".

Le monde sportif sera représenté par le populaire joueur-étoile du Club Canadien Bernard "Boumboom" Geoffrion.

Un groupe de jeunes orphelins de la Côte de Liesse participera aussi au gala en offrant quelques saynettes qui seront vivement appréciées du public. La soirée ne sera pas diffusée de sorte qu'on voudra se rendre au Marché Saint-Jacques mardi soir pour cette représentation exceptionnelle en faveur des enfants de la Crèche d'Youville.

Concordia va vendre 18 autos

Le 18 janvier prochain, la ville de Montréal procédera à la vente à l'enchère de 18 automobiles et d'un camion lesquels se trouvent depuis plus d'un an au garage municipal sans être réclamés.

Il s'agit, pour la plupart, de modèles anciens, il va sans dire, puisque ces voitures n'ont pas été réclamées, pour une raison ou pour une autre.

Une belle occasion de se procurer une voiture à bon compte! Ne pas oublier toutefois que Concordia ne vend ces voitures qu'au comptant.



A LA SCALA — La jeune et jolie Nadia rencontre à l'Hôtel Sacher un nouveau client qu'elle semble craindre beaucoup. Une scène du grand film "Hôtel Sacher" qui prend l'affiche au cinéma La Scala avec le Technicolor "Ton Heure a sonné".

À l'affiche

AU ST-DENIS

Le théâtre St-Denis présentera, à compter de samedi, le festival Jean Marais. En effet, deux films de ce populaire acteur seront mis à l'affiche. Le premier, "Carmen", est un véritable succès du cinéma français tiré du roman célèbre de Prosper Mérimé. Carmen, gitane de Séville, est l'épouse de Garcia, le chef borgne bandit de grand chemin, en même temps que l'amie d'un officier pusillanime. Pour elle, le brigadier don José est cassé de son grade, pour elle, il abandonne tout un passé d'honneur. Bientôt, Carmen s'éprenant de lui lui commande de tuer son mari qu'elle n'aime plus. Don José refuse et lui offre de se rendre avec elle au Mexique, où ils pourraient mener tous deux une vie honnête. Mais Carmen préfère demeurer à Séville et devient l'amie d'un toréador de Ronda qui sera tué au cours d'une corrida. Don José, à cette nouvelle, revient trouver Carmen qui l'accable de ses reproches. Poussé à bout, il la tue... et veillera sur sa tombe. Ce film est magnifiquement interprété par Viviane Romance, Jean Marais, Julien Bertheau, Bernard Blier et Lucien Coedel. Au même programme: "La Belle et la Bête", l'oeuvre émouvante de Jean Cocteau, avec Jean Marais et Josette Day. Intrinsèquement, ce film est une réussite parfaite. Jamais illustration ne fut plus éblouissante, jamais tentative d'imagerie ne fut mieux pensée. On remarque même cette simplification extrême de l'amour qui caractérise les récits destinés à l'enfance bienheureuse. Ici, il fait place à la pitié.

A LA SCALA

Le cinéma La Scala met à l'affiche, samedi prochain, un programme double d'un haut intérêt pour les cinéphiles. Il s'agit d'un



AUX LATINS D'AMERIQUE. — Adrien Laporte, artiste d'instruments à cordes qui sera ce soir l'invité à la soirée dansante des Latins d'Amérique. C'est une présentation de l'impresario Marcel Archambault.

drame d'action "Hôtel Sacher", qui se passe dans un hôtel de grand luxe, et de "Ton heure a sonné", un western rempli d'aventure et d'audace.

"Hôtel Sacher" met en vedette la troublante Sibylle Smith et Billy Birgel. Dans "Ton heure a sonné", les protagonistes sont Randolph Scott et Margaret Chapman.

Le premier film nous transporte à Vienne, en 1913, c'est-à-dire un peu avant la déclaration de la première grande guerre. Un jeune homme se présente dans le plus fameux hôtel de la capitale de l'Autriche, l'hôtel Sacher, afin d'y retenir une chambre. Il vient de sortir de prison, mais déjà deux inspecteurs de police sont à ses trousses. Cependant le jeune homme se rend à l'Opéra où toute la haute société viennoise s'est donné rendez-vous. Il y rencontre une Russe, Nadia Petrovna, espionne qui fait partie d'un complot destiné à renverser l'empire austro-hongrois. Nadia tente d'intégrer le jeune Autrichien au complot et celui-ci est pris entre l'amour qu'il éprouve pour la jolie étrangère et le devoir envers sa patrie. Cette alternative, extrêmement dramatique, donne au film tout son prix, et elle est servie, au surplus, par des artistes de grande classe.

"Ton heure est sonné" est aussi un film d'action, mais c'est l'idée de la vengeance qui y domine. Le film est tourné en technicolor et met en valeur les splendides paysages de l'ouest américain. Des échauffourées, des coups de feu et des bagarres animent d'une façon extraordinaire ce film de Ray Enright. Randolph Scott, dont la réputation n'est plus à faire dans les films de ce genre, se signale par une interprétation de tout premier ordre.

Concert-buffet au Club Mont-Gabriel

Réuni sous la présidence de Mme Marcel Lafontaine, un groupe de paroissiens de Saint-Joseph-de-Mont-Rolland, organise aux bénéfices de la paroisse, un concert-buffet qui aura lieu au Pavillon Michemin, Club Mont-Gabriel, le dimanche, 27 décembre prochain. A cette occasion, deux de nos grands artistes canadiens seront présentés: Mme Pierrette Alarie et M. Léopold Simonneau.

Les succès de Madame Alarie ne se comptent plus. New-York, Paris, Montréal, Québec, Cleveland l'ont applaudie. Partout où elle a chanté, les critiques ont été unanimes à reconnaître ses talents de cantatrice et son aisance en scène. Quant à Monsieur Simonneau, il a chanté sous la direction de chefs d'orchestre aussi réputés que Sir Thomas Beecham, Wilfrid Pelletier et Erem Kurtz. Tous le saluent comme étant le jeune ténor lyrique le plus brillant de l'heure.

Mariés en 1946, Mme Alarie et M. Simonneau ont souvent l'occasion de chanter ensemble dans un même opéra. On ne compte plus les concerts qu'ils ont donnés conjointement. Tous deux en possession d'un talent vocal véritable, ils font l'émerveillement de ceux qui les entendent.

Le concert qui sera sous la présidence de M. l'abbé Rosaire Laurin,

curé de Mont-Rolland, commencera à huit heures et trente précises; le buffet à dix heures et trente. Nul doute qu'à cette occasion, Mme Alarie et M. Simonneau se tailleront de nouveau un très grand succès personnel.

L'HORAIRE DU FILM

LOEWS—"Melba": 10.00, 12.15, 2.35, 4.50, 7.10, 9.30.
PALACE—"The Robe": 9.25, 11.55, 2.20, 4.50, 7.20, 9.45.
CAPITOL—"Jamaica Run": 10.20, 12.40, 3.00, 5.15, 7.35, 9.50.
PRINCESS—"The Nebraskan": 10.40, 1.00, 3.15, 5.35, 7.50, 10.05.
ORPHEUM—"Sins of Jezebel": 1.35, 2.10, 4.50, 7.25, 10.00. "Shadow Man": 10.15, 12.50, 3.25, 6.05, 8.40.
IMPERIAL—"Powder River": 1.20, 2.00, 4.40, 7.20, 10.00. "Ghost Ship": 10.05, 12.45, 3.25, 6.05, 8.45.
ALOUETTE—"Un Yankee à la Cour du Roi Arthur": 11.25, 2.50, 6.15, 9.40. "Les Légions des Damnés": 9.45, 1.10, 4.35, 8.00.
SAINT-DENIS—"Le grand rendez-vous": 12.00, 3.22, 6.34, 10.06. "Rebelle de Naples": 1.30, 5.02, 8.24.
CINEMA DE PARIS—"Horizons sans fin": 11.35, 2.07, 4.39, 7.11, 9.43.

7e semaine PALACE

"THE ROBE"
(en Cinemacope)
(en technicolor)
Richard BURTON — Jean SIMMONS

PRINCESS A l'affiche

"THE NEBRASKAN"
(en trois dimensions)
(en technicolor)
Phil CAREY — Roberta HAYNES

A l'affiche ORPHEUM

"SINS OF JEZEBEL"
(couleur Ansco)
aussi
"SHADOW MAN"

A l'affiche LOEWS

"MELBA"
(en technicolor)
Patrice MUNSEL — Robert MORLEY

A l'affiche CAPITOL

"JAMAICA RUN"
(en technicolor)
Ray MILLAND — Arlene WENDELL

IMPERIAL A l'affiche

"POWDER RIVER"
aussi
"GHOST SHIP"

ALOUETTE A l'affiche

"UN YANKEE A LA COUR DU ROI ARTHUR"
(en technicolor)
aussi
"LES LEGIONS DES DAMNES"

SAINT-DENIS A l'affiche

VÉRA NORMAN et FRANÇOIS PATRICE
LE GRAND RENDEZ-VOUS
Le prochain court-métrage
"L'amour, la jalousie, la vengeance d'une femme"
Massimo SERATO
Anna Maria FERRERO
LE REBELLE DE NAPLES

Cinéma de Paris

2e SEMAINE
Une drame simple et humain avec ses joies, ses sourires et ses larmes.
Gisèle Pascal et Jean Chevrier dans

HORIZONS SANS FIN
HELENE BOUCHER
avec
René Blanchard - Paul Frankeur

La nouvelle mesure contre le dumping est devenue loi

OTTAWA, 17 — (PCf) — La nouvelle mesure du gouvernement contre le dumping est devenue loi hier soir. Elle a reçu la sanction royale au Sénat malgré des objections de dernière heure.

La mesure, mise en vigueur le huit décembre dernier par un arrêté-en-conseil, a été combattue par le sénateur Thomas Crerar (L-Manitoba). Il a dit qu'elle n'est pas conforme aux efforts du Canada pour l'expansion du commerce à l'étranger. Le sénateur W.-M. Aseltine, leader suppléant de l'Opposition, a prié le gouvernement de conserver les lois sur le dumping telles qu'elles sont actuellement. A la suite d'un bref mais violent débat à la Chambre haute, la mesure a subi trois lectures, procédure qui exige habituellement au moins deux jours. Puis le juge en chef Thibaudeau Rinfret, gouver-

neur général adjoint, a donné la sanction royale au bill et à six autres mesures.

Les Communes se sont ensuite ajournées pour la période des Fêtes, jusqu'au mardi 12 janvier, et le Sénat s'est ajourné au mardi 19 janvier.

La loi des douanes a été approuvée aux Communes avant d'être présentée au Sénat par le sénateur W.-D. Euler (L-Ontario), ex-ministre du Revenu et du Commerce.

Aux Communes, M. George Hees (PC-Toronto-Broadview) a déclaré que la mesure a été inten-

tionnellement conçue pour qu'elle ne soit pas applicable.

Il a dit qu'il faudrait des mois et "une armée d'inspecteurs de douane" pour déterminer les évaluations douanières prévues par la loi. Celle-ci vise à empêcher le dumping de fin de saison de produits manufacturés, importés à prix réduits.

M. Hees et plusieurs autres députés progressistes-conservateurs se sont prononcés contre la méthode d'évaluation, qui consiste à calculer la moyenne des prix du pays exportateur durant une période de six mois précédant la date de l'importation. Les progressistes-conservateurs ont demandé que l'évaluation de la douane soit basée sur le coût de production et sur celui du marché.

Le premier ministre St-Laurent a dit qu'une évaluation selon le coût de production serait considérée par les autres pays comme "une nette violation" de l'accord général sur les tarifs et le commerce, pacte mondial pour la réduction des barrières tarifaires.

La méthode d'évaluation proposée dans le projet de loi ne pourrait être contestée par le gouvernement américain, vu que l'administration américaine a prié le congrès d'adopter la même méthode.

La proposition des progressistes-conservateurs n'a pas été mise aux voix.

Cependant, les Communes ont rejeté, par 126 voix contre 14, une motion CCF demandant que la mesure expire le huit décembre 1954. Les dispositions du bill sont en vigueur depuis le huit décembre dernier.

M. Colin Cameron (CCF-Nanai-

mo), qui a présenté la motion, a dit que le bill accordé au ministre du Revenu le pouvoir de fixer l'évaluation douanière. Un tel pouvoir ne devrait pas être accordé sans certaines dispositions permettant une révision annuelle.

En s'opposant à la motion, M. St-Laurent a dit que les Communes pourraient passer en revue n'importe quelle loi durant l'étude des prévisions budgétaires de chaque ministère.

Le ministre du Revenu, M. McCann, dit que la mise au point du système d'évaluation douanière exigera quelque temps, mais il a rejeté l'allégation du Dr Owen-C. Trainor (PC-Winnipeg-Sud) selon laquelle le délai pourrait constituer un embargo.

Lorsque l'évaluation des importations est mise en doute, les agents de la douane libèrent habituellement les objets qui restent sujets à une réévaluation.

Le gouvernement est en voie d'engager 18 évaluateurs supplémentaires qui se renseigneront sur les prix des marchés américains et autres.

Le Dr McCann a dit que les textiles américains constituent l'exemple le plus frappant du genre de dumping prévu par la législation: la vente, à la fin de la saison du marché, d'objets à prix réduits. La nouvelle mesure s'appliquera également à certaines autres marchandises, comme les souliers pour dames et les appareils électriques.

Le Dr McCann a déclaré, en réponse à une question de M. Donald Fleming (PC-Toronto-Eglinton), que la plus grande partie des produits écoulés au Canada à prix réduits proviennent des Etats-Unis.

Ville St-Laurent, près Montréal. M. W.P. Harrell, sous-ministre des Travaux publics, a ouvert les soumissions hier. La plus basse est celle de la Cie George Hardy Ltd, de Toronto, au total de \$5,230,700. Etaient présents à l'ouverture des soumissions, le Dr Smirle Law, sol., coroner de Toronto, et M. Harry Addison, aussi de la Ville Reine, associés de la firme mentionnée, ainsi que M. C.H. Coll, de Toronto, gérant-général.

PARIS, 17. (PCf) — Les boulangeries de Paris et de plusieurs autres villes françaises ont fermé leurs portes hier pendant 24 heures pour protester contre la régulation des prix. Les boulangers soutiennent que les prix de leurs produits n'ont pas changé depuis 1951.

de nouveau cette semaine!

l'incomparable TI-ZOUNE

fil,
qui remplace son père.
(cause de maladie)
comédien à profusion



ALINE DUVAL
sincère, charmante!

Paul Desmarteau
l'ami de Ti-Zoune...

Attraction supplémentaire
CRIP HEARD
danseur unijambe

au même programme:
JEAN PAQUIN
populaire chanteur m.c.
ROAN SISTERS
acrobates

CAFE
Casa-Loma
94 est, STE-CATHERINE
HA. 2095

KOMAROVA - KOMAROFF

LE SPECTACLE DE L'ANNÉE TOUS LES SOIRS

(en vedette)
LA BRILLANTE

- ★ Jeanne d'Arc Charlebois
- ★ The Great Galasso
étoile réputée
- ★ THE TWO SILVERS
directement du Lido de Paris
- ★ MICHAEL EDWARDS
le plus populaire baryton d'Amérique
- ★ Mary Lou BOYD ★ WINSON & NIXON
- ★ JUDY ET VIVIAN COOK
- ★ VIVIAN MESS ★ BIX BELAIR
- ★ Buddy CLAYTON & Shirley SHELDON
- ★ BELLEVUE CASINO LOVELIES
- ★ BILL DEEGAN

ATTRACTION SUPPLEMENTAIRE
ART "COWEYES" ENGLER

HARRY HOLMOKS

Bellevue CASINO

375 OUEST ONTARIO — PL. 6881
SPECTACLES 10-12.30 SAM. A 9, 11, 1

Les concours artistiques de la province consacrés cette année aux divers arts de la décoration

QUEBEC, 17 — (DNC) — L'hon. Omer Côté, secrétaire de la Province, porte à la connaissance du public en général et des artistes, en particulier, les règlements des concours artistiques institués par le gouvernement de la province en 1944. Les concours de l'année 1953-1954 portent sur les arts décoratifs: ébénisterie, orfèvrerie et ferronnerie, tissage et chasublerie, céramique, vitrail, projets décoratifs et cartons de tapisserie, etc.

1er grand prix: \$1,500; 2e grand prix: \$1,000; trois prix de \$500. Peuvent prendre part à ces concours tous les artistes et artisans domiciliés depuis cinq ans dans la province de Québec et citoyens canadiens.

Les artistes ont la plus grande liberté de traiter les sujets qui leur conviennent, à la seule réserve qu'ils soumettent des compositions originales qui n'aient pas été déjà présentées à un concours quelconque et qui ne soient pas une commande publique ou privée. Les concurrents peuvent soumettre aux concours le nombre de pièces qu'ils désirent.

Les envois doivent parvenir au bureau du secrétaire avant 2 hrs p.m., le mercredi 15 septembre 1954. Chaque envoi devra être accompagné d'une lettre d'inscription portant une courte biographie du concurrent, et d'une enveloppe cachetée contenant son nom, son adresse et le numéro de son choix dont il aura signé son oeuvre aussi lisiblement que possible; cette enveloppe ne sera ouverte qu'après la décision des juges.

Les membres du jury, nommés par le secrétaire de la province seront au nombre de trois; leur décision, rendue publique le 17 décembre 1954 sera irrévocable.

Les pièces primées à titre de premier et de second grand prix resteront la propriété du secrétaire de la province; les trois autres seront retournées à leurs propriétaires respectifs. Le secrétariat de la province offrira au public de Québec, puis à celui de Montréal, une exposition des pièces les plus intéressantes soumises aux concours. Le renvoi des pièces se fera à la fin de novembre 1954 et à la charge du secrétariat.

Quiconque désire d'autres renseignements s'adressera à Gérard Morisset, secrétaire des concours artistiques, musée de la province, Québec.

Soumissions reçues pour les bureaux projetés de l'ONF

OTTAWA, 17. (PCf) — Une firme de Toronto a présenté la plus basse des 14 soumissions reçues pour la construction des bureaux de l'Office national du Film, à

REPAS COMPLET

A PARTIR DE

50¢

CHOIX DE

- Poisson
- Spaghetti
- Oeufs
- Viandes
- Dessert
- Brevage

"La meilleure sauce au monde"

A VOTRE SERVICE 24 HEURES PAR JOUR

LIVRAISON LA. 1547

64 Ste-Catherine Est



Harlem Night au Montmartre

TOUJOURS LES MEILLEURS SPECTACLES DE COULEUR A MONTREAL

Princess YUM YUM
danseuse exotique

Eddy JANS GUY JOHNSON
marimba patins à roulettes

Albert GIBSON Rita ALLEN
comédien danseur chanteuse extraordinaire

★ Paul Breckenbridge, animateur

Formidable spectacle de variété, tous les dimanches après-midi. Concours de danse le dimanche après-midi avec TINA & MONTEZ

Orchestre de Johnny Reno — Trio d'Ernie King

JAMAIS DE FRAIS DE COUVERT DE FRAIS D'ADMISSION DE FRAIS MINIMUM

MONTMARTRE

1417 BLVD ST-LAURENT LA 3520

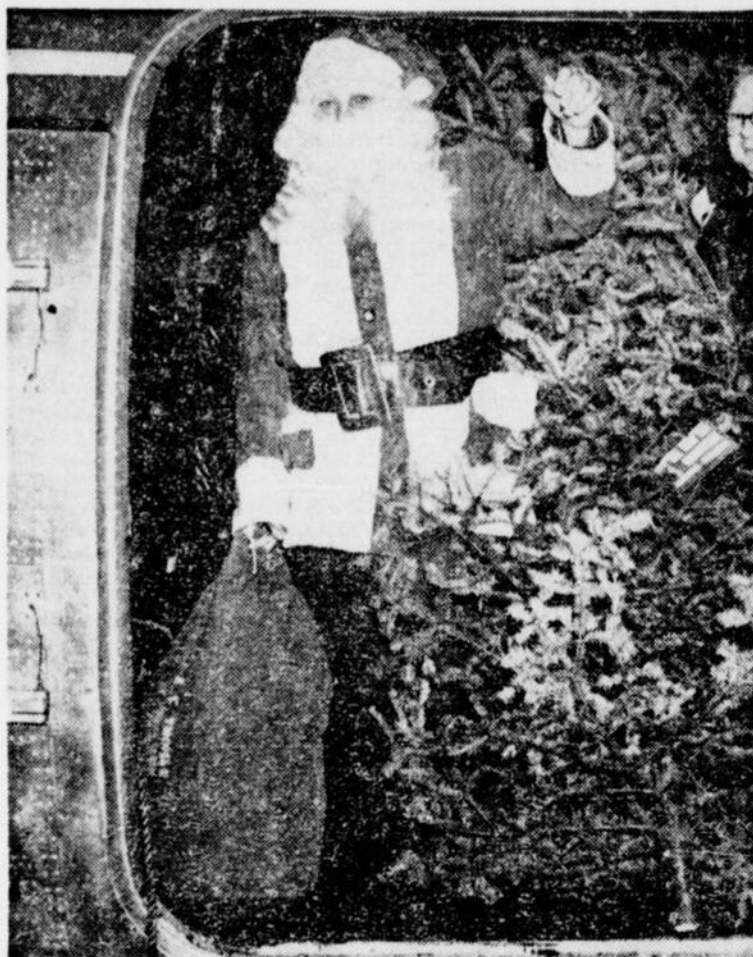
M. Maurice Duplessis honoré par des groupes artistiques

TROIS-RIVIERES, 17 — (D.N.C.) — Pour la troisième année consécutive, l'Union Musicale des Trois-Rivières, l'Orphéon et les Compagnons de Notre-Dame préparent un gala artistique pour le 31 décembre au soir, en l'honneur du premier ministre, l'honorable Maurice Duplessis, à titre de bienfaiteur insigne des mouvements artistiques des Trois Rivières.

Chacun des trois groupements jouera quelques pièces choisies de son répertoire, sous la direction habile de Léo Carle pour l'Union Musicale et l'Orphéon et celle de Gérard Robert pour les Compagnons.

Les hommages et les vœux du Trois-Rivières artistique seront offerts à M. Duplessis par M. Dominique LeSieur, président de l'Orphéon.

La représentation aura lieu comme d'habitude, à la salle Notre-Dame et le public y sera admis gratuitement.



VERS LES POSTES SOLITAIRES DE L'ARCTIQUE. — Les "North Star" du CARC ont décollé de l'aéroport de Dorval pour aller faire la distribution de la malle et des cadeaux des Fêtes dans les postes les plus éloignés de l'Arctique, comme cela se fait annuellement. On voit ici le bon vieux Père Noël, en train de souhaiter bon voyage aux aviateurs, les priant de transmettre ses meilleurs souhaits aux bons amis de "par chez lui".

L'Opération Père Noël dans l'Arctique est à se réaliser

L'Opération Père Noël (1953), a quitté l'aéroport de Dorval, pour la visite annuelle aux sept postes solitaires de l'Arctique afin de faire la distribution ordinaire de la malle et des cadeaux des Fêtes. C'est ce que vient d'annoncer le commandement aérien du Transport pour le CARC.

Le bon vieux Père Noël était lui-même présent pour voir décoller les avions, ayant renversé les rôles cette fois et envoyant ses souhaits aux gens "de par chez lui". Les "North Star" de l'escadrille 426, lourdement chargés de malle, de fruits, de vêtements et autres bonnes choses de la saison des Fêtes, prendront cinq jours pour compléter leur aventure arctique. La base principale de l'opération sera la baie Resolution, à plus de 5,000 milles au nord de Montréal.

Le Père Noël, avec son large

sourire, a posé pour les photographes tout en souhaitant que ses envois soient rapidement distribués et a demandé que ses souhaits de la saison soient transmis à ses amis qui opèrent les petits détachements dans le Cercle arctique.

8,000 LIVRES

La distribution de cette année

se fera à des endroits aussi éloignés que Mould Bay, Isachen, Eureka, Arctic Bay, Craig Harbour, le fjord Alexandria, et Alert, le point le plus au nord, juste à cinquante milles du pôle.

Environ 8,000 livres de fruits frais, de vêtements, d'équipement pour les postes météorologiques, et toute la malle seront transportées. La malle, incidemment, comprend des lettres et des colis pour les détachements du CARC, pour le personnel du ministère du Transport et les météorologistes des Etats-Unis aussi bien que le personnel du CARC.

La plus dure partie de l'opération sera les courtes envolées entre Resolute Bay et les petits détachements nordiques. Comme une obscurité presque totale prévaut, le CARC a choisi la période de la pleine lune pour faire la distribution. Ordinairement les détachements allument des feux-guides pour diriger les "North Star" vers les zones de distribution mais le fait de repérer les postes les plus isolés est encore un des travaux

les plus difficiles du CARC. L'obscurité et l'uniformité sans fin du terrain rendent la lecture des cartes géographiques très difficile et le navigateur se fie sur les étoiles pour se guider en général.

Dinner Club Member



Voyez un magnifique spectacle des Fêtes



CAFE **BEAVER**

316 O., Ste-Catherine LA. 3881

est fier de présenter

Bruce STEVENS

en 3ième semaine **IL EST EPATANT!**

EMIL JONES

m.c. favori

Terry BENNETT

extraordinaire ventriloque

DIANE PARSONS

chanteuse

CAMIL GALARDO

et son orchestre

LES 3 KEYS

trio musical

ATTRACTIONS SPECIALES, DIMANCHE P.M.

Le Poète de la Chanson
Charles Trenet



Orchestre de Max Chamitov Norma Hilton, chanteuse

Trio de Bill Moodie 2 spectacles par soirée : à 9 et 12 h. Réservations : VICTOR — PL. 7777 2e SEMAINE

au **NORMANDIE**



Palm Café

présente avec fierté :

HENRY HALE

impressionniste

RITA BELL

discuse

THICK JONES

danseur comique

NICK MAKOS

chanteur, m.c.

LEO LAFOND

et son orchestre

Jean Claude & Eddie

pour votre musique favorite

Dimanche p.m.

CONCOURS DE DANSE

QUIZ MUSICAL

VARIETES



Violent incendie rue Notre-Dame

La circulation a été interrompue pendant près d'une heure, hier après-midi, quand les pompiers ont eu à combattre un incendie qui a ravagé un magasin de chaussures et deux logements portant les numéros 1238 et 1240, ouest, rue Notre-Dame.

Cet incendie, d'origine non encore déterminée, se déclara vers 3 h. p.m. à l'arrière de l'établissement de M. Frank Pironik, marchand de chaussures, et se communiqua rapidement à l'étage supérieur ainsi qu'aux hangars sis à l'arrière de la bâtisse.

Les familles de MM. E. Dubé et A. Pelchat occupant les logis sis aux deux étages supérieurs de la bâtisse durent évacuer temporairement les lieux.

Plus de quarante pompiers, sous les ordres du chef de district R. Fortin, ont combattu les éléments au moyen de cinq puissantes lances. L'assistant-directeur A. Ouellet et le chef de division Frank Cooney se sont aussi rendus sur les lieux.

Les membres de la brigade n'ont réintégré leurs casernes que vers 4 h. p.m.



Présentera à compter de lundi un de ses spectacles à grand succès!

MARY & ARTIE

BROOKS

danseurs et comédiens de couleur

Lana ST-CYR

???????

George TODD

nouveauté instrumentale

Gilles MORNEAU

chanteur, m.c.

STAN WOOD et son orchestre

CHUCK à l'orgue



4558 est. Notre-Dame CL. 4455



Magnifique Spectacle des Fêtes

● SPECTACLE CONTINUEL ●

AVEC

George COORY

animateur

Shirley LAVAL

contorsionniste

Bob BRUCE

Virtuose de l'harmonica

Naomi PRICE

jolie danseuse

VENEZ AVEC VOS AMIS

Café du

PALAIS

42 EST, NOTRE-DAME — MA. 8917



FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

Table of stock prices for the Montreal Stock Exchange, listing various companies and their share prices.

Rapport sur les animaux vivants

Lundi, les vendeurs débütèrent avec environ 300 têtes, la plupart des bouvillons, reportées de la semaine précédente...

Les veaux de lait étaient moins nombreux et se vendaient environ \$1 plus cher; les veaux d'herbe demeuraient à peu près stables...

Pétroles de Calgary

Table of oil prices for Calgary, listing various oil grades and their prices.

Bourse Canadienne

Table of stock prices for the Canadian Stock Exchange, listing various companies and their share prices.

Table of stock prices for the Canadian Stock Exchange, listing various companies and their share prices.

Table of stock prices for the Canadian Stock Exchange, listing various companies and their share prices.

Bourse de Toronto

TORONTO, 17. (PC)—Les échanges ont débüté lentement à la Bourse de Toronto et la plupart des groupes étaient inactifs ou légèrement à la hausse...

Dividendes déclarés

Commonwealth Int. Corp., 10 cents par action, payable le 15 janvier, aux actionnaires inscrits le 31 décembre...

Marché des oeufs

Le marché des oeufs est à peu près stable à l'endroit des A-gros; les offres sont passables et la demande est peu animée...

Table of egg market prices, listing various egg categories and their prices.

Marché du beurre

Table of butter market prices, listing various butter grades and their prices.

Marché des oeufs

Table of egg market prices, listing various egg categories and their prices.

(a) — Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés. Prix fournis par le service de renseignements sur les marchés.

(b) — Prix approximatifs aux consommateurs.

Bourse de MONTREAL

Nombreux gains fractionnaires dans la matinée. Echanges lents. Les cours ont affichés un ton ferme durant la matinée en place locale mais les échanges ont été lents...

Sur 226 émissions transigées hier 72 ont monté, 62 ont accusé des pertes et 92 n'ont pas varié. L'indice des valeurs a accusé les gains suivants: industriels, 10. à 184.2 et papeteries, 4.82 à 766.53...

Bourse de NEW-YORK

Marché ferme et variations fractionnaires à N.-Y. NEW-YORK, 17. (PAF) — Les cours américains ont affichés un ton ferme à l'ouverture aujourd'hui et les échanges ont été plutôt actifs...

Bourse des mines

Table of mining stock prices, listing various mining companies and their share prices.

Mines non inscrites

Table of prices for non-listed mines, listing various mine names and their prices.

Prix des grains

Table of grain prices, listing various grain types and their prices.

United Montauban

La Bourse Canadienne a été avisée par la Commission des Valeurs de l'Ontario que 50,000 actions de United Montauban Mines Limited jusqu'ici sous écrou, ont été libérées...

CANADIAN PACIFIC RAILWAY COMPANY

AVIS DE DIVIDENDE

Lors d'une assemblée du Bureau de Direction tenue aujourd'hui un dividende final de soixante-quinze cents sur les actions ordinaires a été déclaré pour l'année 1953...

Achèvement d'un 2e puits de pétrole

Un groupe de compagnies canadiennes de pétrole, comprenant Gas Exploration Company, Canadian Admiral Oil Co.; Poplar Oils Company et Long Island Petroleum Ltd. vient de compléter un second puits de pétrole dans la structure de sable "strawn", sur leurs propriétés dans le comté de Childers, au Texas aux Etats-Unis...

Le dollar canadien

NEW-YORK, 17. (PC)—Le dollar canadien, a haussé de 1/16 de cent à une prime de 2 15/16 pour cent par rapport à la devise américaine aujourd'hui, au marché du change étranger à New-York...

Prix de l'or

LONDRES, 17. (PC)—La cote de l'or s'est aujourd'hui établie à \$35.15 l'once, en devises américaines, sur le marché libre de l'or en Europe.

Election du 2e président de la 4e république

VERSAILLES, 17. (PA) — Le Parlement français s'est rendu aujourd'hui à l'histoire récente de Versailles pour y procéder à l'élection du deuxième président de la quatrième République. Les apparences sont que cela pourrait prendre assez de temps.

Sept candidats sont sur les rangs, pour la succession de M. Vincent Auriol, à un poste de grand prestige, mais de peu de pouvoir réel. Le mandat est de sept ans. Il est possible que plusieurs autres candidats surgissent à la dernière minute, et possible aussi qu'une impasse amène un compromis.

Selon le système des partis multiples en France, aucune des neuf factions ne détient même un semblant de majorité parmi les 946 sièges de l'Assemblée nationale et du Conseil de la République. Puisque chaque parlementaire doit aller déposer individuellement son bulletin à la tribune, chaque scrutin dure environ quatre heures. Il ne peut s'en prendre plus de deux par jour.

Le Parlement est réuni à la Salle d'Assemblée construite en 1871, dans la tour du palais, qui s'élève à 10 mètres de Paris. Le scrutin est secret et l'élu sera le premier candidat obtenant une majorité des bulletins déposés. Il n'y a pas eu de campagne de discours préliminaires.

Jusqu'ici, depuis la fondation de la Troisième République, jamais plus de deux scrutins n'ont été nécessaires pour élire un président et le second scrutin n'a été nécessaire que quatre fois.

Cette fois-ci, les observateurs politiques n'attendent pas de décision avant le troisième et peut-être le quatrième scrutin.

Jusqu'ici, les candidatures officielles sont celles de: M. Joseph Laniel, premier ministre actuel et indépendant de la Droite; M. Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères, du Mouvement républicain populaire; M. Marcel Neegelen, socialiste, ancien gouverneur général de l'Algérie; M. Jacques Fournier, indépendant, ancien président de l'Assemblée nationale; M. Yvon Delbos, radical-socialiste et ancien ministre; M. Marcel Cachin, communiste, âgé de 84 ans et doyen de l'Assemblée nationale; et M. Jean Kalb, dont la candidature a été annoncée aujourd'hui par les gaullistes.

Un autre candidat, M. André Cornu, radical-socialiste et ministre des Beaux-Arts, a annoncé hier soir qu'il se retirait des rangs.

Parmi les autres personnalités qu'on mentionne dans le cas d'une impasse se trouvent: M. Henri Queuille, radical-socialiste, ancien premier ministre; M. Gaston Monnerville, président de la Chambre haute; et M. Vincent Auriol, qui a affirmé ne pas vouloir être candidat.

Le nouveau président entrera en fonctions le 17 janvier. Son premier geste officiel sera de recevoir

Vol considérable à Notre-Dame de Grâce

Vers 8 h. 45 ce matin, la Sûreté municipale était alertée pour un vol de \$20,000 de bijoux commis à la résidence de M. Peter Hoffman, à 4590, rue Mariette, N.-D.-G., bijoutier bien connu de la partie ouest de la métropole, et aussitôt la brigade préposée à ces vols fut dépêchée sur les lieux pour faire enquête, sur les ordres de l'inspecteur A. Fitzpatrick.

la démission du gouvernement Laniel, qui, selon la tradition, doit laisser les mains libres au nouveau président. Celui-ci cherchera un homme qui puisse former un cabinet et le faire accepter de l'Assemblée nationale.

Le choix de ses "premiers-ministres-désignés" est le plus important exercice du président durant son mandat, tâche qu'il doit accomplir assez souvent, à cause de l'instabilité de l'équilibre politique en France. Le président Auriol eut à exercer son choix 15 fois.

Un nouveau chapitre C. L. U. à Montréal

Les bases d'un nouveau Chapitre C.L.U. ont été jetées en fin de semaine au cours d'une réunion qui groupait une quarantaine d'assureurs-vie agréés (C.L.U.), membres de l'Association des assureurs-vie de Montréal.

Au cours de la réunion ont eu lieu les élections qui ont donné les résultats suivants: président: M. Jacques Tozzi, C.L.U.; 1er vice-président: M. Harvey Cwynn, C.L.U.; 2e



M. JACQUES TOZZI

vice-président: M. Paul Dumas, C.L.U.; secrétaire: M. Marcel Piché, C.L.U.; trésorier: M. Edward Fisher, C.L.U.; directeurs: M. Harvey L. Lee, C.L.U.; M. Roger Rousseau, C.L.U.

En l'absence de M. Jacques Tozzi, nouveau président élu, retenu chez lui par la maladie, M. Harvey Cwynn a annoncé le programme du nouveau Chapitre dont le but est principalement de réunir tous les assureurs-vie C.L.U. de Montréal afin de promouvoir l'avancement

des intérêts de l'Association; de maintenir la dignité et l'intégrité de la désignation C.L.U., d'encourager les études plus avancées, de favoriser et conserver l'idéal et les grands principes de l'éthique de l'assurance sur la vie, de rouvrir ses lois et règlements, de développer les relations sociales et éducatives parmi les membres et enfin de faire une campagne de publicité auprès du public en soulignant le mérite et l'importance de la désignation C.L.U. et la valeur professionnelle du service que les membres peuvent rendre au public en général.

Le conférencier invité était M. Harvey L. Lee, C.L.U., M.D.R.T. qui souligna les facteurs importants employés par la majorité des Membres de la Table Ronde des Millionnaires pour atteindre ce succès.

M. Lee avait intitulé sa causerie "Knowledge is power".

Les membres ont gardé une minute de silence à la mémoire de leur confrère Abe I. Lang décédé la semaine dernière.

Le président a annoncé qu'il y aura des assemblées régulières au cours de l'année ainsi qu'un dîner de relations extérieures au cours duquel le public aura l'occasion de mieux connaître la valeur professionnelle du service que les membres C.L.U. sont en mesure de rendre à leurs clients.

Pour la messe de Minuit, au Forum

A peine une semaine nous répare de cette nuit de Noël où l'on aime à se représenter les anges annonçant la "paix aux hommes de bonne volonté". Quelle meilleure façon de vivre les premières heures de cette sainte nuit que d'assister à la messe de minuit! Un grand nombre de personnes n'ont probablement pas eu la possibilité d'obtenir de place dans leur église paroissiale, trop petite pour contenir tous ceux qui l'auraient désiré. Qu'elles se rassurent, elles peuvent encore avoir l'avantage d'assister à la messe de minuit célébrée par Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger.

Elles peuvent s'adresser aux guichets du Forum, tous les jours, de 10 hrs a.m. à 6 hrs p.m., où sont mis en vente des billets au prix uniforme de 25 sous. Chacun donne droit à une place réservée, mais aucun ne peut être retenu par la poste ou par téléphone.

Qu'on se hâte donc de s'assurer une place afin que personne de ceux qui désirent commencer leur Noël par la traditionnelle messe de minuit ne soit déçu. L'expérience des deux années dernières a prouvé

sécurité ici, ce serait beaucoup".

Sous prétexte de lui faire admirer la belle nuit, André entraîna Jeanne à la fenêtre de la salle à manger.

Et, rompant brusquement les chiens:

— C'est la hâte de retrouver ce petit Langlois qui te rend si nerveuse? demanda-t-il.

La jeune fille, à cette question à brûle-pourpoint, regarda son interlocuteur avec des yeux éfarés où commençaient à sourdre des larmes.

— Je ne vous savais pas capable d'une méchanceté, monsieur André! murmura-t-elle.

— Ce n'est pas une méchanceté, ma petite enfant. Mais l'occasion est bonne à un vieil ami pour te crier casse-cou.

— Ne te défends pas! Je sais que tu fais des cachotteries avec ce jeune homme. Je connais trop ta droiture pour te soupçonner de quoi que ce soit de grave. Mais, enfin, tu le vois sans en rien dire à ton père, et tu l'aimes... C'est un danger!

— Ce matin encore, je t'ai vu passer la grille du Luxembourg...

— Monsieur André, je vous jure...

— Ne jure pas, ce n'est pas nécessaire. Tu es une honnête fille et Jacques est un brave garçon qui mérite la tendresse. Mais, comme dit un proverbe espagnol: 'L'homme

avec l'esprit de recueillement manifesté par la foule des assistants, cette cérémonie laisse, dans tous les coeurs, le souvenir d'un Noël de paix et de joie profondes.

La Commission Tremblay à Montréal

La Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels a ajourné ses auditions pour la période des fêtes et reprendra ses séances à Trois-Rivières et à Sarnigan-Falls dans la semaine du 10 janvier, a-t-on annoncé hier.

La semaine suivante, les commissaires doivent se rendre à Québec, Lévis et Montmagny, puis siégeront à Montréal et Hull à partir du 25 janvier.

Plus de 100 associations, corporations, organisations et individus ont été entendus, "mais un grand nombre des plus importants mémoires n'ont pas encore été soumis."

De ce nombre, les commissaires mentionnent les mémoires du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, de l'université de Montréal, de l'université Laval, de l'Union des municipalités de la province de Québec, de l'Institut des ingénieurs du Canada, de municipalités gaspésiennes, de l'Association des manufacturiers canadiens, de l'Institut des comptables agréés du Québec, des cités de Montréal et de Québec, de commissions scolaires catholiques et protestantes et des principaux syndicats de la province.

Demande de divorce

AVIS est par les présentes donné que DONALD CLARKE ALLEN, vendeur, de la cité de Montréal-Ouest, district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa session actuelle ou à la prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec sa femme, JOYCE EDITH NOSEWORTHY ALLEN, d'aucune occupation, du district de Montréal, et y demeurant en la cité de Saint-Lambert, pour cause d'adultère.

WALKER, MARTINEAU, CHAUVIN, WALKER & ALLISON,

Procureurs du requérant, 414 ouest, rue St-Jacques, Montréal, P.Q.

Montréal, le 14 décembre 1953.

La Patrie

Annonces classées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous 2 centes par mot minimum 15 sous.
Semi-displays sur semaine 3c la ligne; le dimanche 20c la ligne et samedi et dimanche 28c la ligne.
Les avis de naissance, décès, mariage, funéraires, messe de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis in Memoriam chargés au tout uniforme sur semaine 75c; le dimanche 1.00.

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin-chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, véneriennes, diabète, goutte, obésité. 816 rue Sherbrooke est. Onct. St-Hubert. FR 3252.

EDUCATION

COURS commercial special par correspondance. Demandez prospectus gratuit. Adressez: Casier 5, St-Hyacinthe, Québec.

A VENDRE

BOIS de l'armée bien sec. \$3.00 le gros voyage si vous venez charger vous-même ou \$1.00 livrer par nous. M. Georges Bérichon Wilbank 2303.

DIVERS

ALTERATIONS couture pantalon habit paletot refaites pour enfants BE 7309 — 129, rue Mont-Royal Est, Montréal.

DOMINION DU CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

AVIS DE REQUETE DE DIVORCE

AVIS est donné par les présentes que CHRISTINA EMMANUEL PAPANAKIS, de la Ville et du District de Montréal, dans la Province de Québec, présentera une requête au Parlement du Canada, au cours de la prochaine session ou de la suivante, pour obtenir le divorce de son époux BERNARD BANKS, pour cause d'adultère.

FAITS A MONTREAL, dans la Province de Québec, le 21e jour d'octobre A.D. Mil neuf cent Cinquante trois.

NORMAN C. DENYS, Procureur de la requérante, 266 ouest, rue St-Jacques, MONTREAL, Qué.

AVIS AU PUBLIC

LA COMMISSION D'ASSURANCE CHOMAGE désire informer tous les intéressés que son bureau du Nord de Montréal situé au No 7071 rue St-Urbain, fermera ses portes à midi le 18 décembre et reprendra ses activités au No 170 ouest, rue Jean-Talon, à 8.30 a.m. le lundi, 21 décembre prochain.

Le numéro de téléphone restera le même: **DOLLARD 2461**

Feuilleton de la "Patrie"

BARBE-BLEUE

par

Maxime LA TOUR

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

34 suite

Dans quelque lieu imprécis de la capitale, Barbe-Bleue guetait sans doute le moment favorable pour bondir sur cette enfant ricieuse.

On avait reculé pour mieux sauter:

— Enfin, monsieur André, il faut pourtant s'en aller. Nous ne pouvons pas coucher ici observa Jeanne.

— Eh! pourquoi pas? répondit le jeune homme en saisissant l'idée au bond. Nous aurions certainement ici des chambres très confortables et nous nous y réveillerions demain matin au chant des oiseaux. Personne ne nous rappelle à Paris...

— Personne, assurément, dit M. Darsy, mais il n'est pas de plaisir qui ne doive finir. Et rester ne serait pas raisonnable.

— Et puis, papa dit vivement la jeune fille, tu sais bien que nous avons rendez-vous demain matin avec l'oculiste qui doit t'opérer.

— Un rendez-vous peut se remettre... Vous vous excuserez... Ah! si c'était un rendez-vous d'amour, je ne dis pas! insinua Méranne en regardant fixement Jeanne, qui rougit.

Il pensait: "Le père se défend mollement de rester. Si je puis habilement piquer la susceptibilité de la fille, la cause sera gagnée. Et une nuit de

RIONS UN PEU



—Le contenu de ce colis pourrait être endommagé par la gelée. Alors pourriez-vous demander au facteur de le porter sous son paletôt?

TRAVERS AMUSANTS



TARZAN

Le monstre approche

DANGER



JOSEPHINE



RIPPE KIRIBI

Une transformation complète

GENTILHOMME



HOPALONG CASSIDY

Le nouvel associé

VISITEUR



PHILOMÈNE

Encore huit jours

IMPATIENCE



JEANNINE ET PATAUD

Une étrange maladie

AMOUR



LE FANTÔME

On ne sait pas lire

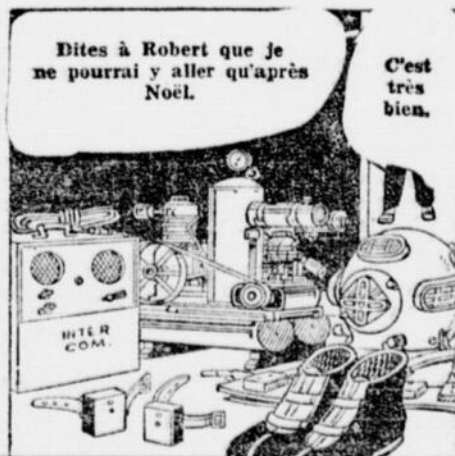
IGNORANCE



ROBERT L'INTREPIDE

Après Noël seulement

SCAPHANDRIER



JOS BRAS-DE-FER

Ces gérants!

TONIQUE



"La volonté de travailler est la première de nos ressources"

(M. E.-A. Collard)

"On a beaucoup parlé de la conservation des ressources canadiennes, mais celle que l'on doit conserver par-dessus tout, c'est la volonté de travailler", déclarait M. Edgar-Andrew Collard, rédacteur en chef du journal "The Gazette", hier midi, devant les membres de l'Advertising and Sales Executives Club de Montréal.

Prudence recommandée dans la construction

Il faudra à tout prix être prudent dans le domaine de la construction en 1954.

Telle est la prévision que fit M. Charles-Guy Paré, président du Montreal Real Estate Board et de l'Association des constructeurs de la province de Québec, aux membres du club Kiwanis-St-George, en l'hôtel Queen's, hier.

Selon M. Paré, le volume de construction de maisons du type duplex et de maisons-appartements sera certainement à la baisse.

"Mais cela n'affectera pas d'une façon trop sensible la construction d'une manière générale en 1954", a ajouté M. Paré.

Il y a peu de temps, l'on était très enthousiaste pour l'année prochaine — du moins pour ce qui a trait à la construction. Et cet enthousiasme a pris un plus grand essor encore avec la déclaration de l'honorable Louis St-Laurent, premier ministre du Canada, à l'effet que le Parlement amenderait certaines lois, ce qui aurait pour résultat de stimuler la construction.

Les conditions ont changé depuis ce temps-là, a dit le conférencier.

Et M. Paré d'expliquer certaines causes qui l'ont amené à exprimer une opinion différente à l'heure actuelle. L'on rapporte que certaines industries ne fabriquent plus au même rythme qu'avant. En outre, l'argent se fait un peu plus rare. L'économie du pays n'est plus celle d'hier.

"Quant aux déclarations de M. St-Laurent se rapportant aux lois qui devaient stimuler la construction, elles ne viendront en vigueur qu'au mois d'août seulement," a déclaré M. Paré.

Cependant, il faut à tout prix éviter de penser pour un instant que la panique se fera sentir.

"Non, il ne faut pas être pessimiste," selon M. Paré.

M. David McGruer, président du club, occupait le siège présidentiel.

Précédent à la Maison Blanche

WASHINGTON, 17. — (P.A.F.) — Pour la première fois dans l'histoire de la Maison Blanche, la radio et la télévision ont pu rediffuser hier un enregistrement complet d'une conférence de presse accordée par le président.

Cette conférence, qui avait duré 33 minutes, a été enregistrée par le corps des signaleurs de l'armée. Il y a eu aussi hier un autre précédent: les journalistes ont été autorisés à citer directement les paroles du président, sans aucune restriction.

M. James-C. Hagerty, secrétaire de presse de la Maison Blanche, en annonçant cet écart de la pratique établie, a dit que M. Eisenhower en faisait un "cadeau de Noël" aux journalistes et au public.

M. Hagerty a décrit l'initiative comme le premier pas vers une distribution plus large des paroles d'Eisenhower durant ses conférences de presse. Il a ajouté qu'il n'entend pas promettre par là que tous les futurs enregistrements de conférences de presse seront rendus publics, mais que la nouvelle pratique sera suivie de "temps à autre".

En commentant, à la radio, la nouvelle initiative, hier soir, M. Ray Scherer, correspondant de la National Broadcasting auprès de la Maison Blanche, l'a qualifiée "d'étape significative" et "d'avance appréciable".

Tous les grands réseaux américains ont enregistré l'enregistrement, qui avait été résumé de 33 à 30 minutes.

"Aucune région sur la terre n'a été aussi féconde que le Canada en richesse naturelle de ses ressources", a dit le conférencier. "Mais pour faire compter ces ressources, la volonté de travailler doit être ajoutée. Si cela ne se fait pas, nous nous verrons évaluant nos marchandises et services hors de marchés. Nous nous trouverions, en outre dans cette situation ironique et malheureuse d'un pays possédant les plus belles ressources sur terre et, cependant, incapable de les vendre.

"Au lieu d'être condamné, le dédain du travail est pratiquement traité de vertu sociale et de but progressif. Il est suggéré que le travail est un mal nécessaire que la société actuelle peut rendre de plus en plus inutile. Il n'est pas surprenant que les convertis soient facilement gagnés à cette philosophie attrayante", a-t-il dit.

"Economiquement, le Canada est à la croisée des routes. Nous évoluons d'un marché de vente à un marché d'achat, et les clients du Canada à travers le monde ont une plus grande liberté de choix en faisant leurs achats.

"De plus en plus, nos produits doivent compter sur leurs propres mérites sur les marchés où la concurrence principale est instamment. Un des principaux mérites est le prix d'un produit, et il n'y a aucun moyen permettant au Canada de forcer ses clients à acheter des marchandises ou des services à des prix plus élevés qu'ils sont capables ou consentants de payer.

La formule "moins d'heures de travail et plus hauts salaires" en est difficilement une qui peut continuer indéfiniment si le Canada doit demeurer dans les affaires comme compétiteur heureux.

"Le sort de la marine marchande du Canada a été un sombre aversissement. Le coût d'opération de cette flotte l'a rendue de plus en plus incapable de concurrencer avec les marines de la plupart des autres pays. Ce qui est survenu dans ce cas pourrait fort bien survenir à plusieurs autres industries canadiennes", a dit M. Collard.

Il ajoute que l'inclination à ne pas travailler ne caractérise pas un groupe ou une classe unique de Canadiens. Le danger est qu'elle se généralise comme mode de vie. Malheureusement, les écoles, à certains temps, loin de corriger cette attitude, semblent presque la refléter et la confirmer.

"Dans un monde bouleversé qui change rapidement, il faut quelque chose de mieux. Sir James Barrie n'a-t-il pas dit: "Le travail n'est réellement du travail que si on a le désir de faire autre chose".

"Et les Canadiens, avec le plus glorieux avenir dans l'histoire en perspective, ne doivent pas devenir trop préoccupés "de faire quelque chose d'autre". En retour de tous ces avantages que leur a donnés la Providence, ils doivent faire de leur travail une expression notoire de leur constante et véridique gratitude", conclut le conférencier.

Deux réseaux de télévision ont dressé un décor de conférence de presse en utilisant des films de conférences antérieures. Celle d'hier n'avait pas été filmée.

Dans le passé, occasionnellement, les journalistes étaient autorisés à citer directement quelques phrases du président. Dans de tels cas, des enregistrements sonores ont été quelques fois remis à la radio et à la TV.

En général, toutefois, la Maison Blanche ne permettait pas les citations directes ni l'emploi d'enregistrement.

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

Le déclarant de la donne d'aujourd'hui conduisit ses cartes très habilement; toutefois, un des adversaires était aux aguets et, en jetant un valet maître, il amena la chute du contrat.

Donneur : Nord
Nord et Sud vulnérables

Nord
♠ 8 7 5 3
♥ A D
♦ 6
♣ R D V 8 6 3

Est
♠ D
♥ 9 8 4 2
♦ V 9 4 3
♣ A 10 4 2

Sud
♠ V 9 4
♥ R 7 6 3
♦ A R D 5
♣ 7 5

Les déclarations :

Nord 1-♣ passe
2-♣ passe
3-SA passe

Est 1-♦ passe
2-SA passe
3-♣ passe

Sud 1-♦ passe
2-SA passe
3-♣ passe

Ouest 1-♦ passe
2-SA passe
3-♣ passe

Ouest entama de son quatrième meilleur pique, le six, et Est prit la levée de la dame pour Est prit le coeur afin de faire sauter les rentrées du mort avant que les trèfles ne soient affranchis. Le mort prit la levée de la dame et le déclarant lui fit jouer le roi de trèfle. Est s'en empara de l'as et joua un autre coeur, ce qui fit tomber la dernière rentrée du mort.

Le coeur jeté par Ouest sur la dame de trèfle du mort révéla au déclarant que son flanc droit bloquait les trèfles; alors, Sud se dit qu'il ne pourrait faire son contrat qu'en jouant ses trois hauts carreaux, son roi de coeur, puis le sept de coeur afin de donner la main à Est. Si ce dernier a gardé le valet de carreau, il ne pourra se débarrasser de la main qu'en jouant un trèfle vers le mort, ce qui assurera le déclarant de deux autres levées à cette couleur et de son contrat. Mais Est évita ce coup de fin-de-partie en jetant son valet de carreau et en gardant le neuf. Ainsi, son partenaire prit la main grâce au dix de carreau et passa assez de piques affranchis pour faire chuter le contrat.

Les canaux Welland et Sault-Ste-Marie maintenant fermés

Les officiers des canaux, en liaison avec les Grands Lacs, ont commencé hier soir à faire la somme des droits de tonnage émis au cours de l'année, une des plus longues et des plus affairées de leur connaissance. La navigation à travers les canaux de Welland et de Sault-Ste-Marie a pris fin, hier soir à minuit.

L'un des ports des Grands-Lacs pouvait signaler un fait différent. Il reçut plus de vaisseaux européens que jamais auparavant. Leur nombre s'est accru depuis la dernière guerre mondiale.

On croit que le tonnage passé par le canal de Sault-Ste-Marie atteindra le chiffre de 129,000,000, comparativement au chiffre enregistré de 122,000,000, en 1942. Pratiquement à tous les mois, le tonnage marquait un nouveau sommet. Le tonnage passé par le canal Welland n'est pas encore enregistré.

Les officiers des canaux s'attendent que quelques vaisseaux réclameront leur droit de passage, pendant quelques jours encore, après la fermeture officielle de la navigation, car ces navires doivent atteindre leur port hivernal d'attache.

Les deux canaux commencent à fonctionner plus tôt qu'auparavant, le printemps dernier. Celui de Sault-Sainte-Marie marqua son début, le 23 mars, et celui de Welland, le 31 du même mois.

Le transport maritime a cessé lundi, aux ports intérieurs de Fort-William et de Port-Arthur, au départ de neuf navires. On croit qu'au port de Toronto, il se sera fait une manutention de 4,500,000 tonnes de matériel, soit 262,000 tonnes de plus qu'en 1940.

Aucune décision dans le match entre Kowalski et Vern Gagné

Le colosse Wladek Kowalski a conservé son titre, au Forum, hier soir, alors que son combat avec l'aspirant Verne Gagné s'est terminé par un "no-contest" après 4.10 minutes dans l'engagement final. Les deux lutteurs ont été comptés en bas de l'arène et tout indique qu'un autre combat sera organisé entre les deux hommes.

Gagné a pris la première chute après 17.19 minutes. Dans le deuxième engagement, Kowalski a utilisé toute une série de coups déloyaux pour égaliser les chances après 10.29 minutes. Les deux lutteurs ont ensuite été comptés au bas de l'arène après 4.10 minutes de l'engagement décisif. Plus de 6,000 personnes ont assisté au match excitant.

En semi-finale, un excitant match par équipes a été présenté. Bill Curry et Don Leo Jonathan ont vainement tenté de démolir leurs adversaires Johnny Rougeau et Manuel Cortez.

Curry a malmené Rougeau puis ce fut au tour de Jonathan d'en faire autant. Soudainement, le duo Rougeau-Cortez en avait assez et répliqua coup pour coup aux sauvages attaques de ses adversaires.

Finalement, Curry et Jonathan furent projetés au bas de l'arène où ils se reposèrent trop longtemps. L'arbitre compta les secondes réglementaires et après 10.23 minutes, le populaire duo Cortez-Rougeau était déclaré victorieux.

Le Belge Brichant triomphe de Seixas

BRISBANE, Australie — (P.A.F.) — Jacques Brichant, vendeur d'automobiles âgé de 23 ans, a causé une énorme surprise dans le tennis international et il a humilié l'équipe américaine de la coupe Davis, hier, en triomphant de Vic Seixas, 6-3, 11-9, 2-6 et 6-1, dans le deuxième match du tournoi entre les Etats-Unis et la Belgique.

Dans le premier match, l'Américain Tony Trabert avait battu Philippe Washer, 6-4, 6-2 et 6-4.

Les deux clubs sont maintenant égaux dans cette série de 3 dans 5. Demain Trabert et Seixas rencontreront Brichant et Washer dans les doubles, et c'est dans cet événement que les experts accordaient aux Belges leurs meilleures chances.

Le programme des simples sera renversé samedi dans les deux derniers matches. Seixas rencontrera Washer et Trabert affrontera Brichant.

Si Seixas n'améliore pas son jeu, les Américains seront peut-être éliminés, car Washer est classé comme un joueur bien supérieur à Brichant, qui a fait paraître Seixas comme un débutant, hier.

Nouveau lanceur avec Baltimore

BALTIMORE, (PA) — Les Orioles de Baltimore ont annoncé aujourd'hui l'achat de Jehonnie Heard, lanceur nègre, obtenu du Portland, de la Ligue de la Côte du Pacifique.

Le nouveau venu, 5 pieds et 8 pouces, pèse environ 150 livres; quoique âgé de 28 ans, n'a lancé que deux ans dans le baseball organisé. Il a gagné 16 parties et a subi 12 défaites pour Portland et la saison dernière obtenant une moyenne de 3.9 points mérités.

En 1952, il a officié dans 44 parties pour Victoria, de la Ligue Internationale de l'ouest, du calibre A, obtenant 20 victoires et subissant 12 défaites pour une moyenne de 2.94.

La direction des Orioles a déclaré que la transaction avait été faite pour un prix qui n'a pas été dévoilé. Heard est un lanceur gaucher.

15 ans de baigne pour un vol à main armée

Gaston Plante, 28 ans, a écopé de 15 ans de baigne devant le juge Maréchal Nantel. Le prévenu s'était reconnu coupable d'avoir commis un vol à main armée à la bijouterie Gauthier et Peichat.

Une personne avait été blessée au cours de ce vol par un présumé complice de Plante. Ce dernier a déjà écopé d'une sentence de douze ans de baigne à Trois-Rivières pour un vol à Yamachiche.

Les deux peines seront purgées concurremment.

Charles knockoute Wallace en 10 rondes

SAN FRANCISCO. — L'ex-champion mondial poids-lourd, Ezzard Charles, tentant de se mériter un autre combat pour regagner son titre, a knockouté hier soir Co-



EZZARD CHARLES

ley Wallace à la dixième et dernière ronde de leur combat disputé au Civic Auditorium de San Francisco. Charles a envoyé Wallace au plancher à deux reprises, pour des comptes de neuf secondes, avant que l'arbitre ne le déclare vainqueur, à 2.43 de la 10e ronde.

Charles pesait 190 livres et son rival, 11 livres de plus. Sauf dans la deuxième ronde, Charles a continuellement eu le meilleur sur le jeune Wallace.

Ste-Thérèse 3, St-Jérôme 1

Première période

1-Ste-Thérèse: Gagnon (Bouchard, "Imberg")	2.54
2-St-Jérôme: Généreux (F. Porcous)	15.15
3-Ste-Thérèse: Bouchard (McCready, Callaghan)	18.13

Punition: Bouchard.

Deuxième période

Aucun point.

Punitions: Desmarais, Bennett (mineure et majeure), Manastersky (punition de match pour mauvaise conduite).

Troisième période

4-Ste-Thérèse: Callaghan (Bernaquez, McCready)	5.50
--	------

Aucune punition.

Les Yanks comblent 2 lacunes avec Robinson et Harry Byrd

NEW-YORK — (PAF) — Dans une transaction impliquant onze joueurs, les champions du monde, les Yankees de New-York ont fait, hier, l'acquisition du joueur de premier but, Eddie Robinson, et du lanceur Harry Byrd, des Athlétiques de Philadelphie, en échange pour les services du premier but de couleur, Vic Powers, du voltigeur Bill Renna et du joueur de premier but, Don Bollweg.

Au point de vue numérique, cette transaction est la plus imposante dans l'histoire des Yankees, le club-femme des Yanks, les Blues



ED ROBINSON

de Kansas City, de l'Association américaine, sont également impliqués dans la transaction qui prévoit aussi la remise de \$25,000 aux Athlétiques pour la vente du joueur de troisième but, Loren Babe, effectuée l'an dernier.

Outre ces cinq joueurs, voici les autres joueurs impliqués dans la transaction:

Les As ont envoyé le joueur de premier but Tom Hamilton et le voltigeur Carmen Mauro à Kansas City.

En retour, les As ont obtenu le receveur Al Robertson, qui a joué pour Kansas-City et Syracuse, le lanceur John Gray, de Syracuse-City, et le joueur de troisième but, Jim Finnegan, de Binghamton, dans la ligue de l'Est.

Les Yankees ont en outre déclaré qu'ils envieraient deux joueurs de Kansas-City sous option à l'équipe d'Ottawa, dans la ligue Internationale, un club-femme des Athlétiques. Ces joueurs demeureront cependant la propriété des Yanks.

En avril dernier, les Yankees ont

envoyé Loren Babe pour \$25,000 et la transaction d'hier prévoit la remise de cette somme aux Athlétiques.

Les Athlétiques se sont déclarés satisfaits de la transaction mais les Yankees doivent, eux, être très très satisfaits.

Georges Weiss, gérant des Yankees a déclaré que les champions du monde n'ont pas eu à faire de sacrifice à leurs points faibles, dans leurs préparatifs à la campagne qui leur donnera, ils l'espèrent, leur sixième championnat mondial en ligne.

En Robinson, les Yanks auront un solide frappeur gaucher dont la moyenne à vie au bâton est de .281. Même si sa moyenne a quelque peu baissé la saison dernière, il a tout de même réussi 22 coups de circuit pour faire compter 102 points. Il devrait remplir le vide causé par la retraite de Johnny Mize.

Byrd, un droitier de 29 ans, a été nommé la recrue de l'année en 1952 alors qu'il a conservé un record de 15-15. Sa moyenne de points mérités était de 3.32. Son record l'an dernier a été de 11-20.

Le meilleur joueur que les As aient reçu dans cette transaction est Vic Power, un robuste cogneur de 24 ans, que les Yanks ont rappelé de Kansas City à la fin de la saison dernière.

Il a remporté le championnat des frappeurs de la ligue de l'Association américaine avec une moyenne de .249, 16 coups de circuit et 93 points produits.

Moore menacé de suspension

CLEVELAND. — Andrew C. Putka, président de la National Boxing Association, a dit hier soir que le champion mi-lourd Archie Moore sera passible d'être suspendu s'il acceptait de risquer son titre contre Joey Maxim le mois prochain. Moore a signé un contrat hier s'engageant à rencontrer Maxim à Miami le 27 janvier prochain.

Putka prétend que Moore devra rencontrer Harold Johnson, l'aspirant No 1 à son titre. Putka a ajouté que Moore avait jusqu'au 24 décembre prochain pour signer un contrat s'engageant à défendre son championnat contre Johnson.

Smythe attaque ses confrères

TORONTO. — Conny Smythe a révéilé hier qu'il était en train de perdre un combat et qu'il ne pouvait rien y faire. Le grand patron des Leafs de Toronto a déclaré qu'une mauvaise propagande a été faite concernant ses Maple Leafs dans la ligue Nationale.

Smythe prétend que les arbitres surveillent tout particulièrement les joueurs de son club lors d'une partie et qu'ils sévissent contre la moindre peccadille.

"Nos ennemis ont tout tenté pour noircir notre réputation. Et aujourd'hui notre club est "marqué" par les arbitres. Je ne prise pas du tout cette fausse situation", a déclaré Smythe.

Selon lui, Lynn Patrick, des Bruins de Boston, et Frank Boucher, des Rangers de New-York, sont les grands responsables de la situation. Smythe a déclaré que Patrick était un mauvais perdant. On sait que Patrick a souvent répété que les joueurs des Leafs étaient des artistes pour accrocher et retenir.

Et Smythe a qualifié de stupide une récente déclaration de Frank Boucher voulant que le club visiteur à Toronto se mérite ordinairement les deux premières punitions de la joute.

"Mon club, a déclaré Smythe, est injustement traité par les arbitres, et les dirigeants des autres clubs ont lancé une campagne ridicule de dénigrement contre mes joueurs".

Dominique Tate se distingue

Quatre clubs de la ligue de Basketball des Ecoles de l'Enseignement spécialisé ont mesuré leurs forces au gymnase de la Palestre Nationale.

La première joute mettait aux prises l'Ecole des Arts Graphiques contre l'Ecole de l'Automobile; c'est l'Ecole de l'Automobile qui a remporté la victoire par 41 à 16. Dominique Tate de l'Ecole de l'Automobile a conduit son club à la victoire en comptant 25 des 41 points. Charles Clermont a compté 15 points pour les perdants.

Dans la deuxième joute au programme, la section Est des Arts et Métiers a défait la section Nord des Arts et Métiers par 21 à 16. Raymond Gadbois, le meilleur compteur de l'équipe de la section Est, démontra son habileté en comptant 12 points. Raymond Larose fut le meilleur compteur pour la section Nord en comptant 13 des 16 points de son club.

Chandler critique la façon dont le baseball est dirigé

B. "Happy" Chandler, l'ex-commissaire du baseball, a remporté un succès complet comme orateur invité au dîner mensuel du Foremen's Club du YMCA hier soir à l'hôtel Queen's. Chandler s'est très bien tiré d'affaire, discutant du baseball avant, pendant et après son règne comme commissaire.

Une période de "questions et réponses" a suivi sa causerie que, à la grande surprise d'une bonne partie de son auditoire, Chandler a commencée en français. Happy a clôturé sa soirée d'activités en



"HAPPY" CHANDLER

chantant "My Old Kentucky Home" et "My Wild Irish Rose", accompagné au piano du turfman Russell Graul.

Chandler n'a pas changé depuis sa visite ici il y a trois ans. Jovial, sympathique, familier, accessible à tous, il est resté le même. Qualités qui ont probablement précipité sa chute du haut poste qu'il a occupé pendant plus de six ans, en charge de tout le baseball organisé. Héros hier. Oublié aujourd'hui. C'est souvent le sort des hommes en autorité. Mais la réception qu'il a reçue hier soir au Foremen's Club prouve que les amateurs de Montréal n'ont pas épousé les rancunes de certains propriétaires de clubs majeurs.

Parlant de l'office du Commissaire, il a eu des mots acerbes: "On avait créé ce poste, a-t-il dit, pour protéger d'abord les gens dans les estrades, ensuite les joueurs, puis les arbitres et enfin les propriétaires de club. Mais cette classification est aujourd'hui renversée". Le Commissaire ac-

tuellement n'a rien à faire sinon exécuter ce que les propriétaires lui demandent. "Je leur ai dit que dans ces conditions, ils n'avaient pas besoin de ce poste. Depuis ce temps, l'un d'eux est allé en prison. Et ceci termine mon argument".

Le baseball a-t-il dit, n'appartient pas à 16 individus, mais au peuple américain. Si les amateurs perdent confiance, il n'y a qu'à blâmer les responsables. "Quand j'étais en office, nous avions 61 ligues. Il n'en reste plus que 30".

Parlant des propriétaires de clubs majeurs, en s'inclinant devant ceux qui gardent le sens des valeurs, il a nettement déclaré que certains d'entre eux n'y sont pas à leur place.

CONTROLE SERRE

Selon lui, le contrôle sur les mineurs est trop serré. On prend les joueurs trop jeunes en les gardant trop longtemps dans les classes inférieures. Il reproche le rappel graduel du règlement qui protégeait les jeunes aux états.

Au sujet du plan de pension, il déclare en avoir été l'initiateur, pour protéger les joueurs à la fin de leur carrière quand ils ne savent comment gagner leur vie. Les joueurs ont versé \$250 et les propriétaires le même montant. C'est tout ce que les moguls ont dépensé. Il a vendu les droits de cinq parties à la compagnie G'l'ette pour un million qui devait aller au fonds pension. Mais les propriétaires, en acceptant ce plan de pension, se sont donné le droit de tout abandonner au bout de cinq ans. On a renouvelé pour un autre cinq ans.

Ce délai expire en 1956. Mais le Commissaire actuel a refusé arbitrairement de discuter avec les joueurs en présence de leur avocat, ce qui est anticonstitutionnel, et les a menacés de dissoudre ce plan. Toutefois, je crois que tout va s'arranger".

Il a aussi parlé de l'avenir des mineurs, de la clause de réserve des joueurs de couleur dans le baseball organisé, de l'invasion de la télévision et de la radio dans le territoire des mineurs. Il a agrémente le tout d'anecdotes amusantes, de souvenirs personnels.

Admission possible de Hamilton dans la ligue Internationale

Frank Shaughnessy, président de la ligue Internationale, a déclaré hier avoir appris qu'un conseiller de Hamilton lui a envoyé un message demandant des informations au sujet de l'admission possible de cette ville dans son circuit.

Shaughnessy a déclaré ne pas encore avoir reçu le message en question mais il a ajouté être au courant du fait qu'il a été envoyé par le conseiller John MacDonald. Le président a cependant ajouté que l'admission de Hamilton n'est pas à considérer pour le moment étant donné que la ville n'a pas de stade propre et qu'une loi défend de jouer au baseball le dimanche.

"Nous ne pouvons admettre une ville avec un parc ne pouvant accueillir au moins 10,000 personnes", a déclaré Shaughnessy. "Peut-être pourrions-nous accepter cette ville dans quelques années, a ajouté le président, mais pour le moment, et même à ce moment-là, le risque sera grand étant donné la proximité de Toronto et de Buffalo, deux villes de la ligue Internationale."

Hamilton est actuellement dans la ligue Pony mais son stadium ne contient que 5,000 sièges.

Shaughnessy a déclaré que le cas de la Havane et celui de Springfield seront également réglés demain. La Havane est assurée de faire partie du circuit si la ligue

opère à huit clubs. Springfield a manifesté son intention de se retirer de la ligue mais continuera peut-être à opérer dans le circuit Shaughnessy si on ne peut lui trouver de successeur satisfaisant.

Dave Broadbelt passerait au Royal

Nous apprenons de source fiable que le gardien de buts Dave Broadbelt a été approché par la direction du Royal, de la Ligue du Québec. Broadbelt, un ancien cerbère du Royal Junior de Jacques Bélanger s'alignait avec le Sarnia de la ligue Senior de l'Ontario.

Ce club, dirigé par Les Douglas, a récemment cessé ses activités pour la présente saison. Tous les joueurs ont reçu la permission de se trouver une autre position eux-mêmes.

Broadbelt était considéré par plusieurs experts comme un brillant "prospect" lorsqu'il s'alignait avec le Royal Junior.



(Photo J.-J. Senécal - La Patrie)

NOUVEAU CLUB. — La ligue de hockey Laurentienne Junior "B" du président Roger Prud'homme est un des meilleurs circuits de la province. Ce circuit est administré par le gérant-général de la ligue, Paul-Emile Charbonneau. Cette saison le circuit comprend trois nouveaux clubs dont celui du collège Notre-Dame, ci-haut. On remarque dans la photo: première rangée de g. à dr.: J.-L. Robert, Jacques Fortin, G. Racette et Y. Daigle. Deuxième rangée, même ordre: R. Berthelot, Y. Vermette, rév. Frères Bérard, C.S.C., coach, P. De Charette et G. Benoit. Troisième rangée: J.-P. Gignac, J. Marc-Aurèle, Y. Racicot, H. Forget, F. Sicotte, Y. Demeule et G. Mousseau, mascotte.

Ottawa compte deux buts rapides pour annuler contre Royal, 3 à 3

Le Royal a encore "cassé", hier soir. En effet, après avoir pris une avance de 3 à 1 dans les deux premières périodes, à Ottawa, les Monarchistes du Forum ont soudainement été victimes de deux buts au début de la troisième et ils ont été chanceux de s'en tirer avec une partie nulle de 3 à 3. Ce gain a permis aux Sénateurs de prendre une avance de deux points en tête du classement.

Le Royal a aussi amélioré son sort et il est monté en sixième place, un maigre point en avant des Indiens de Springfield, qui occupent la "cave" de la ligue professionnelle du Québec.
Léo Gravelle a été l'étoile des Sénateurs avec deux buts, tandis



LEO GRAVELLE

que Bep Guidolin a réussi l'autre. Eddie Litzberger, Skippy Burchell et Gary Blaine ont compté pour le Royal.

Claude Evans a joué dans les buts du Royal malgré une blessure à l'oeil subie durant une pratique la veille. Il remplaçait Bob Perreault, en qui Pete Morin n'a pas et n'a jamais eu confiance.

Evans a bloqué 33 lancers comparativement à seulement 23 pour son rival Ray Frederick dans les buts des Sénateurs. Evans a été sensationnel.

BELLE AVANCE

Le Royal et les Sénateurs ont compté un but chacun à la première période. Le grand Eddie Litzberger prit d'abord Frederick en défaut avec l'aide de Raymond Laplante, mais Léo Gravelle égala le score 1 à 1 dans la dernière minute de jeu de cet engagement après avoir combiné habilement avec Rip Riopelle et Hugh Bolton.

Les joueurs de Pete Morin ont compté deux fois à la deuxième période, bien qu'ils n'aient lancé que trois fois sur Frederick pendant qu'Evans bloquait 12 lancers dans les buts du Royal.

PUNITION COUTEUSE

Comme souvent, hélas, une punition a changé complètement l'allure de la partie. Ernie Roche a été envoyé au cachot et pendant son absence, les Sénateurs ont compté en 42 secondes d'intervalle pour égaler le score.

Roche avait été puni à 19:33 de la deuxième période et il était encore au pénitencier au début de la troisième quand Guidolin compta en 40 secondes et Guidolin en 1:22. Le joueur de défense Hugh Bolton obtint des assists sur les buts des Sénateurs.

Le Royal reviendra sur la glace du Forum, ce soir, alors qu'il recevra la visite des As de Québec. Il jouera à Springfield samedi soir et sera opposé à ce même club le lendemain au Forum.

Première période

1-Royal: Litzberger (Laplante) 4.38
2-Ottawa: Gravelle (Riopelle, Bolton) 19.20
Aucune punition.

Deuxième période

3-Royal: Burchell (Hollingworth, Meger) 1.30
4-Royal: Blaine (Roche, Kaiser) 12.10
Punitions: Davis (5.31), Burega (10.01), Hodgson (12.28), Roche (19.33).

Troisième période

5-Ottawa: Gravelle (Riopelle, Bolton) 0.40
6-Ottawa: Guidolin (Poland, Bolton) 1.22
Punitions: Guidolin (1.43), Burega (12.41).

Période supplémentaire

Aucun point.
Aucune punition.

Sherbrooke se rallie pour gagner à Springfield, 3-1; Valleyfield bat Québec, 5-4

SPRINGFIELD — (PCF) — Les Saints de Sherbrooke ont compté trois buts à la dernière période hier soir pour venir de l'arrière et infliger un revers de 3-1 aux Indiens de Springfield, dans une joute de la ligue professionnelle du Québec. Les Saints ont compté leurs deux derniers buts alors que les Indiens étaient à court d'un homme, Bus Gagnon ayant été puni pour avoir retenu.

Les Américains ont pris une avance de 1-0 dès la première période, alors qu'Eric Pogue a compté à 8:23 avec l'aide de Doug McMurdy.

Après une deuxième période sans but, les Saints se sont résolument lancés à l'attaque. Une minute s'était à peine écoulée dans ce der-



MICHEL LABADIE

nier vingt quand Gilles Dubé a égalisé le compte. Vers la huitième minute de jeu, les Saints en ont profité pour prendre les devants. Bert Giesebrecht a compté à 8:17 puis Gerry Ehman a mis la joute dans le sac à 9:38.

QUEBEC. (PCF) — Les Braves de Valleyfield ont effectué un superbe ralliement hier soir pour remporter une victoire de 5-4 en période supplémentaire sur les As de Québec, devant 6,246 personnes. Le but de Roland Leclerc, compte à 6:41 de la période supplémentaire, a mis fin à l'efficace ralliement des Braves qui traînaient de l'arrière par 3-0 à la fin de la première période.

Le compte était 4-2 pour Québec à la fin du 2e vingt, André Corriveau et Bruce Cline ayant compté pour les Braves dans cette période. Des buts de Jean-Paul Bisailon et de Jack Irvine dans la 3e période ont poussé la partie en supplémentaire.

Michel Labadie a compté deux fois pour les As. Les autres buts des perdants ont été enregistrés par Ludger Tremblay et Ken Wharram. Le vétéran Adam Brown a recueilli trois assists.

Andy Payette, remplaçant Paul Leclerc, le gardien de buts régulier des Braves, a joué une superbe partie dans les filets, effectuant 30 arrêts. Jean Marois a effectué 33 arrêts dans les filets des As.

Leclerc a été admis à l'hôpital à cause d'une attaque d'influenza.

Première période

1-Québec: Labadie (Brown, Talbot) 12.15
2-Québec: Tremblay (Regan, Grosse) 17.53

3-Québec: Wharram (Brown, Labadie) 19.01
Punitions: Kelly, Leclerc.

Deuxième période

4-Valleyfield: Corriveau (Deslauriers) 10.32

5-Québec: Labadie (Brown, Wharram) 18.57

6-Valleyfield: Cline (Thompson, Hayworth) 19.42
Punitions: Ernst, Grosse, Talbot.

Troisième période

7-Valleyfield: Bisailon (Corriveau) 1.08

8-Valleyfield: Irvine (Corriveau, Kwong) 19.31
Punitions: Raglan (mauvaise conduite), Bisailon, Crozier.

Période supplémentaire

9-Valleyfield: Leclerc 6.10
Punition: Ernst.

Première période

1-Springfield: Pogue (McMurdy) 8.23
Punitions: Bobenic, Power, Bownass, Ford, Pogue, Gagnon.

Deuxième période

Aucun point.
Punitions: Bobenic, Hay (2), Pogue, Bownass.

Troisième période

2-Sherbrooke: Dubé (Johnson, Stankiewicz) 1.08

3-Sherbrooke: Giesebrecht (Ford, McLean) 8.17

4-Sherbrooke: Ehman (McLean, Giesebrecht) 9.38
Punitions: Malo (2), Gagnon.

Lorne Golden en tête des compteurs de la ligue Montréal

Henri Sauvé, du club Dow, qui a compté trois buts vendredi dernier lors du programme double régulier de la ligue Montréal, est passé en deuxième place chez les compteurs. Lorne Golden, du Northern Electric, est toujours au premier rang avec huit buts et cinq assistances pour un total de vingt points.

Fernand Gagné et Abby Todkinson, deux coéquipiers de Sauvé, sont sur un pied d'égalité en troisième place avec onze points chacun. Six joueurs se partagent le quatrième rang.

Un autre programme double régulier sera présenté vendredi à l'Auditorium de Verdun. Le Northern affrontera le Dow dans la première joute, et le C.N.R. se mesurera au Lac-Placid dans la deuxième partie. Le Dow est actuellement en première place dans le classement avec dix points. Le Northern vient ensuite avec neuf points. Le C.N.R. est troisième avec sept points et le Lac-Placid est au dernier rang avec deux points.

Voici les meilleurs compteurs:

	B	A	pts
Golden Lorne, Northern	8	5	13
Sauvé, H., Dow	7	5	12
Hodkinson A., Dow	6	5	11
Gagné, F., Dow	4	7	11
Anderson, C.N.R.	6	2	8
McManaman P., Northern	6	2	8
Munro, W., Lac Placid	4	4	8
Murphy, E., Dow	3	5	8
Ramsay L., C.N.R.	2	6	8
Goyette, R., Lac-Placid	2	6	8

Ligue Laurentienne Jr

Laval en quête de sa première victoire contre Ste-Bernadette

La ligue de hockey Laurentienne Jr "B" du président Roger Prud'homme présentera un autre intéressant programme double, ce soir, à l'aréna Saint-Laurent. Dans la première partie, le club du Collège Laval tentera de remporter sa première victoire de la saison contre le Ste-Bernadette. Dans la deuxième joute, le club de la Police fera face au National.

Ce soir, le collège sera opposé à l'équipe des Loisirs Ste-Bernadette. Ce dernier club a remporté une seule victoire cette année mais s'est spécialisé dans les joutes nulles. Il y aura encore quelques changements dans l'alignement des Loisirs. L'instructeur André Ducharme prend tous les moyens pour trouver une combinaison gagnante. Raymond Gagnon, qui a fait ses débuts dimanche dernier, pour le Laval, s'est assuré un poste régulier sur l'équipe. Ce dernier s'est avéré un des meilleurs joueurs du club à sa première joute.

Dans la seconde partie, le National fera face au club de la Police Jr. Ces deux clubs se sont rencontrés jeudi dernier, et l'équipe de J. Bélisle a fait subir à la Police Jr sa première défaite de la saison. Les joueurs du National sont confiants de répéter leur exploit ce soir. Les deux premiers trios du National s'améliorent de joute en joute. Devault, Bélanger et Tremblay forment une des lignes les plus rapides et les plus dangereuses du circuit.

LES COMPTEURS

Gilles Racette est passé en quatrième position chez les compteurs de la ligue Laurentienne Jr, à la suite de sa brillante tenue lors de la dernière partie de son club. Racette a maintenant 5 buts et 7 "assists" pour un total de 12 points. Gilles Rousseau de la Police Jr, est encore en tête avec 17 points.

Il est suivi par ses deux coéquipiers Phil Lasalle et Reggie Wilson qui ont tous deux 14 points à leur actif.

Chez les gardiens de buts, Serge Gauthier, de la Police Jr, vient premier avec une moyenne de 1.50. Champagne du National, est second avec 2.20 suivi de près par Fortin du Notre-Dame avec 2.33.

Gilles Rousseau domine les compteurs de la ligue Laurentienne Jr

LES COMPTEURS

	J.	B.	A.	T.	P.
Rousseau, Police	10	10	7	17	6
Lasalle, Police	10	6	8	14	46
Wilson, Police	10	4	10	14	33
Racette, N.-Dame	9	5	7	12	16
Méchaud, Ste-Bern.	7	6	5	11	2
Bélanger, National	10	2	8	10	18
Robert, N.-Dame	10	4	5	9	2
Dalgic, N.-Dame	10	2	7	9	6
Prévost, National	10	6	2	9	5
Verill, Ste-Bern.	7	4	4	8	2

GARDIENS DE BUTS

	J.	B.	C.	B.	M.
Gauthier, Police	6	9	9	1.50	
Champagne, National	10	22	0	2.20	
Fortin, N.-Dame	9	21	1	2.33	
Demeules, Laval	4	13	0	3.25	
Wong, Police	4	13	0	3.25	
Malloux, Ste-Bern.	3	10	0	3.33	
Bédard, Laval	1	4	0	4.00	
Cocoes, Ste-Bern.	0	23	0	5.75	
Faubert, N.-Dame	4	22	0	5.75	

CLASSEMENT DES EQUIPES

	J.	g.	p.	n.	p.	c.	p.	
Police Jr.	10	9	1	0	39	22	18	191
National	10	4	4	4	26	22	11	124
N.-Dame	10	2	4	4	29	27	8	92
Ste-Bern.	7	1	3	3	29	33	5	73
C.-Laval	5	0	5	0	7	17	0	41

Dow
KINGS BEER

Pour Couronner les Fêtes!

Les Black Hawks n'ont pas l'intention d'abandonner

CHICAGO — (PCf) — Les autorités du club des Black Hawks de Chicago ont de nouveau nié hier la nouvelle à l'effet que l'équipe se retirera de la ligue de hockey Nationale.

Les derniers rumeurs en marge de la disparition des Hawks émanant de Toronto, dans une chronique de Milt Dunnell, directeur des pages sportives du "Toronto Star". "Il semble qu'un autre individu a décidé de parler à travers son chapeau", a déclaré Johnny Gottselig, ancienne étoile des Hawks, maintenant employé à l'administration du club. "Je sais que M. Arthur-M. Wirtz, président des Hawks, a récemment nié une rumeur semblable et il n'est rien survenu depuis, que je sache du moins, pour modifier les commentaires qu'il a faits alors", a ajouté Gottselig.

Un porte-parole du Stadium de Chicago, qui a demandé que l'on taise son nom, a déclaré: "Ou voulez-vous que les Hawks aillent? Le hockey a des racines profondes ici. Pour le club, c'est tout simplement une question d'obtenir de bons joueurs. Ces 15.000 personnes qui se ruèrent jadis au Stadium ne sont pas parties de Chicago. Du bon hockey de la part des Hawks les ramènera à nos joutes."

Lorsqu'on lui a demandé si les trois "parties à domicile" que les Black Hawks de Chicago doivent jouer à Indianapolis peuvent être interprétées comme des signes de mécontentement à l'endroit de la Ville des Vents, Gottselig a répondu: "Nous détenons une franchise à Indianapolis et nous voulons y installer un club-ferme la saison prochaine. En y jouant de nos parties nous voulons tout simplement y faire revivre l'intérêt dans le hockey."

Bill Tobin, gérant général des Black Hawks, a blâmé le manque d'un système de repêchage dans la ligue Nationale pour l'impuissance dans laquelle se trouve actuellement son équipe dans les tentatives qu'elle fait pour se rebâtir à neuf.

Pas plus tard que dans la saison 1946-47, alors que le club a

fini en deuxième position, les Hawks ont établi un record d'assistance de tous les temps en attirant 500,681 personnes.

En 16 parties jouées jusqu'à date — un peu moins de la moitié des 35 parties à domicile — les Black Hawks ont joué devant seulement 104,070 personnes, pour une moyenne de 6,504 personnes par partie. La plus imposante foule à assister à une de leurs joutes à Chicago cette saison a été de 10,019.

OPINION DE SMYTHE

TORONTO. — Conny Smythe, directeur gérant des Maple Leafs de Toronto a déclaré aujourd'hui que ce serait une bonne chose si les Black Hawks de Chicago déclaraient de se retirer de la ligue Nationale.

D'autres rapports circulent à l'effet que le Chicago se retirerait du circuit s'il n'obtenait pas des renforts. "Je suis en faveur de réduire le nombre de clubs si nécessaire. Avec une équipe de moins, tous les clubs seraient plus forts", de dire Smythe.

Smythe a ensuite expliqué que le hockey est dans la même position que le baseball, le ballon au panier et le football. "L'on ne sait pas s'il est préférable de réunir les étoiles sur un moins grand nombre de clubs ou de distribuer les bons joueurs sur beaucoup d'équipes et jouer un plus grand nombre de parties", de dire le patron des Leafs.

Si Chicago quittait la ligue Nationale, Smythe a déclaré que les autres clubs n'auraient qu'à jouer sept parties de plus sur leur propre glace contre les autres équipes et également sept parties de plus à l'étranger contre chacune d'elles. Et Smythe croit qu'en réduisant le nombre de clubs l'on pourrait augmenter le prix d'admission aux joutes de dix pour cent. "Et nous aurions raison d'augmenter le prix des billets de dix pour cent, puisque le spectacle offert serait de 25% supérieur", de dire Smythe.



HIER

- Ligue Nationale :**
New York 4, Boston 3.
- Ligue Américaine :**
Providence 2, Buffalo 2.
Hershey 5, Pittsburgh 4.
Syracuse 5, Cleveland 3.
- Ligue Québec :**
Roya 3, Ottawa 3.
Valleyfield 5, Québec 4.
Sherbrooke 3, Springfield 1.
- Ligue Junior du Québec :**
Jonquière 3, Royal 2.
- Ligue Provinciale :**
Ste-Thérèse 3, St-Jérôme 1.

AUJOURD'HUI

- Ligue Nationale :**
Toronto à Boston.
Chicago à Détroit.
- Ligue Québec :**
Québec à Royal.
Valleyfield à Chicoutimi.
- Ligue Junior du Québec :**
Canadiens à Québec.
- Ligue Provinciale :**
Ste-Thérèse à St-Hyacinthe.

CLASSEMENTS

Ligue Nationale :	P	G	P	N	Pp	Pc	Ps
Canadiens	32	19	11	2	90	67	40
Détroit	29	16	7	6	86	53	38
Toronto	29	15	8	6	61	43	36
Boston	28	12	11	5	69	75	29
New York	30	8	16	6	64	91	22
Chicago	32	5	22	5	60	101	15

Ligue Américaine :	P	G	P	N	Pp	Pc	Ps
Buffalo	30	16	9	5	113	77	37
Cleveland	29	17	12	0	111	97	34
Hershey	30	15	13	2	115	103	30
Pittsburgh	29	13	12	4	95	87	30
Providence	31	11	18	2	80	116	24
Syracuse	20	11	17	1	89	113	23

Ligue Québec :	P	G	P	N	Pp	Pc	Ps
Ottawa	29	15	10	4	93	66	34
Sherbrooke	31	14	13	4	102	97	32
Québec	30	13	13	4	85	86	30
Chicoutimi	29	13	13	3	106	99	29
Valleyfield	29	13	14	2	87	118	28
Royal	27	12	12	3	83	81	27
Springfield	31	12	17	2	94	113	26

Ligue Provinciale :	P	G	P	N	Pp	Pc	Ps
Ste-Thérèse	27	15	10	2	92	82	32
Cornwall	27	14	11	2	103	78	30
St-Jérôme	30	14	16	0	97	111	28
St-Hyacinthe	28	13	15	0	91	99	26

Ligue Junior du Québec :	P	G	P	N	Pp	Pc	Ps
Canadiens	22	20	2	0	140	37	40
Frontenac	19	11	6	2	75	60	24
T.-Rivières	23	10	12	1	65	84	21
Royal	23	8	14	1	64	86	17
Jonquière	23	4	19	0	50	127	8

LES COMPTEURS

LIGUE NATIONALE	B	A	Pts
Howe, Détroit	14	24	38
Geoffrion, Canadien	16	15	31
Lindsay, Détroit	10	20	30
Richard, Canadien	18	10	28
Kelly, Détroit	10	16	26
Sandford, Boston	8	18	26
Reibel, Détroit	8	17	25
Sloan, Toronto	4	20	24
Gadsby, Chicago	9	13	22
Peirson, Boston	11	11	22
Mosdell, Canadien	12	9	21

LIGUE QUEBEC	B	A	Pts
Corriveau, Valleyfield	17	25	42
Gravelle, Ottawa	22	13	35
Buchanan, Chicoutimi	16	18	34
Riopelle, H. Ottawa	9	25	34
Moore, Chicoutimi	13	16	29
Dubé, Sherbrooke	9	20	29
Kwong, Valleyfield	15	13	28
Irving, Sherbrooke	12	15	27
Dussault, Chicoutimi	10	17	27
Burchell, Royal	10	18	28

LIGUE JUNIOR	B	A	Pts
Richard, Canadien	28	25	53
Provost, Canadien	12	33	45
Vinet, Canadien	20	22	42
Rousseau, Québec	12	24	36
McCann, Canadien	20	10	30
Goyette, Canadien	18	14	32
Boucher, Canadien	14	15	29
Topall, Québec	11	17	28
Pronovost, Canadien	9	19	28
Bowman, Royal	9	15	24
Lalonde, T.-Rivières	14	8	22
Kennedy, Canadien	10	11	21
Atwell, Canadien	10	10	20

Buffalo annule avec Providence

BUFFALO. — Les Reds de Providence sont venus deux fois de l'arrière pour annuler 2-2 avec les Bisons de Buffalo hier soir dans une joute de la ligue Américaine.

Roland Rousseau et Joe Lund ont compté les buts des Bisons, tandis que Al Baccari et Pete Kapusta ont compté pour Providence.

- 1-Buffalo: Rousseau (Taylor, Lund) 6.45
- Deuxième période
- 2-Providence: Baccari 4.48
- 3-Buffalo: Lund (Eddolls, Taylor) 19.59
- Punitions: Slowinski, Davies, Kowalchuk.
- Troisième période
- 4-Providence: Kapusta (Bowman, Chabot) 18.26
- Aucune punition.

Assemblée de la ligue Jr aujourd'hui

La ligue de hockey Junior tiendra une importante assemblée cet après-midi au Forum. Tous les clubs y seront représentés et il se peut qu'il y ait une importante nouvelle concernant le nombre d'équipes qui continueront à jouer selon le nouveau calendrier de joutes avec les clubs de la ligue Junior de l'Ontario.

Tous les clubs tentent de se renforcer présentement, et l'instructeur du Royal Junior, Jacques Bélanger, a annoncé qu'il avait offert les services de trois joueurs pour le centre Jean-Guy Gendron, des Reds de Trois-Rivières.

Bélanger a en effet révélé qu'il était prêt à donner le joueur de défense Gilles Laperrière, l'ailier gauche Stan Maxwell et l'ailier droit Carl Wandowich pour obtenir Gendron.

Jonquière bat Royal 3 à 2

JONQUIÈRE. (PCf) — Le joueur de défense Claude Labrosse a compté deux buts hier soir, dans moins de deux minutes avant la fin de la partie, et les Marquis de Jonquière ont remporté une victoire de 3-2 sur le Royal de Montréal, dans une joute de la ligue Junior du Québec. Le but de Labrosse, à la dernière période, a été compté sans aide. Son premier but, dans la première période avait permis aux Marquis d'égaliser les chances 1-1, après que Sandy Morrison eut donné l'avance au Royal.

Aucune équipe n'a réussi à compter au cours de la 2e période. Puis les Marquis ont pris une avance d'un but tôt dans le dernier vingt, grâce à un but de Mousseau, mais Scotty Bowman a effacé cette avance avant le milieu de la période.

Première période

- 1-Royal: Morrison (Bowman, Rodeck) 4.35
- 2-Jonquière: Labrosse (Rousseau) 14.00
- Punitions: Gagné, Dupont, McGillivray (3 mineures et une mauvaise conduite), Petry, Carter (2 mineures et une mauvaise conduite), Désliets.

Deuxième période

Aucun point.
Punitions: Baillie, Norman (majeure), Petry (majeure), Johnston (par Gray), Bowman, Chabot.

Troisième période

- 3-Jonquière: Mousseau 2.38
- 4-Royal: Bowman (Morrison, McCann) 13.70
- 5-Jonquière: Labrosse 18.26
- Punitions: Petry, Potvin, Gagné.

Rivières a cependant refusé l'offre de l'instructeur du Royal. Toupin a révélé qu'il ne voulait pas se départir de sa meilleure attraction.

Il y a quelque temps les Reds auraient cependant mis Gendron sur le marché. Les Reds auraient en effet offert ce joueur aux Black Hawks de Galt de la ligue Junior

Le premier but de Ron Murphy fait gagner les Rangers, 4 à 3

NEW-YORK — (Paf) — Ron Murphy, ailier gauche âgé de 21 ans, a compté son premier but de la saison dans la ligue de hockey Nationale à 16:19 de la troisième période pour donner une victoire de 4-3 aux Rangers de New-York sur les Bruins de Boston, hier soir, au Madison Square Garden.

Le solide joueur de 180 livres lança avec précision et déjoua Jim Henry alors que les joueurs des Bruins l'entouraient.

Après une première période monotone, durant laquelle le Boston prit l'avance grâce à un but de Johnny Peirson à 10:23, les deux clubs déclenchèrent de vigoureuses offensives dans la deuxième et marquèrent quatre buts, dont trois pour New-York.

Camille Henry a commencé le ralliement des Rangers à 5:46. Moins d'une minute plus tard, Nick Mickoski donna l'avance aux Rangers par 2-1 en comptant avec un lancer de 25 pieds.

Le centre Milt Schmidt égala le compte pour Boston à 8:42, alors que Paul Ronty purgeait une punition pour avoir fait trébucher. C'était son septième but de la saison et le 215e de sa carrière de 15 ans.

Don Raleigh redonna l'avance aux Rangers moins d'une demi-minute plus tard, avance qu'ils conserveront jusqu'à 14:12 de la troisième période, quand Joe Klukay égala le compte pour les Bruins.

NEW-YORK — Buts: Bower; défenses:

Irwin, Reise; centre: Raleigh; avants: Mickoski, Kullman; substitués: Buller, Howell, Chrystal, Ronty, Bentley, Guddoin, Murphy, Bathgate, Hergeshimer, Evans, Henry.

BOSTON — Buts: Henry; défenses: Armstrong, Godfrey; centre: Mackell; avants: Peirson, Sandford; substitués: Laycoe, Martin, Mohna, Schmidt, Gardner, Dumart, Labine, Creighton, Toppazzini, Klukay.

Arbitre: Mehlenbacher; juges des hors-jeux: Doug Davies, Sammy Babcock.

Première période

1-Boston: Peirson (Martin, Schmidt) 10.23

Punitions: Irwin, Peirson (mauvaise conduite).

Arrêts: Bower 11, Henry 9.

Deuxième période

2-New-York: Henry (Raleigh, Mickoski) 5.46

3-New-York: Mickoski (Raleigh, Henry) 6.35

4-Boston: Schmidt (Sandford, Martin) 8.42

5-New-York: Raleigh (Kullman, Evans) 9.12

Punitions: Goodfrey, Ronty, Evans, Irwin.

Arrêts: Bower 9, Henry 15.

Troisième période

6-Boston: Klukay (Creighton, Laycoe) 14.12

7-New-York: Murphy (Bentley, Guddoin) 16.19

Aucune punition.

Arrêts: Bower 10, Henry 11.

Nick Rotari brille dans la ligue de hockey "Finances"

Nick Rotari a réussi le tour du chapeau pour permettre au club de la Banque Dominion d'annuler au compte de 5 à 5 avec l'équipe de la Banque de la Nouvelle-Ecosse. Dans la première partie, la Banque Royale a blanchi la Banque de Montréal 4 à 0.

Howie Morenz Jr jouera pour le St-Vincent de Paul

Les clubs Miron & Frères et St-Vincent-de-Paul en viendront aux prises ce soir à 8 heures et 30 à l'arena du centre sportif Laval de St-Vincent-de-Paul dans une joute régulière de la ligue Régionale.

Moe White, le nouvel instructeur du Miron & Frères est bien

M Bernard a compté deux buts pour la banque de la Nouvelle-Ecosse tandis que A. Pharand, L. Limoges et B. Painchaud ont réussi les autres buts. Seulement trois punitions ont été décernées au cours de cette joute.

Jean Martin, un joueur de défense, est revenu au jeu avec la Banque Dominion et il est resté sur la glace durant soixante minutes. Il a obtenu deux "assists". Jean a commencé la saison avec le Trois-Rivières avec lequel il a pris part à douze parties.

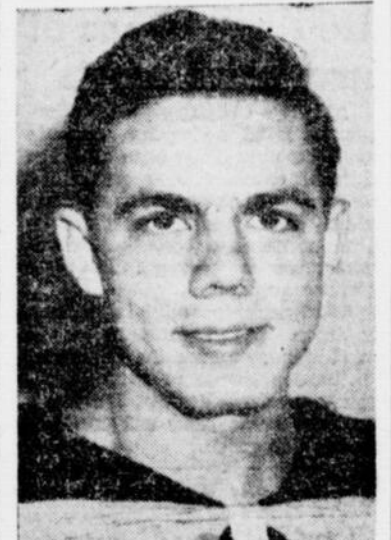
Dans la deuxième joute à l'affiche la Banque Royale a blanchi la Banque de Montréal par le score de 4-0. C'est le premier blanchissage dans la ligue cette saison qui est tout au crédit du gardien de buts A. Edwards. P. Morse, B. Ramson, J. Muncaster et L. Gordon ont été les compteurs tandis que B. Bryan s'est mérité deux assistances. Neuf punitions mineures ont été décernées dans cette joute dont 5 aux porte-couleurs de la Banque Royale. Les arbitres de la soirée étaient Jay Evans et Dick Barber.

Position chez les compteurs:

Lamothe, Dominion	12	4	16
Rotari, Dominion	5	9	14
Goulet, Dominion	8	5	13
Dumont, Royale	7	3	10
Bernard, N.-Ecosse	6	4	10
Painchaud, N.-Ecosse	5	4	9
Limoges, N.-Ecosse	4	5	9
O'Neill, Montréal	5	2	7
Cool, N.-Ecosse	3	4	7
Pharand, N.-Ecosse	3	4	7
Jones, Royale	2	5	7
Walsh, N.-Ecosse	4	2	6

POSITION DES CLUBS

Dominion	5	4	0	1	27	18	9
Royale	5	3	2	0	23	16	6
N.-Ecosse	5	1	3	1	28	23	3
Montréal	5	1	4	0	14	29	2



Howie MORENZ

confiant de voir ses coéquipiers remporter la victoire contre la redoutable équipe de St-Vincent-de-Paul. Ross Anderson un joueur de centre qui se distingue avec le C.N.R. de la ligue Montréal s'alignera avec le Miron pour la partie de ce soir. Jimmy MacAuley solide joueur de défense qui a fait ses débuts dimanche dernier avec le Miron sera également à son poste.

Jacques Sigouin, l'instructeur du St-Vincent-de-Paul était des plus heureux ce matin lorsqu'il apprit que les Castors de Ste-Thérèse de la ligue Provinciale lui avait envoyé le joueur de défense de couleur Ray Leacock et le brillant

joueur de centre Howie Morenz Jr ses deux joueurs s'aligneront avec le St-Vincent-de-Paul pour la joute de ce soir.

Jean Vinet un autre solide joueur de défense qui fut blessé à l'épaule il y a trois semaines sera également de retour avec le champion intermédiaire provincial.

Le St-Vincent-de-Paul possède une des équipes les mieux équilibrées de la ligue avec Groulx dans les filets, Vinet, Proulx, Gosselin, St-Vincent et Leacock à la défense, Verilli, Molson, Desautels, Lalonde, Brochu, Sauvé, Paul, Boileau, Hazelhurst et Morenz à l'avant.

Aux îles Fidji

Des milliers d'indigènes saluent l'arrivée de la reine Elisabeth, à Suva

SUVA, îles Fidji, 17 — (PAf) — La reine a bu du "kava" au goût savonneux à même une noix de coco aujourd'hui, alors que des milliers d'indigènes saluaient son arrivée aux îles Fidji, et elle a réagi comme si elle trouvait ce breuvage délicieux.

Ce "toast" royal a été l'un des gestes populaires de l'ouverture des cérémonies de la visite royale de deux jours dans cette colonie, alors que la reine et son mari, le duc d'Edimbourg, poursuivent leur tour du Commonwealth.

La reine a regardé, fascinée, les indigènes brandir des bâtons et des lances dans leurs danses de guerre, et a écouté quelque 200 hommes et femmes chanter des airs de folklore.

Des fusées ont éclairé le ciel et une salve de 21 coups de canons a été tirée lorsque le paquebot royal Gothic est entré dans le port de Suva, ce matin, après une traversée de 16 jours depuis Panama.

Cinq grands chefs ont été les premiers à accueillir la souveraine. Ils sont montés à bord du navire pour lui rendre hommage, comme le faisaient leurs ancêtres pour tous les importants visiteurs, il y a des siècles. "Vinaka" — très bien, ont dit les chefs après être retournés à terre. "Oui, elle est très belle", a ajouté l'un d'eux.

La reine a été reçue à terre par Mei Haimona Ganilau, fillette de 3 ans d'un commandant d'un bataillon indigène.

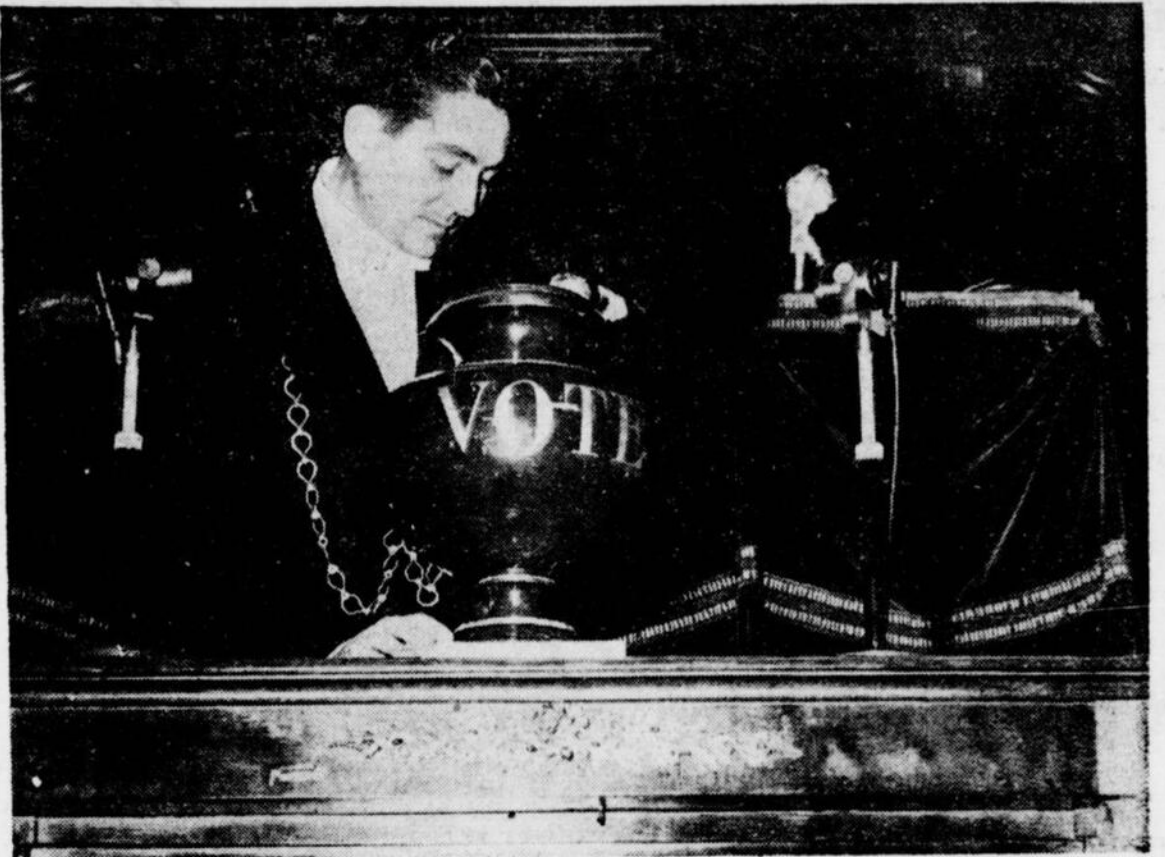
L'enfant lui a présenté un bouquet aussi gros qu'elle-même, a reculé de trois pas et, dans une manifestation fidjienne de respect, s'est assise et a salué. Elle a ensuite frappé dans ses mains à trois reprises.

Des milliers d'Européens, de Fidjiens, d'Indiens et de Chinois ont acclamé le couple royal, alors que celui-ci a traversé les rues de Suva pour se rendre à la place Albert, où devaient se dérouler les cérémonies de bienvenue.

C'est là que la reine a assisté à des danses guerrières. C'est là aussi qu'elle a bu du "kava", de même que le duc.

Au cours d'une autre cérémonie, on a présenté à la souveraine des dents de baleine. Il y a eu présentation d'autres cadeaux plus tard — une lanse de guerre miniature sculptée pour le prince Charles, qui est demeuré en Grande-Bretagne, une poupée fidjienne et un panier pour la princesse Anne, un anneau d'or orné de perles, d'émeraudes et de diamants pour la reine, et une canne de bois fidjien pour le duc.

Le groupe royal part demain pour Tonga.



C'EST PRÉCISEMENT ICI, au palais de Versailles, que les députés et les sénateurs français éliront, cette semaine, le prochain président de la République française. Ils déposeront leurs bulletins dans cette urne et c'est également de cet endroit que sera annoncé le résultat du scrutin.

Inauguration du service aérien Montréal-Mexico le 2 janvier

OTTAWA, 17 — (PCf) — Le Canada et les Etats-Unis viennent de régler une dispute aérienne d'un mois, alors que les Etats-Unis ont consenti à écarter les restrictions qui ont empêché l'inauguration d'un service aérien canadien reliant le pays au Mexique.

D'autre part, le Canada a retiré ses menaces de représailles à l'endroit de deux sociétés aériennes américaines qui survolent le territoire canadien.

Le ministre des Transports, M. Lionel Chevrier, a annoncé aux Communes, hier, que les Etats-Unis ont consenti à collaborer en permettant à la Société Air-Canada d'emprunter Tampa, en Floride, comme point d'escale, pour les envolées entre Montréal, Toronto et la capitale du Mexique.

LE 2 JANVIER

Cette nouvelle ligne aérienne, qui devait être inaugurée au début du mois dernier avant que le différend ne s'élevé, le sera maintenant le 2 janvier. La société Air-Canada, propriété du public, a annoncé à Montréal que les envolées seront hebdomadaires, et que les appareils quitteront Montréal le samedi pour rentrer de Mexico le dimanche.

M. Chevrier a ajouté que les deux pays ont l'intention de reviser leur entente aérienne bilatérale de 1949. Le Canada proposera des modifications aux lignes aériennes actuelles et l'ouverture de nouvelles lignes au cours des prochains mois.

Ce différend aérien a été provoqué par une technicalité. La Commission de l'aéronautique civile des Etats-Unis s'est opposée à ce que Air-Canada se serve d'un seul avion pour les envolées Montréal-Mexico, même si Air-Canada a dit clairement qu'elle n'avait aucune intention de prendre des passagers à Tampa.

La commission américaine a décrété qu'il devait y avoir deux avions pour effectuer cette envolée, soit un de Montréal à Tampa, et l'autre de Tampa à Mexico. Air-Canada a vigoureusement protesté en précisant que cette méthode s'avérerait extrêmement coûteuse et elle a suspendu l'entreprise.

REPONSE CANADIENNE

La Commission du transport aérien du Canada, appuyant Air-Canada sous l'arbre jusqu'à la clôture du magasin le 24 décembre, parce que des arrangements ont été conclus pour faire la distribution aux anciens combattants dans les hôpitaux de la ville même le Jour de Noël.

Les patients de l'hôpital Ste-Anne à Ste-Anne de Bellevue, et ceux de l'hôpital Queen Mary recevront leurs cadeaux lundi et mardi soir respectivement.

nada, s'est dite d'avis que le décret de la Commission américaine était injuste et a immédiatement demandé à deux sociétés aériennes américaines dont les appareils survolent le territoire canadien de démontrer pourquoi les envolées ne devraient pas être rompues en deux étapes, nécessitant ainsi l'usage de deux appareils.

On a demandé à la société Pan-American World Airways de "démontrer" pourquoi ses envolées de Seattle, Wash., à Whitehorse, Yukon, et jusqu'à Fairbanks, en Alaska, ne devraient pas être rompues en deux étapes, soit de Seattle à Whitehorse et retour, et Fairbanks à Whitehorse et retour.

D'autre part, on a demandé à la société Colonial pourquoi ses envolées de Washington à Ottawa, Montréal et New-York et retour à Washington ne devraient pas être effectuées en deux envolées, soit Washington à Ottawa et Montréal, et New-York à Montréal et Ottawa.

Finalement, au cours d'une ré-

union de deux jours tenue à Washington lundi et mardi, les autorités canadiennes et américaines sont tombées d'accord pour mettre fin à ce différend, bien que les Etats-Unis aient dit clairement que la collaboration qu'ils ont manifestée "ne signifie aucunement qu'ils désirent s'écarter de la politique américaine déjà en vigueur dans le domaine de l'aviation internationale."

M. Chevrier a dit que la Commission américaine a consenti à accorder "un permis renouvelable de six mois à Air-Canada pour des envolées Montréal-Mexico avec escale sans cueillir de passagers à Tampa." Les autorités ont dit qu'au terme de chaque période de six mois, Air-Canada présentera une requête et recevra un nouveau permis.

De son côté, la Commission canadienne a consenti à laisser tomber les demandes qu'elle avait faites aux deux sociétés américaines, de démontrer pourquoi il devait y avoir exception dans leur cas.



CARLOS PRIO SOCARRAS (à droite) ancien président de Cuba, et son ancien ministre de l'Intérieur Sugundo Curti (à gauche), sont ici photographiés lors de leur arrivée à la cour fédérale de New-York où ils devaient comparaître sous une accusation de conspiration pour faire entrer des armes en contrebande à Cuba. Ils ont obtenu leur liberté provisoire jusqu'à leur procès, fixé au 14 février, sous des cautionnements de \$50,000 et \$25,000 respectivement.

Décès de M. Nadon, député de Gatineau

MANIWAKI, Qué., 17 — (PCf.) — M. J.-C. Nadon, député libéral de Gatineau, au Parlement, est mort dans un hôpital de Maniwaki, tôt aujourd'hui. Il était âgé de 54 ans.

M. Nadon était député de Gatineau depuis le 24 octobre 1949. Il avait été admis à l'hôpital dimanche, souffrant de thrombose coronaire.

Il laisse dans le deuil, en plus de sa femme, née Lucienne Roy, cinq enfants: Albert Nadon, de Montréal, Mme Guy Bonhomme de Gatineau, et Mme Jean Bonhomme, Gilles Nadon et Suzette Nadon, tous de Maniwaki.

La dépouille mortelle repose au salon funéraire McConnery, à Maniwaki. Les funérailles auront lieu samedi en l'église de l'Assomption et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

Né à Ste-Famille d'Aumond, M. Nadon, un bijoutier, a été pendant plusieurs années très actif dans la politique municipale. Il a été élu à la Législature de Québec en 1939 et de nouveau en 1944.

Elu à la Chambre des Communes en 1949, lors d'une élection complémentaire rendue nécessaire par la démission du député, il y est retourné lors de l'élection générale d'août dernier.

Sa mort laisse deux sièges libres aux Communes. L'autre siège a été laissé vacant par la mort de Gordon Graydon, député progressiste-conservateur de Peel. Les sièges se répartissent maintenant de la façon suivante: libéraux, 169; progressistes-conservateurs, 50; céfécistes, 23; créditistes, 15; indépendants, trois; libéraux-indépendants, deux; libéral-travailliste, un; vacants, deux.

Il n'y a pas eu cession du bail

Une intéressante question touchant l'abandon de droits à un bail et sa cession à d'autres locataires vient d'être décidée en Cour supérieure. L'hon. juge Harry Batshaw rejette la poursuite intentée par M. Raoul Michaud, un propriétaire, à trois occupants d'un de ses logements, à 1284 Montcalm. Les occupants sont Renaud, Isi-

dore et Emile Lauzon, trois frères qui habitaient la maison depuis 1937.

A cette époque, un bail avait été consenti par le propriétaire précédent à la famille Lauzon. Le père et la mère étant décédés, le fils Renaud Lauzon avait pris le bail à son compte et il avait continué d'y vivre avec ses deux frères. Comme Renaud Lauzon s'absentait pratiquement toute la semaine, depuis un certain temps, pour aller passer la nuit chez sa soeur mariée, Mme Paradis, dont le mari était invalide et dont le fils était en service armé en Allemagne, le propriétaire Michaud prétendait qu'il avait abandonné son droit au bail, prétention que rejette la Cour.

Mes Gérard Desparois et Robert Maillet représentaient les défendeurs.

Un B-29 démolit un pâté de maisons et cause seize morts

GUAM, 17 — (PCf) — Une superforteresse B-29 a éventré un pâté de maisons près de la base aérienne Anderson, causant la mort de 16 personnes, dont cinq enfants. L'avion géant a laissé un sillon de feu, de morts et de blessés. La superforteresse a manqué la piste d'atterrissage.

Le B-29 se préparait à atterrir à 6:48 du matin au moment où la plupart des membres du personnel de la base aérienne et leurs familles sont encore endormis. L'avion a démolit des habitations sur une distance de 800 pieds.

L'arbre de Noël de la Légion canadienne

La campagne de l'Arbre de Noël de la Légion Canadienne en vue de recueillir des cadeaux pour les anciens combattants hospitalisés est en bonne voie, mais on aura besoin d'un bon nombre de cadeaux durant les prochains jours.

On estime qu'environ 4,500 cadeaux se trouvent sous l'arbre de la Légion au magasin J.-A. Oglivy Ltée, nous dit Clem Hampton, président de la campagne. L'objectif est de 9,000.

Il ne reste que quatre jours avant que les cadeaux soient ramassés pour être distribués aux hôpitaux d'anciens combattants de Montréal et du district, y compris St-Hyacinthe et Ste-Anne de Bellevue. Cependant, on peut déposer des